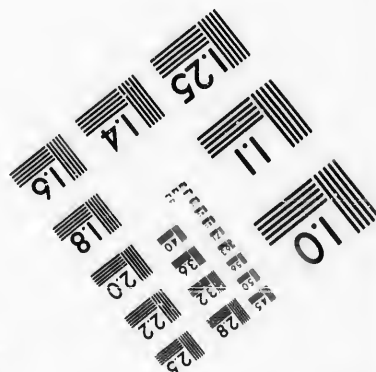
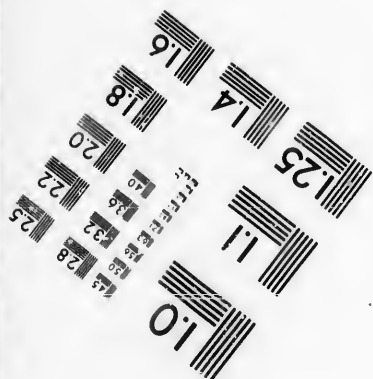
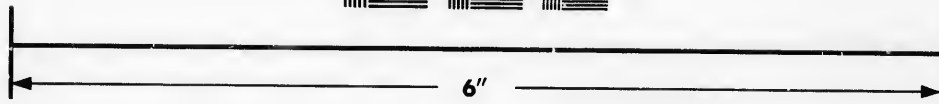
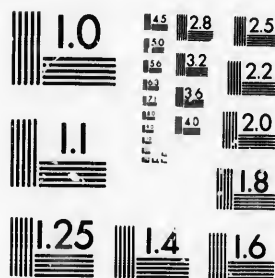
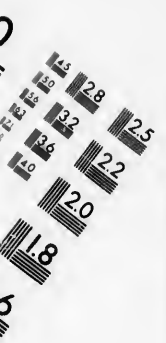


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



**© 1986**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

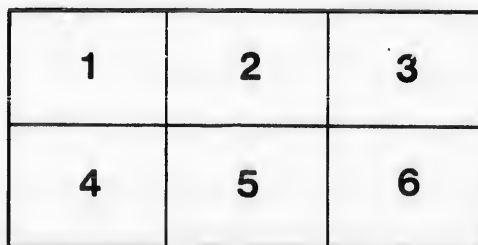
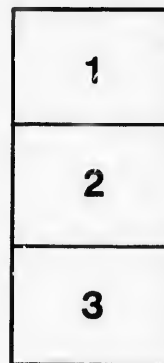
Législature du Québec  
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec  
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



3

# RAPPORT PRÉLIMINAIRE

DE LA

# COMMISSION AGRICOLE

INSTITUÉE PAR ORDRE EN CONSEIL DU 18 AOUT 1887, CONFORMÉMENT  
A UN RAPPORT DU COMITÉ D'AGRICULTURE APPROUVÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC,  
LE 13 MAI 1887.



QUEBEC  
IMPRIMÉ PAR ELZÉAR VINCENT

1888

A

er  
ra

le  
in

ti  
m  
no  
to  
di  
ce  
ca

de  
P  
M  
th  
B  
de  
B  
gr  
de

# RAPPORT PRELIMINAIRE

DE LA

## COMMISSION AGRICOLE.

A L'HONORABLE AUGUSTE RÉAL ANGERS,

Lieutenant-gouverneur de la

Province de Québec.

Les soussignés, membres de la Commission Agricole, instituée par ordre en conseil du 18 août 1887, ont l'honneur de faire à Votre Honneur leur rapport préliminaire.

### ORIGINE DE LA COMMISSION.

Le 13 mai 1887, l'assemblée législative de Québec a adopté à l'unanimité le quatrième rapport du comité permanent de l'agriculture, colonisation et immigration, qui se termine par la recommandation suivante :

“Comme il importe de décider sûrement sur les importantes innovations qui ont été tant de fois suggérées à ceux qui s'occupent de l'avancement de l'agriculture dans cette Province, votre comité recommande la nomination d'une commission chargée de faire des investigations au sujet de tout ce qui se rattache à notre système d'agriculture, et de s'enquérir si nos diverses institutions agricoles atteignent bien le but désiré, en donnant à cette commission tous les pouvoirs nécessaires pour rendre son travail efficace.”

Pour donner suite à ce rapport, ainsi qu'à la recommandation unanime de l'assemblée législative, le conseil exécutif, sur le rapport de l'honorable Premier Ministre, a passé, le 17 août dernier, un ordre en conseil nommant MM. Naz. Bernatchez, député de Montmagny, Louis Sylvestre, député de Berthier, Elie Saint-Hilaire, député de Chicoutimi, Joseph Pilon, député de Bagot, le Dr. Ferdinand Trudel, député de Champlain, Alexis E. Lussier, député de Verchères, Antoine Rocheleau, député de Chambly, Louis Bazinet, député de Joliette, Benjamin Beauchamp, député de Deux-Montagnes, Odilon Goyette, député de Laprairie, Louis-Napoléon Larochelle, député de Dorchester, Joseph Morin, député de Charlevoix, Ozro Baldwin,

ref) suite

député de Stanstead, et Alfred Lapointe, député de Vaudreuil/membres de cette commission agricole, proposée par le comité de l'agriculture et l'assemblée législative. L'ordre en conseil nomme M. Bernatchez président de la commission.

#### TRAVAUX DE LA COMMISSION.

Cette nomination fut communiquée aux commissaires par lettre, en date du 24 août, et leur première réunion eut lieu le 5 septembre, dans une des salles de comités de l'assemblée législative de Québec. Après délibération, il fut arrêté que la commission s'occuperait d'abord de la dernière partie des recommandations du comité de l'agriculture, c'est-à-dire "si nos institutions agricoles atteignent bien le but désiré," et, à cette fin, elle décida de commencer son travail par la visite des écoles d'agriculture, qui figurent au premier rang parmi les institutions agricoles de la province. Conformément à ce programme, la commission a visité l'école d'agriculture de Sainte-Anne-de-Lapointe, celle de Richmond et celle de l'Assomption. Elle a aussi visité, chemin faisant, quelques-unes des fermes considérées les mieux tenues, dans les différentes parties de la province, notamment la ferme du Séminaire, ainsi que celles de MM. Bernier, Pélouquin et Archambault, à Saint-Hyacinthe, l'établissement des Trappistes, à Oka, la ferme de M. Édouard Parnaud, près de Trois-Rivières, celle de N. F. N. Ritchie, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, et la pépinière de M. Auguste Dupuis, à Saint-Roch-des-Aulnais. Enfin, la commission a fait une visite dans la province d'Ontario, pour se renseigner *de visu* sur l'état de la culture dans cette province, et voir le fameux collège agricole de Guelph, considéré, avec raison, comme l'une des institutions de ce genre les plus complètes, les plus avancées et les mieux dirigées qu'il y ait en Amérique.

Les membres de la commission se font un devoir de constater qu'ils ont été accueillis partout avec la plus grande courtoisie.

#### ÉCOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE.

La commission a visité cette école le 19 septembre, ainsi que la ferme du collège, où l'on enseigne aux élèves la pratique culturale.

Cette ferme occupe un site magnifique, et forme une étendue de 432 arpents, dont une vingtaine ont été arrachés à la mer au moyen d'endigues ou d'aboiteaux construits sur les bords du fleuve. Les bâtiments sont spacieux et bien installés, à l'exception de la porcherie qui laisse à désirer. La culture est bien faite, en général, et elle est payante. La commission approuve le système de rotation suivi sur cette ferme. D'après ce système, la terre n'est labourée que tous les neuf ans. Le premier guéret est ensemencé en *gautriole* de blé et d'avoine. L'année suivante, le même terrain reçoit une forte fumure, est labouré plusieurs fois, puis mis en légumes ou en culture sarclée ou ensemencé en lentille, enfin mis en une culture nettoyante. La troisième année, on ensemence en blé, avec graine de foin. Le terrain est ensuite laissé en prairie durant quatre ou cinq ans, ou même plus longtemps, tant que le foin pousse bien. La neuvième ou dixième année, le terrain est mis en pâturage pour un an, et, ensuite, labouré, pour recommencer la rotation.

Le bétail est passable : il se compose, pour la race bovine, d'ayrshires, de durhams et de quelques vaches canadiennes.

La ferme est munie d'un silo, employé pour ensiller de la lentille. Cette tentative a bien réussi, au dire des directeurs de la ferme, qui se proposent de pratiquer l'ensillage de la lentille, sur une grande échelle, l'année prochaine. Quelquefois, on mêle à la lentille du trèfle de deuxième récolte, ce qui fait un fourrage dont le bétail est très friand.

Il n'y a pas non plus de buanderie ou de fromagerie attachée à cette ferme, en sorte que les élèves ne peuvent pas avoir l'enseignement pratique de ce qui se rattache à l'industrie laitière, qui a pris, depuis quelques années, des proportions si importantes dans notre province.

La comptabilité est la plus complète, la plus détaillée et la plus satisfaisante que nous ayons vue dans les trois écoles de la province. Elle accuse, pour les opérations de la dernière année, un excédant de recettes de plus de \$1,500.00, sans compter le charroyage d'au-delà de 200 cordes de bois, fait par les chevaux de la ferme, et qui n'a pas été porté au compte des recettes. Les dépenses comprennent l'intérêt sur le capital, représenté par le coût de la ferme, et 2½ pour 100 sur ce même capital, pour les frais de réfection.

La commission regrette de constater que cette ferme n'appartient pas à l'école, ce qui nuit considérablement à l'enseignement de la pratique culturale. Sous prétexte que les élèves font perdre du temps aux travailleurs ou endommagent les instruments aratoires, on les exclut d'une bonne partie—la plus importante—des travaux de culture et on ne les occupe qu'à des travaux insignifiants et ridicules, tels que l'arrachage des pommes de terre, etc. C'est un défaut grave et qui neutralise presque l'utilité de cette école, car il est incontestable que la pratique culturale, dans toutes ses parties, est absolument nécessaire à un cours agricole sérieux et efficace.

L'école est fréquentée par une dizaine d'élèves, en moyenne, et dotée de dix bourses de \$60.00 pour payer la pension de ces élèves. Ces derniers reçoivent en outre, pour leur travail, une rétribution variant de quatre à dix centins de l'heure, suivant le mérite du travail, à même le montant accordé à cette fin par le gouvernement, et la commission a été informée, par les directeurs de l'école, que les élèves ne sont ainsi employés aux travaux de la ferme que quelques heures tous les deux ou trois jours.

La commission a constaté, avec regret, qu'il y a peu de fils de cultivateurs parmi les élèves, que quelques-uns des boursiers sont étrangers au district et même à la province. Cela ne devrait pas être toléré : si la province fait des sacrifices pour encourager la diffusion de la science agricole, il est évident que les enfants du pays devraient être, à l'exclusion de tous autres, appelés à bénéficier de ces sacrifices et à en faire profiter leurs concitoyens.

#### ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION.

Cette école existe depuis vingt ans. Elle repose absolument sur le même système que celle de Sainte-Anne, c'est-à-dire qu'elle est maintenue avec les subventions du gouvernement et dirigée par le collège de l'Assomption.

La ferme destinée à l'enseignement de la pratique culturale appartient au collège. Elle se compose d'une terre sablonneuse, argileuse, légèrement calcaire, et en somme d'une qualité moyenne. Elle est divisée en douze parties, conformément à un système de rotation qui est à peu près le même que celui suivi à Sainte-Anne. Les bâtiments sont installés d'après le vieux système, ce qui n'empêche pas qu'on donne aux animaux le confort désirable. Le directeur de la ferme est favorable au système de la fermentation pour la nourriture du bétail, et pratique ce système sur une petite échelle, à défaut de ce qu'il lui faudrait pour opérer plus en grand.

Le bétail de la ferme est magnifique, principalement les vaches, qui appartiennent à la race ayershire. La proportion du bétail est d'environ 4½ têtes par arpent de terre. De mai 1886 à mai 1887, le rendement du lait a été de 79,466 livres, ou une moyenne de 3,178 livres par vache. Le principal objet de la culture est la production du fourrage et l'élevage du bétail. Les deux tiers de la ferme sont en prairies et en pâturages, et l'autre en culture, grains et plantes sarclées. Les 55 arpents en foin, cette année, ont donné un rendement de 10,000 bottes. Il a été semé 150 minots de pommes de terres, dans un circuit de 12 à 13 arpents, et le rendement a été de 1,800 minots, ce qui donne une moyenne de 150 minots à l'arpent. L'année dernière, la ferme a donné un bénéfice net de \$334.15, et l'on estime le coût de cette ferme à environ \$15,000.

La commission regrette de constater qu'à L'Assomption, comme à Sainte-Anne, il n'y a ni beurrerie ni fromagerie attachée à la ferme de l'école, de sorte que les élèves ne peuvent pas apprendre, d'une manière pratique, l'industrie si importante de la préparation du beurre et du fromage. Il a été fait à cette école une allocation de \$1,000 pour l'établissement d'une beurrerie; mais les directeurs prétendent que cette somme aurait à peine suffi à couvrir les frais d'installation, et ils ne se sont pas prévalus de cette allocation.

La ferme est munie de tous les instruments aratoires voulus pour une bonne culture. Parmi ces instruments, les commissaires ont particulièrement remarqué un arrache-pommes de terre, amélioré par M. Marsan, le directeur de la ferme, qui fonctionne très bien et opère une grande économie de travail.

En moyenne, le nombre des élèves, qui fréquentent cette école, est de dix. Voici la liste, telle que donnée à la commission, des élèves qui étaient à l'école lors de notre visite:

<i>Noms.</i>	<i>Résidence.</i>	<i>Professions des parents.</i>
1. Hector Audet,	Montréal,	.....
2. M. Maillet,	"	Avocat,
3. Alex. Fortin,	"	Facteur,
4. Eugène Lenieux,	"	.....
5. M. Defoy,	"	.....
6. Geo. Vincent,	Longueuil,	Employé civil,
7. M. Harbour,	L'Assomption,	Boulangier,
8. M. Prudhomme,	"	Ouvrier,
9. M. Roy,	Saint-Cyprien,	Cultivateur.

Les fils de cultivateurs qui fréquentent cette école partent généralement au moment des semences, et les directeurs se plaignent de ce que les élèves ne rendent pas tous les services qu'ils pourraient rendre. Ils constatent qu'en général les fils de gens de profession qui viennent à l'école ont beaucoup de goût pour l'agriculture, mais que plusieurs n'ont pas les qualifications requises.

Durant les vingt ans qu'elle a été en opération, cette école a été fréquentée par 168 élèves ; 88 durant la première décade et 80 durant la dernière. Des 88 élèves de la première décade, 55 sont actuellement cultivateurs et des 80 de la dernière décade, il n'y a que 40 qui s'adonnent actuellement à la culture. Quant au reste, une partie se compose de fils de cultivateurs qui travaillent chez leurs parents et l'on ignore l'occupation de l'autre partie.

Les directeurs de cette école prétendent qu'en général les élèves qui entrent chez eux ne sont pas suffisamment instruits pour suivre les cours avec profit ; on est obligé de leur enseigner l'arithmétique, la géométrie et d'autres matières naturellement étrangères à l'enseignement agricole proprement dit.

Il a été représenté à la commission que la subvention de cette école devrait être plus élevée et le traitement des professeurs plus considérable. Cette augmentation de subvention permettrait de donner un enseignement démonstratif, c'est-à-dire d'avoir un musée renfermant des pièces d'anatomie, de botanique, etc., qui permettrait de faire l'enseignement par les yeux, en général le plus efficace et assurément le plus approprié aux élèves.

M. Marsan, le professeur d'agriculture, se plaint qu'il n'a pas tout ce qu'il faut pour l'enseignement de la pratique culturale sur la ferme, et qu'il n'a pas l'avantage de faire toutes les améliorations ou les expériences nécessaires pour enseigner aux élèves tout ce qu'il voudrait leur apprendre. Au reste, ce monsieur est un homme de talent, qui connaît parfaitement sa besogne et possède la compétence voulue pour donner un bon cours d'agriculture, théorique et pratique.

#### ÉCOLE D'AGRICULTURE DE RICMOND.

Cette école appartient à une compagnie présidée par M. F. Lyster. Bien que les directeurs de l'établissement eussent été prévenus de la visite de la commission, ils ont paru un peu surpris en nous voyant arriver, et il est de notre devoir de constater qu'ils se sont d'abord montrés indifférents, ce qui ne nous a pas empêchés de remplir notre mission.

La ferme a une étendue de 211 acres ; elle est divisée en deux clos, au bout desquels se trouve un abattis, employé en grande partie pour le pâturage. Les clôtures, les barrières et les ponts sont loin d'être des modèles ; les clôtures, surtout, sont en mauvais ordre. Les bâtiments ne sont pas complètement finis, ce qui ne les empêche pas de donner le confort voulu au bétail. En général, le maintien de la ferme et la culture sont loin d'être dans un état satisfaisant pour un établissement de ce genre. La plus grande partie du terrain défriché est en prairie et il n'y avait, lors de la visite de la com-

mission, que quelques arpents de chaume d'orge et d'avoine, indiquant que la culture du grain se fait sur un pied très restreint. A l'exception des pommes de terre, la récolte des plantes sarclées a paru fort médiocre. Le bétail était en assez bonne condition ; mais les vaches n'avaient pas l'apparence d'être bonnes laitières, ce qu'il faut peut être attribuer à la mauvaise qualité du pâturage, qui est pauvre.

La beurrerie est incontestablement ce qu'il y a de mieux sur cette ferme ; elle est installée dans un bâtiment de 50x30 pieds, dont l'étage supérieur est employé comme salle de cours. L'outillage de la beurrerie est complet et il comprend une machine à vapeur de six chevaux. La crème est fournie par la ferme ainsi que par les cultivateurs des environs ; mais ce contingent n'est pas considérable, vu que la plupart des gens préfèrent fabriquer eux-mêmes leur beurre. L'établissement pourrait produire 120 livres de beurre par jour.

Le troupeau se compose comme suit :

Chevaux, 4 de trait, parmi lesquels un étalon clydesdale, et un poulain, en tout.....	5
Race bovine, durhams, ayrshires et jerseyes et quelques génisses croisées.....	29
Race porcine, berkshires et chesters blancs.....	5
	39

La commission a raison de croire qu'il n'est tenu aucune comptabilité. Les commissaires ayant demandé à voir les livres, on leur a répondu que le teneur de livres était absent et qu'on allait l'envoyer quérir. Quand il est arrivé, il a déclaré qu'il ne tenait pas de comptabilité, et n'a donné que le nombre des élèves, de sorte qu'il a été impossible à la commission de juger si la culture qui se fait sur cette ferme est payante ou non. Cette culture n'est pas de nature à en apprendre beaucoup aux élèves, et, s'il n'y a pas de changements, la commission ne voit pas qu'il soit possible de continuer cette école, à moins de la confier à d'autres mains.

Durant l'année 1885-86, l'école a été fréquentée par les élèves dont suit la désignation :

<i>Noms.</i>	<i>Résidence.</i>	<i>Professions des parents.</i>
1. E. Young,	Québec,	Peintre,
2. H. John,	Montréal,	Rentier,
3. G. H. Wearer,	"	Courtier en laines,
4. William Forest,	Québec,	Cocher,
5. A. Fergusson,	"	Instituteur,
6. H. Lyster,	Richmond,	Directeur de l'école,
7. H. Phillips,	Québec,	Plombier,
8. H. Patterson,	Montréal,	Commerçant,
9. J. Elliot (orphelin),	Beauce,	Cultivateur,
10. J. McKenzie,	Montréal,	Commerçant.



<i>Noms.</i>	<i>Residence.</i>	<i>Profession des parents.</i>
11. H. Johnson, (renvoyé)	Montreal,	Cordonnier.
12. M. Heward,	"	.....
13. A. Boyd	"	.....
14. J. Bradford,	Kingsey,	Cultivateur.

Les suivants continuent à fréquenter l'école ou à suivre les cours : Boyd, Bradford, H. John, Lyster, Elliot, McKenzie et Heward, sept en tout. Cependant, lors de sa visite, la commission n'a vu aucun de ces élèves.

A la question suivante :

" Des élèves qui ont suivi les cours de cette école, combien y en a-t-il qui sont aujourd'hui cultivateurs ? "

Le président, M. Lyster a répondu :

" Un grand nombre. "

C'est là tout ce que nous avons pu obtenir de renseignements sur ce point important.

La commission a été informée que l'hiver prochain, c'est-à-dire du 1er octobre au premier mai, les directeurs se proposent d'envoyer les élèves au collège Saint-François, pour les garder ensuite sur la ferme le reste de l'année. Ils suivront au collège des cours réguliers de grammaire, d'arithmétique, de géographie et d'histoire. Ils passeront la journée au collège et reviendront le soir pour donner, soir et matin, le soin au bétail de la ferme. Durant le cours de l'été dernier, les élèves ont eu deux fois par semaine des leçons sur la chimie et la botanique.

#### COLLÈGE AGRICOLE DE GUELPH.

Pour se rendre compte par elle-même du système d'enseignement agricole d'Ontario et de la pratique de l'agriculture dans cette partie de la province, la commission s'est rendu à Guelph, après avoir traversé une partie de la presqu'île ou de la région de la province d'Ontario, située à l'ouest de Toronto, région considérée sous tous les rapports comme une des plus belles parties agricoles de cette province.

Dans toute la contrée, entre Niagara et Hamilton, les terres sont magnifiques et accusent un état de culture avancé. Il y a d'immenses vergers, distribués avec une régularité admirable, où l'on récolte en abondance des pommes, des pêches et autres fruits, sans compter des vignobles qui réussissent parfaitement.

Les commissaires ont constaté que dans la province d'Ontario, il y a chez les cultivateurs beaucoup moins de luxe que dans notre province pour

les vêtements, les chevaux et les voitures de plaisir ainsi que pour les autres objets semblables.

La ferme du collège de Guelph occupe une étendue de 550 acres, dont 50 en bois. Le terrain est de qualité variée, mais généralement sablonneux. La culture est parfaite, au point de vue des principes agricoles, et dans toutes les branches de l'exploitation, cette ferme peut être donnée comme un modèle. La beurrerie est dans le meilleur ordre imaginable et produit d'excellent beurre. Les bâtiments de la ferme sont considérables et installés avec une méthode et un goût admirables. L'année dernière, il a été bâti une grange qui a coûté \$22,000.

Inutile de dire que ce superbe établissement est muni de tous les instruments aratoires les plus perfectionnés et les plus recommandables.

Le bétail est à l'avenant de tout le reste ; il compte dans chaque espèce des représentants de toutes les meilleures races. Pour les bêtes bovines, il y a des enclos d'expérimentation destinés à faire l'expérience des différentes races, qui comprennent des individus de la race canadienne. Le professeur Brown a montré aux membres de la commission deux vaches de même race originaire : une vache normande et une vache canadienne. La première a été achetée en Normandie au prix de \$300. L'autre a été achetée à Québec, il y a deux ans, pour \$35.00. Le professeur Brown nous a déclaré que quant à garder une vache pour le profit du lait, la vache canadienne achetée à Québec vaut cent piastres de plus que celle qui vient de Normandie. Les races sont tenues dans la plus grande pureté et pour qu'il n'y ait pas de mélange, les taureaux sont constamment gardés en stabulation.

La direction de l'école a décidé de diviser la ferme en deux parties : l'une expérimentale et l'autre pour la culture régulière, afin de constater si la culture, telle qu'elle est pratiquée dans cet établissement, serait une culture payante, si elle était dégagée des dépenses et des pertes qu'occasionnent nécessairement les tentatives expérimentales.

Les bâtiments et l'installation de l'école proprement dite sont superbes et munis de tout ce qu'il faut pour constituer un établissement de première classe : laboratoire de chimie, musée, bibliothèque, etc. Le nombre des élèves est de 82 : il serait beaucoup plus considérable sans les règlements passés pour diminuer le nombre d'élèves étrangers qui venaient de toutes parts.

Au cours des remarques qu'il a faites aux membres de la commission, M. le Président Mills a recommandé, dans le cas où le gouvernement achèterait une propriété pour l'adjoindre à une école ou en faire une ferme modèle, de faire l'acquisition d'un terrain se composant d'un sol riche, varié et sans bâtiments, afin de pouvoir, sans perte, bâtir selon les besoins et en mettant à contribution les améliorations les plus modernes.

En réponse aux membres de la commission, le président Mills a déclaré que dans les commencements, les cultivateurs des environs ne prenaient pas beaucoup d'intérêt dans les pratiques et les expériences faites sur la ferme de l'école, mais que c'est tout le contraire aujourd'hui et qu'ils font leur

profit des bonnes méthodes qu'ils voient pratiquer par les directeurs de l'école. Cela a opéré un grand changement dans l'agriculture, principalement depuis que les élèves sortis de l'école et dissimés dans la province sont devenus des cultivateurs modèles.

Le collège de Guelph et la haute réputation dont il jouit à si juste titre, sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler plus au long et la commission se contente de déclarer que si la province de Québec avait le moyen de fonder et de maintenir une pareille institution, elle contribuerait énormément à l'avancement de l'agriculture et des réformes dont elle peut avoir besoin. En attendant, nous pouvons toujours profiter des résultats de ce qui se fait à Guelph.

#### PÉPINIÈRE DE SAINT-ROCH-DES-AULNETS.

En revenant de Sainte-Anne, la commission a cru de son devoir de visiter cette pépinière, qui est un établissement considérable et digne d'être signalé à l'attention de la classe agricole. Le succès obtenu dans cette branche par M. Dupuis est d'autant plus appréciable, que de prime abord on serait porté à croire que le climat de cette partie de la province constitue un obstacle insurmontable au succès de l'arboriculture fruitière. L'expérience de M. Dupuis a démontré que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, on a des notions fausses sur les capacités productives de notre province. Les membres de la commission ont vu là, en outre des jeunes plantes, des fruits magnifiques, des arbres d'ornementation superbes, enfin tout ce qui constitue en genre un établissement de première classe. Tout, du reste, est tenu dans le meilleur ordre possible et fait le plus grand honneur à l'intelligence, à l'esprit d'ordre et au travail assidu du propriétaire.

#### L'AGRICULTURE A MONTMAGNY ET DANS LES ENVIRONS.

Pour constater *de visu* l'état de l'agriculture dans cette région, la commission, est arrivée à Montmagny, puis a parcouru une partie de cette paroisse et de celles qui l'avoisinent. Elle a d'abord visité la fromagerie No. 2, de la ville de Montmagny, qui est un établissement magnifique, de première classe sous tous les rapports. Cette fromagerie est dirigée par M. Numa Bernatchez, porteur d'un certificat de première classe, qui entend sa besogne à perfection et produit un fromage de première qualité.

La commission a fait ensuite une excursion dans la partie nord de la belle contrée de la rivière du Sud, jusque dans la paroisse de Saint-Pierre. Partout, sur son passage, elle a vu des terres magnifiques et en général très bien cultivées. Tout paraît être en très bon ordre : les bâtiments, les clôtures sont entretenus avec une propreté qui fait honneur aux cultivateurs de cette région. Entre autres fermes, que la commission a trouvées magnifiques, elle peut citer celles de M. Anguste Talbot et de plusieurs autres cultivateurs du voisinage. Il y a là une des plus belles cultures comme une des plus intelligentes, et les cultivateurs se sont enrichis en améliorant leur pratique agricole. La commission a constaté que le drainage est excellent partout. Il y avait aussi dans les champs de magnifiques troupeaux, surtout de bêtes à cornes, ce qui prouve *a priori* la supériorité de la culture. Enfin, la commission a constaté avec plaisir qu'en bas de Québec, au moins dans la région

de Montmagny, la culture est aussi avancée qu'ailleurs, nonobstant la différence du climat.

#### FERME DU SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE.

La commission a visité cette ferme, le 3 octobre. Elle a constaté que la culture qui se fait là est très bonne, ce qui dit assez qu'elle est faite avec science et intelligence. Le tabac est cultivé avec un soin particulier ainsi que la vigne et l'on s'occupe aussi de l'éducation des abeilles. La ferme est munie d'un superbe silo, qui est exploité avec le plus grand succès et auquel M. l'abbé Chartier, le directeur des fermes, tient beaucoup. Pour alimenter ce silo, on cultive le blé-d'inde, qui est semé à la volée et réussit admirablement. Pour préparer la terre à cette semaille, à l'automne on épand le fumier sur le gazon et l'on donne un labour ; au printemps, on se contente de passer le scarificateur puis de herser, et avec ces soins le blé-d'inde, semé à la volée, réussit bien et produit abondamment du fourrage vert.

La commission n'hésite pas à déclarer que la culture payante et si intelligente qui se fait sur cette ferme est précisément celle qui convient dans notre province ; tout est fait avec soin et propreté, mais il n'y a pas d'extravagance ni de dépenses inutiles, ce qui est le grand point en agriculture.

Les commissaires ont aussi visité les fermes de MM. Bernier, Péloquin et Archambault, qui sont très bien tenues et pourraient être considérées comme fermes modèles. M. Bernier est le député du comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre des Communes et, bien que notaire par profession, il porte un grand intérêt à l'agriculture ; il cultive avec succès une magnifique ferme qu'il possède à quelques arpents de la ville, et sur laquelle il réside. M. Archambault est le propriétaire et le directeur de la fromagerie-école, qui est fort bien tenue et produit d'excellent fromage. Il sort chaque année de cette école un certain nombre d'élèves qui deviennent de bons fromagers, ce qui explique le succès des fromageries dans toute cette partie de la province. Pour la même raison, il serait fort à propos d'établir d'autres fromageries-écoles dans les parties de la province où cette industrie ne fait que de naître et où elle a besoin d'hommes compétents pour s'introduire et se propager avec succès. Du reste, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler ici que c'est dans le district de Saint-Hyacinthe, à Rougemont, qu'a été fondée cette industrie de la fromagerie, si avantageuse pour la classe agricole et l'amélioration de l'agriculture.

#### ÉTABLISSEMENT DES TRAPPISTES, A OKA.

Cet établissement se compose de 1000 arpents de terrain, donné par les Sulpiciens. Le sol n'est pas de qualité supérieure et il est joliment pierreux ; mais les Pères savent utiliser ses pierres pour confectionner des clôtures qui sont faites avec beaucoup de goût, surtout celle du jardin qui se trouve en face du monastère. Les bâtiments sont spacieux et fort bien installés. Il y a 54 vaches sur la ferme. On y remarque une beurrerie sur laquelle les Pères comptent beaucoup, vu qu'ils regardent la production du beurre comme la partie la plus payante de leur exploitation. Ces bous

Pères méritent l'encouragement qu'ils ont reçu du gouvernement : leur culture est un exemple pour les cultivateurs des localités environnantes et leur genre de vie est un modèle d'économie et de sacrifices.

#### VISITE A MGR LAFLECHE.

Se trouvant de passage à Trois-Rivières, les membres de la commission ont cru qu'il était de leur devoir de faire visite à Mgr Lafleche, à raison du grand intérêt qu'il porte à l'agriculture et à son amélioration, et de lui demander s'il avait quelques réformes à proposer. Sa grandeur a donné son opinion d'une manière générale, déclaré que l'agriculture a besoin de réformes, et a paru approuver la nomination de notre commission.

#### FERME DE M. EDOUARD BARNARD.

Cette ferme est à cinq ou six milles de Trois-Rivières. Elle a une étendue de 280 arpents, dont soixante et dix sont en bois et une dizaine a été *essouchée* cette année. Le sol est pour la plus grande partie de mauvaise qualité, sableux, léger, propre à la culture des plantes de jardinage, des pommes de terre, etc., à condition d'être considérablement engraisé. C'est assez dire qu'il est de sa nature impropre au pâturage et à la production du foin. La partie la plus avantageuse sous ce rapport se trouve dans le voisinage du Saint-Maurice, où il y a une trentaine d'arpents de terre argileuse, qui renferme cependant beaucoup de sable. Les dix arpents actuellement en voie de défrichement sont de la terre noire, qui aura besoin de beaucoup d'amélioration pour se transformer en un bon terrain agricole. Tout considéré, la commission regrette que M. Barnard n'ait pas appliqué son argent, son talent et ses connaissances en agriculture à l'exploitation d'un terrain plus propre et plus digne de pareil éléments de succès. Il a probablement voulu montrer ce que les moyens pécuniaires, la science et la persévérance peuvent faire d'une terre naturellement mauvaise, et en se plaçant à ce point de vue, son choix s'explique de même que ses succès sont incontestables.

M. Barnard fait une culture en rapport avec la qualité ou plutôt la nature de sa terre, celle des plantes-racines, du blé-d'inde, de fèves, qui sont nécessaires à l'alimentation de son bétail. Il avait cette année 9 arpents en blé-d'inde, cultivé pour la nourriture des animaux, 5 arpents en fèves, qui étaient belles, et un champ de pommes de terre bien passable, comprenant plusieurs variétés, cultivées à titre d'expérimentation. Quelques-uns des commissaires ont observé avec surprise qu'il y a passablement de chiendent dans cette partie ensemencée en fève et en blé-d'inde.

Les commissaires ont visité les bâtiments, les instruments aratoires et le bétail.

Les bâtiments sont modestes et la commission ne saurait recommander le plan adopté pour la stabulation des animaux, surtout des bêtes à cornes, qui ont une couche de glaise au lieu de pavage en bois. Le passage est trop court ; il est évident que le bétail ne peut pas être à l'aise dans une pareille installation qui, suivant l'opinion des commissaires, doit avoir une influence

préjudiciable sur la croissance des animaux et leur aptitude à produire du lait.

Il y a dans cet établissement un silo de 15x13x16 pieds.

La beurrerie, quoique bien modestement installée, fonctionne bien et donne de bons produits. C'est incontestablement une des meilleures parties de toute l'exploitation.

La collection des instruments aratoires comprend à peu près tout ce qu'il faut pour faire une bonne culture.

Le bétail se compose de quarante têtes, pour la bouverie, dont quinze vaches à lait, huit taures de deux ans et un magnifique taureau de race jersey. La plus grande partie de ces animaux, si non tous, sont de race canadienne ou des jersey. Tout en étant acceptable, ce troupeau ne saurait être représenté comme un troupeau de choix, sauf quelques exceptions. M. Barnard hache son fourrage et le mélange avec les plantes-racines, qui forment une bonne partie de l'alimentation de son bétail.

Il a été écrit quelque part que, lors de leur visite à cette ferme, les membres de la commission avaient déclaré que le bétail de M. Barnard est, pour ainsi dire, préférable à celui de la ferme de l'école de Guelph : c'est inexact, sous tous les rapports, et la commission se fait un devoir de rectifier cette erreur, par respect pour la vérité comme pour les intérêts des parties concernées.

#### FERME DE M. RITCHIE, A SAINTE-ANNE DE LA PÉRADE.

C'est une des belles fermes que la commission a visitées dans la province de Québec. Située à quelques arpents du village, sur le chemin de fer du Pacifique, elle touche au fleuve Saint-Laurent et elle est aussi arrosée par une des branches de la jolie rivière Sainte-Anne. Le site est central, à quelques milles seulement en bas de Trois-Rivières, et à une quarantaine de milles en haut de Québec. La terre, comme c'est la règle dans cette paroisse, est d'excellente qualité, propre à la culture la plus avantageuse. Les bâtiments sont magnifiques, comme installation ; les instruments aratoires renferment à peu près ce qu'il y a de mieux et le bétail est d'une supériorité incontestable.

Sous le rapport de l'élégance et de la commodité, les bâtiments ne laissent absolument rien à désirer. Pour la simplicité et l'économie du travail dans le soin du bétail, c'est la meilleure installation qui ait été vue par la commission. L'hiver, tous les ouvrages requis pour l'entretien des animaux se font sans sortir des bâtisses. Tout, enfin, est marqué au coin de l'intelligence et du bon goût et nous n'hésitons pas à dire que cette installation pourrait servir de guide ou de modèle à ceux qui se trouvent dans la nécessité de bâtir. Elle n'est guère plus coûteuse que celles du système ordinairement en usage chez nos cultivateurs, et elle est infiniment plus avantageuse. Cette installation est à la portée d'un grand nombre de cultivateurs et commande l'approbation de tous les hommes pratiques. Ces bâti-

ments ne peuvent pas être comparés à ceux de la ferme de Guelph, au point de vue du coût et de la richesse : mais ils sont plus commodes et plus simples, surtout ils exigent beaucoup moins d'ouvrage pour entretenir le bétail en bonne condition. Chaque étable est munie d'un conduit de vapeur ou d'eau chaude pour chauffer la ration ou le breuvage du bétail. La vapeur est fournie par une machine qui donne aussi la force motrice à la batteuse, au hache-paille, à une scie circulaire pour couper le bois de chauffage ainsi qu'à plusieurs autres appareils d'une grande commodité et fort utiles.

Ce troupeau, principalement la partie bovine, est le plus beau que la commission ait visité dans la province de Québec. Il se compose de soixante-deux pièces de bétail, pour la bouvierie, appartenant aux races holstein, jersey, ayershire et canadienne, qui sont croisées. Il y a trente-huit vaches à l'ait, dont dix-huit sont de magnifiques holsteins. A la dernière exposition provinciale de Québec, les holsteins de M. Ritchie ont remporté les premiers prix suivants :

- |                             |                                |
|-----------------------------|--------------------------------|
| 1. Taureau de 4 ans et plus | 6. Vaches de 4 ans et plus     |
| 2. Taureau de 3 ans         | 7. Génisse de 1 an             |
| 3. Taureau de 2 ans         | 8. Génisse de 6 mois           |
| 4. Veau de 6 mois           | 9. Génisses de moins de 6 mois |
| 5. Veau de moins de 6 mois  | 10. Troupeau de holsteins.     |

Le bétail de M. Ritchie a eu le même succès à la dernière exposition provinciale d'Ontario, tenue à Ottawa. Il a exposé 9 bêtes et obtenu 7 prix. Son taureau holstein a remporté la médaille du jubilé, la plus grande récompense offerte, c'est-à-dire qu'il a primé tous les autres.

M. Ritchie s'occupe aussi de l'élevage des chevaux.

Le reste de l'exploitation est soignée en proportion et la culture paraît bonne. Dans une aire de cinq arpents, M. Ritchie a fait deux récoltes : une de foin et une de sarrasin, qui toutes deux ont parfaitement réussi. L'outillage est à l'avenant du reste ; il constitue une collection complète des instruments aratoires les plus recommandables.

La commission aurait été anxieuse de visiter un grand nombre d'autres fermes, dans les différentes parties de la province, égales et peut être supérieures à celles plus haut mentionnées ; mais cela lui a été impossible, vu que ces visites auraient pris des mois. Pour cette raison, la commission a cru devoir limiter ses visites aux fermes qui se trouvaient à peu près sur la route à suivre pour visiter les écoles d'agriculture, qui étaient naturellement les principaux points à étudier, d'après les recommandations du comité d'agriculture.

#### REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

Tout en reconnaissant le mérite respectif des trois écoles d'agriculture de la province, et en admettant qu'elles ont contribué à l'amélioration de notre agriculture, la commission n'hésite pas à déclarer que l'enseignement agricole, tel qu'il se donne actuellement dans ces institutions, laisse beau-



coup à désirer, au double point de vue de la théorie et de la pratique. L'instruction donnée à la plupart des élèves qui sortent de ces écoles peut en faire de bons manœuvres agricoles, mais non des agronomes, c'est-à-dire des cultivateurs possédant les connaissances voulues pour organiser une exploitation raisonnée, basée sur les circonstances de position, au point de vue de l'écoulement des produits, de sol, de climat, etc., c'est-à-dire sur toutes les circonstances qui doivent guider le véritable cultivateur dans l'ordonnance de son exploitation.

Le cours théorique est tout au plus un cours élémentaire, incapable de satisfaire les aspirations d'un jeune homme qui veut réellement s'élever au-dessus de la masse des cultivateurs, et apporter son contingent au progrès qui peut se faire dans la pratique de l'art agricole. C'est peut-être là qu'il faut arriver pour trouver la cause de l'espèce d'éloignement que nos jeunes gens semblent avoir pour les écoles d'agriculture, éloignement qui se traduit par le fait que nos trois institutions ne sont fréquentées que par une trentaine d'élèves, quand l'école unique de la province d'Ontario en compte près d'un cent.

La commission est aussi d'avis que le professorat et le matériel d'enseignement de nos écoles ne sont pas ce qu'ils devraient être, dans certaines branches.

Un fait suffira pour démontrer l'exactitude de cet énoncé.

Il est admis que le principal but de l'agriculture, dans la province de Québec, doit être l'élevage du bétail, pour la production de la viande et des produits de la laiterie. Mais l'élevage suppose nécessairement une connaissance assez complète de la médecine vétérinaire et de la zootomie, qui font connaître les soins à donner au bétail, les qualités et les défauts qui caractérisent les différentes races, puis indiquent leur aptitude ou leur inaptitude aux uns que le cultivateur recherche. Or, l'enseignement de cette science est à peu près nulle dans nos écoles : dans deux il est donné par des hommes qui n'en ont pas la connaissance pratique, n'ont jamais exercé l'art de la médecine vétérinaire et ne font que lire ou répéter aux élèves ce qu'ils prennent eux-mêmes dans les livres de cette matière.

Du reste, il est facile de se former une idée de ce que peut être cet enseignement, quand on constate par les rapports des trois écoles que le traitement du professeur de médecine vétérinaire est de *soixante piastres par année*.

Une autre lacune importante dans l'organisation de nos écoles, c'est le manque trop prononcé de musées ou d'appareils pour faire, par les yeux, la démonstration de l'enseignement ou des matières traitées par les professeurs. Sous ce rapport, l'école de Sainte-Anne est la mieux pourvue, mais son matériel laisse beaucoup à désirer. Pourtant, c'est par cet enseignement démonstratif, ou par les yeux, que l'on peut arriver le plus promptement et le plus sûrement à inculquer à l'élève, en l'intéressant, en l'amusant pour ainsi dire, et sans le fatiguer, une foule de connaissances qui sont de la plus grande importance.



Encore un défaut dans l'organisation de nos écoles d'agriculture, c'est le fait que les fermes sur lesquelles se donne l'enseignement pratique n'appartiennent pas aux écoles ; à Sainte-Anne et à l'Assomption, elles appartiennent aux collèges de ces deux localités, et à Richmond, elle appartient à une compagnie, qui fait de cette ferme une exploitation d'affaire. On cherche naturellement à tirer de ces fermes tout le profit possible, et quand, pour atteindre ce but, on se trouve en conflit avec les besoins de l'enseignement, ceux-ci sont généralement sacrifiés ou négligés. L'exploitation est dirigée au point de vue de l'institution qui possède la ferme, et l'enseignement n'en profite qu'en autant que ses besoins rentrent dans le cadre du but à atteindre par l'exploitation. Les propriétaires de ces fermes—cela est constaté dans presque tous les rapports des directeurs des écoles—ne risquent aucune innovation, de font aucune dépense susceptible d'affecter le revenu, si nécessaires que puissent être ces dépenses pour compléter l'enseignement de la pratique. Il n'est pas dans notre intention de les blâmer, puisqu'ils ne font qu'obéir à des intérêts bien légitimes ; mais il est du devoir de la commission de signaler cette anomalie comme une des principales causes du peu de résultat produit par l'enseignement donné dans ces écoles, ainsi que de son peu d'efficacité. Lors de sa visite à ces établissements, la commission a été informée, par quelques-uns des professeurs, qu'il leur est impossible de donner à l'enseignement tout le développement et la portée pratique qu'il pourrait avoir, parce que les propriétaires des fermes refusent de faire les changements ou les améliorations voulues, sous prétexte que cela leur ferait encourir des dépenses ou des pertes qu'ils ne veulent pas supporter, bien que la comptabilité de ces fermes accuse un montant de profit net assez considérable. Enfin, pour la raison qu'ils feraient perdre du temps aux hommes de la ferme ou qu'ils endommageraient les instruments aratoires, on exclut les élèves de l'avantage de prendre une part active et régulière à quelques-uns des travaux les plus importants dans la pratique culturale.

Cet état de choses occasionne une autre lacune considérable dans l'enseignement pratique. Il est bien connu que les soins ou l'alimentation à donner au bétail ne sont pas identiquement les mêmes pour les différentes espèces d'une même race, et il est pareillement connu qu'au point de vue du profit ou de l'aptitude pour une exploitation donnée, ces différentes espèces sont douées de qualités et d'avantages différents. Il est important d'apprendre tout cela aux élèves, particulièrement dans l'enseignement pratique. Or les propriétaires des fermes ne gardant que le bétail qu'ils considèrent convenir le mieux à leur exploitation, il s'en suit qu'à chaque école les élèves ne peuvent étudier pratiquement qu'une couple d'espèces dans chaque race, notamment dans la race bovine, ce qui, sous ce rapport, laisse l'enseignement très incomplet sur un point d'une importance considérable.

De la part des élèves qui y sont admis, il y a deux causes principales qui contribuent à neutraliser l'action de nos écoles d'agriculture : l'absence de l'instruction élémentaire voulue pour leur permettre de suivre les cours avec tout le profit qu'ils pourraient en retirer et la trop courte durée, souvent aussi l'irrégularité de leur séjour à l'école. A leur entrée, beaucoup d'élèves savent à peine lire et écrire difficilement : comment donner fruc-

tuellement des cours un peu relevés à des esprits aussi peu préparés? à des jeunes gens même incapables de prendre des notes par écrit sur les leçons données par le professeur? Puis, quand ils commencent à être un peu au courant, bon nombre de ces élèves laissent l'école avant de compléter leurs cours, de sorte qu'ils retournent dans leurs familles avec des notions absolument incomplètes, susceptibles de créer la plus mauvaise impression sur la nature et la valeur de l'instruction donnée dans nos écoles d'agriculture. Chez les cultivateurs, comme dans les autres classes, la demi-science provoque toujours la dépréciation des études sérieuses et réellement utiles. C'est peut-être à cela qu'il faut attribuer en bonne partie le peu de dispositions que nos cultivateurs semblent avoir pour envoyer leurs fils aux écoles d'agriculture.

Quoi qu'on en ait dit au contraire, la commission est d'opinion que la connexion entre les collèges classiques et les écoles d'agriculture est de nature à inspirer du dégoût aux élèves pour la profession agricole. Les études en apparence plus brillantes des élèves du collège, avec lesquels les autres sont souvent en contact, sont de nature à faire naître chez ces derniers l'impression que la pratique de l'art agricole est bien moins relevée que l'exercice des professions libérales et cela contribue indubitablement à perpétuer l'idée si fautive que la classe agricole est inférieure aux autres. C'est un des préjugés qu'il importe le plus de déraciner pour donner à l'étude de l'agriculture l'entrain qu'elle doit avoir pour produire des résultats sérieux et tant qu'on n'éloignera pas les écoles d'agriculture des collèges classiques, on laissera à ce préjugé un moyen d'action et d'influence considérable chez les jeunes gens qui devraient être tenus le plus en dehors de ses atteintes.

La partie expérimentale, qui est de la plus haute importance, laisse aussi beaucoup à désirer dans l'enseignement des trois écoles, principalement dans l'enseignement pratique. Un cours complet devrait comprendre toutes les parties de la pratique culturale, ou, si l'on veut, la pratique de toutes les cultures qui peuvent se faire dans les différentes parties de la province. Pour cela, il faudrait donner aux élèves des exemples, au moins en petit, de toutes ces cultures. Malheureusement, cela ne se fait pas dans nos écoles, ou plutôt sur les fermes qui sont censées y être attachées: on ne fait que les cultures tombant dans la sphère de l'exploitation requise pour donner des revenus et l'on ne donne aux élèves aucune notion pratique des autres cultures, en sorte que si, après leur sortie, ils se trouvent dans des circonstances nécessitant la pratique de ces cultures, qu'il n'ont pas apprises à l'école, ils sont obligés de le faire à leur risque et péril. Il ne faut donc pas s'étonner si, devenus cultivateurs pour leur compte, ces élèves se contentent de faire comme les autres cultivateurs au lieu de sortir du cadre ordinaire et de donner à ceux qui les entourent l'exemple pratique des nouvelles méthodes et des cultures améliorées.

Enfin, une lacune intolérable dans l'enseignement pratique de deux des écoles, c'est l'absence de beurrerie et de fromagerie, où les élèves pourraient se mettre parfaitement au courant de la pratique de l'industrie laitière, qui occupe une place si prééminente dans notre système agricole. On prétend donner des cours sur cette matière; mais, la pratique étant essen-

tielle dans l'apprentissage de cette industrie, il est évident que les élèves qui sortent des écoles ne sont pas plus avancés sous ce rapport que les autres fils de cultivateurs auxquels on a fait lire un traité imprimé sur le sujet.

La commission signale cette lacune d'une manière spéciale et croit de son devoir de rappeler que ces écoles ont eu des subventions spéciales du gouvernement, pour établir ces beurrieres ou fromageries, et qu'elles n'ont pas jugé à propos de s'en prévaloir.

Nos écoles d'agriculture, telles qu'elles sont maintenant organisées, sont donc loin d'être à la hauteur de la mission que leur imposent les circonstances où se trouve le pays. Depuis un certain nombre d'années, l'agriculture a fait dans notre province des progrès sensibles, et, dans certaines parties du pays, nous avons aujourd'hui des agriculteurs ou des agronomes qui, par leurs connaissances comme dans leur exploitation, ne le cèdent en rien à ceux des centres agricoles les plus avancés d'Ontario. Pour répondre aux besoins, les écoles d'agriculture devraient suivre ce progrès, même le devancer et se mettre au niveau des idées qui ont cours maintenant sur l'enseignement agricole et qui sont naturellement beaucoup plus avancées qu'elles ne l'étaient il y a dix ou quinze ans; enfin, nos écoles devraient être à la hauteur des exigences du moment, qui sont certainement beaucoup plus considérables aujourd'hui qu'autrefois.

On se plaint que les subventions du gouvernement ne sont pas suffisantes pour permettre d'opérer les réformes si impérieusement exigées par le temps et les circonstances où nous vivons.

C'est vrai jusqu'à un certain point, ou plutôt dans un sens; mais à un autre point de vue, c'est inexact et quand on compare les sommes données par le gouvernement avec les résultats obtenus, on est forcé d'admettre que la province n'a pas en retour l'équivalent des sacrifices qu'elle s'impose. Si imparfaite que soit la statistique fournie par les écoles sur le nombre de leurs élèves qui se livrent à l'agriculture, on peut cependant affirmer que les deux tiers, au plus, de ces élèves, s'adonnent à l'agriculture après être sortis des écoles. La moyenne des élèves qui fréquentent ces écoles est de trente, au maximum, de sorte que le nombre de ces élèves qui embrassent la carrière agricole n'excède guère vingt par année, en moyenne. Comme les subventions payées aux trois écoles sont de \$8,799.00 par année, il en résulte que chaque cultivateur, formé dans ces institutions, coûte à la province \$439 par année, ou \$878 pour les deux années que dure le cours complet. Il faut admettre que c'est exorbitant. C'est infiniment plus que ne coûtent à la province d'Ontario les cultivateurs formés à l'école de Guelph. D'après les rapports de cette école pour les sept années comprises de 1880 à 1886, inclusivement, chaque élève de la province d'Ontario a coûté au gouvernement \$184.01 par année, ou environ \$255.00 de moins que dans les écoles de la province de Québec. En supposant que la proportion des élèves du collège de Guelph, qui se font cultivateurs, soit la même que parmi les élèves de nos écoles, chaque cultivateur formé à ce collège coûte au gouvernement d'Ontario \$245.00 par année ou \$490.00 pour les deux ans, ce qui

fait respectivement \$194 et \$388 de moins que ce que nous coûtent les cultivateurs formés par nos écoles de la province de Québec.

Les rapports du collège de Guelph contiennent aussi d'autres faits que la commission croit de son devoir de signaler, vu qu'ils semblent établir clairement l'insuffisance de l'enseignement donné dans nos écoles.

Durant les sept ans mentionnés plus haut, le collège de Guelph a été fréquenté par 127 élèves venant de la province de Québec : 37 en 1880, 24 en 1881, 12 en 1882, 16 en 1883, 14 en 1884, 14 en 1885 et 8 en 1886. Il est assez évident que si nos écoles donnaient un cours à la hauteur des besoins et des progrès de l'agriculture, ces élèves n'iraient pas chercher au collège de Guelph une instruction qu'ils pourraient se procurer à bien moins de frais dans leur province. On ne saurait prétendre que cela doit être attribué au fait que nos écoles sont catholiques et françaises, puisque nous avons celle de Richmond, qui est anglaise et protestante.

Le coût excessif de nos écoles d'agriculture s'explique facilement par la multiplicité de ces écoles et du personnel qu'elle comporte. Voici le tableau de ce personnel et des traitements qu'il reçoit :

	<i>Sainte-Anne.</i>	<i>l'Assomption.</i>
Directeur et assistant directeur.....	\$ 450.00	\$ 450.00
Professeur d'agriculture...	600.00	600.00
"    de médecine vétérinaire.....	60.00	60.00
"    du droit rural...	60.00	60.00
Chef de pratique.....	100.00	200.00
Contre-maître des ateliers..	60.00	60.00
	<hr/>	<hr/>
	\$1,330.00	\$1,430.00

*Richmond.*

Principal.....	\$ 800.00
Directeur général.....	800.00
Secrétaire-trésorier.....	50.00
Contre-maître.....	320.00
Professeur de médecine vétérinaire.	60.00
"    "    de droit rural..	50.00
"    "    de chimie et botanique.	40.00
	<hr/>
	\$2,120.00

Le personnel de ces trois écoles coûte donc \$4,880.00 par année, ou une moyenne de \$1,626.66 par école. Quant au nombre du corps enseignant ou dirigeant, il est de 21, d'après les derniers rapports des écoles, ce qui fait presque *un par élève*.

Il est évident que le personnel d'une seule de ces trois institutions pourrait facilement donner l'instruction aux vingt ou trente élèves fréquentant ces écoles, ce qui laisserait une somme de plus de \$3,000 à donner en bourses ou de quoi procurer l'instruction agricole à un nombre de jeunes gens trois fois plus considérable.

#### RÉFORMES A OPÉRER.

La commission est d'avis qu'une des deux écoles de médecine vétérinaire maintenues par le gouvernement devrait être annexée à une école d'agriculture. Il paraît assez évident que pour le traitement annuel de soixante piastres payé au professeur de médecine vétérinaire dans chacune de nos trois écoles, on ne peut guère compter sur un enseignement sérieux. La subvention payée à l'une des écoles de médecine vétérinaire pourrait être ajoutée à l'allocation de l'école d'agriculture, ce qui augmenterait considérablement les ressources de cette dernière sans augmenter les dépenses faites par le gouvernement.

Pour rendre l'enseignement complet, il est nécessaire d'attacher à chaque école une beurrerie ou au moins une fromagerie, afin de donner un cours pratique sur l'industrie laitière, qui joue un si grand rôle dans notre système agricole et son amélioration. L'absence d'une beurrerie ou d'une fromagerie aux écoles de Sainte-Anne et de l'Assomption est une lacune inexplicable et condamnable.

L'enseignement pratique de l'industrie laitière serait un excellent moyen d'assurer aux élèves une carrière lucrative en sortant de l'école : possédant la pratique dans l'art de fabriquer le beurre et le fromage, ceux qui n'auraient pas les ressources voulues pour s'établir sur une ferme trouveraient facilement un emploi payant en s'engageant comme directeurs d'exploitation dans les beurreries et fromageries des différentes parties de la province, ou pourraient établir des fromageries pour leur propre compte.

Il est constaté, comme cela a déjà été observé, qu'un bon nombre des élèves admis dans les écoles d'agriculture ne possèdent pas l'instruction élémentaire requise pour suivre avantageusement les cours et qu'on est parfois obligé de leur enseigner des choses qu'ils auraient pu apprendre dans les écoles ordinaires. C'est un abus qu'il faut supprimer : les écoles d'agriculture doivent refuser l'admission à tous les jeunes gens n'ayant pas l'instruction élémentaire requise pour suivre les cours avec profit.

Il serait à désirer que dans les écoles élémentaires de la campagne, les premières notions de l'agriculture fussent enseignées aux élèves d'une manière attrayante et pratique, au moyen d'un petit traité d'agriculture bien approprié. Malheureusement, un tel livre n'est pas en usage dans les écoles. Il serait probablement à propos d'accorder un certain encouragement, pour assurer la publication d'un ouvrage de ce genre.

Actuellement, l'admission des élèves se fait d'une manière que la commission ne trouve pas satisfaisante. Il faudrait changer les règlements à ce sujet et adopter le mode suivant :

Chaque comté et division de comté, constituée en société d'agriculture, aura le privilège de maintenir gratuitement à l'école un élève, qui devra être de préférence fils de cultivateur du comté et sera désigné par les directeurs de la société réunis en assemblée régulière et admis à l'école sur présentation d'un certificat à cette fin, signé par le président de la société et endossé par le député du comté à la législature provinciale. Il devra en outre posséder les qualifications requises par les règlements de l'école concernant l'admission des élèves.

Chaque division électorale d'une cité ou ville aura aussi le privilège de maintenir gratuitement à l'école un élève qui sera admis sur le certificat du député de cette division électorale à la législature provinciale, et, pour le reste, aux mêmes conditions que les élèves venant des districts ruraux.

Si un comté ou une division du comté n'envoie pas d'élève à l'école, le commissaire de l'agriculture pourra remplir cette vacance en remplaçant cet élève par un autre venant d'un autre comté, recommandé par la société d'agriculture de ce comté ou de cette division de comté, et porteur d'un certificat, signé par le président de la société d'agriculture, endossé par le député du comté à la législature provinciale, et, pour le reste, sujet à toutes les autres conditions concernant l'admission des élèves à l'école.

Si une division électorale de cité ou de ville n'envoie pas d'élève à l'école, le commissaire de l'agriculture pourra pareillement remplir cette vacance en remplaçant cet élève par un autre, appartenant à une autre division électorale de cité ou ville, à condition qu'il soit recommandé par le député de sa division, à la législature provinciale, et qu'il possède les autres conditions requises pour être admis à l'école.

Le père ou le tuteur de chaque élève signera un écrit par lequel il s'engage à rembourser au gouvernement le prix de la pension et de l'instruction dans le cas où, à sa sortie de l'école, l'élève ne se livrerait pas à la pratique de l'agriculture, sauf le cas d'incapacité provenant de mauvaise santé.

Enfin, il faut absolument changer l'enseignement donné dans les écoles d'agriculture, de façon à le rendre plus complet et à l'élever au niveau des besoins de la réforme agricole, ainsi que des aspirations de nos jeunes gens, qui demandent un enseignement plus relevé et plus étendu que celui qui se donne actuellement dans nos trois écoles.

Pour opérer toutes ces réformes et procurer au pays l'enseignement agricole qu'il lui faut, la commission recommande ce qui suit :

1. L'établissement, aux frais du gouvernement, d'une seule école d'agriculture pour toute la province de Québec, munie de laboratoires, musées, etc., nécessaires pour donner un enseignement complet et efficace ;
2. Indépendance complète de cette école de toute autre corporation enseignante, avec contrôle exclusif du ministre de l'agriculture sur sa direction ;



3. Organisation d'un professorat compétent et complet dans toutes les branches de l'enseignement ;

4. Le cours complet sera de trois ans et aucun élève ne sera admis gratuitement à l'école à moins d'avoir atteint l'âge de seize ans et de posséder une bonne instruction élémentaire.

5. Annexion à cette école, pour l'enseignement pratique, d'une ferme divisée en deux parties : l'une, pour la culture régulière, destinée à montrer aux élèves qu'une culture, faite d'après les données de la science agricole, est une culture payante, et l'autre, pour l'expérimentation, destinée à faire voir aux élèves des expériences sur les méthodes nouvelles, sur la culture de certains grains et fruits, et, surtout, sur les qualités et les défauts des différentes races de bétail ;

6. Annexion à l'école ou à la ferme d'un établissement complet pour l'enseignement pratique de l'industrie laitière ;

7. Annexion à cette école de l'une des deux écoles de médecine vétérinaire ;

8. Etablissement de cette école, si c'est possible, dans un endroit éloigné des villes et des grands centres de population, et représentant à peu près la moyenne des conditions climatiques de la province, au point de vue agricole ;

9. Subvention suffisante pour assurer le fonctionnement régulier de cet établissement.

10. Rédaction du *Journal d'Agriculture* par les directeurs et les professeurs de cette école ;

11. Chaque élève, suivant les cours, devra subir des examens à la fin de chaque terme, et, à sa sortie de l'école, il lui sera décerné un diplôme conforme au résultat de tous les examens qu'il aura subis. Tout élève, porteur d'un diplôme de capacité, aura droit d'obtenir gratuitement du gouvernement cent acres de terres de la couronne, sujet aux conditions d'établissement prescrites pour les colons ordinaires ;

12. La chaire de médecine vétérinaire, attachée à l'école, aura doit d'accorder aux élèves, qui auront suivi tous ses cours avec succès, une licence autorisant les porteurs à exercer l'art vétérinaire dans la province de Québec.

La commission ne se dissimule pas que l'entretien de cet établissement entraînerait probablement une augmentation de dépenses pour le gouvernement ; mais elle n'ignore pas, non plus, que l'on pourrait attribuer au maintien de cette institution des sommes assez considérables qui se dépen-

sent actuellement pour les mêmes fins, notamment les suivantes : allocations aux écoles d'agriculture, \$8,799 ; journaux d'agriculture (partie affectée à la rédaction), au moins \$1,000 ; beurrieres et fromageries, \$2,000 ; école de médecine vétérinaire française, \$2,000 ; livre d'or ou livre généalogique du bétail canadien, \$1,000, ce qui fait en tout \$14,799. Avec une somme additionnelle peu considérable, il serait possible de maintenir une institution aux besoins du pays et de l'agriculture.

#### COLONIES AGRICOLES.

Le gouvernement paie, chaque année, des sommes considérables pour l'entretien des institutions de réforme pour les jeunes gens, et l'augmentation constante de ces dépenses est devenue une question d'importance grave, au point de vue des finances du pays. La commission pense qu'il y aurait probablement moyen de diminuer sensiblement ces dépenses, en transformant une partie des institutions de réforme en établissements agricoles, où les jeunes gens pourraient gagner leur entretien, tel que cela se pratique en Europe, notamment au célèbre établissement de Mettray qui, des jeunes hommes qu'on lui envoie pour les réformer, fait des agronomes recherchés par les grands propriétaires, comme directeurs d'exploitation. Actuellement, on fait apprendre des métiers aux enfants qui sont envoyés en réforme ; cela ne les prépare pour ainsi dire qu'à la vie de ville, c'est-à-dire au genre de vie qui les expose le plus à l'entraînement de leurs mauvais penchants, au lieu qu'en en faisant des agriculteurs, on les ferait entrer dans une carrière qui les mettrait à l'abri de ce danger, résultant des défauts de leur caractère ou de leurs penchants. Ces institutions pourraient être établies sur les terres de la colonie ; devenir de véritables écoles de défrichement et de culture ; et, avec une sage direction, elles pourraient à peu près se maintenir par elles-mêmes, ce qui aurait le double avantage, et de dégrever le trésor et de contribuer d'une manière sensible à l'enseignement agricole ainsi qu'à l'amélioration de l'agriculture. Quand ces établissements réussissent si bien en Europe, comme à Mettray, il est difficile de voir pourquoi ils ne réussiraient pas ici.

#### FERMES MODÈLES.

L'enseignement nécessaire à la réforme de l'agriculture s'adresse à deux classes bien distinctes : aux jeunes gens, qui doivent prendre leur instruction dans les écoles, et aux cultivateurs déjà établis, qui doivent s'instruire en bonne partie par l'exemple des bonnes cultures, c'est-à-dire des fermes modèles.

La commission n'hésite pas à dire que l'établissement d'une ferme modèle, dans chaque comté, donnerait un élan considérable au progrès ainsi qu'à l'amélioration de l'agriculture, vu que les cultivateurs avoisinants seraient toujours portés à imiter la culture payante et améliorée qu'ils auraient sous les yeux, et que ces fermes modèles, munies d'animaux de belle et bonne race, pourraient avec le temps les répandre dans toutes les parties de chaque comté où elles se trouveraient. Mais cette innovation entraînerait, soit l'abolition des sociétés d'agriculture, que les intéressés ne seraient



pas prêts à approuver, soit une augmentation de dépenses que le pays n'est pas en état de supporter.

La commission croit qu'il serait possible d'arriver au même but par un moyen plus économique et plus populaire. Ce moyen, ce serait de continuer le système de concours pour les fermes les mieux tenues, lesquels concours n'auraient lieu que tous les trois ans, et d'y ajouter cinq prix d'excellence pour la région ressortant à chaque société d'agriculture, comme suit :

1. Premier prix.....	\$100,00
2. Second prix.....	60,00
3. Troisième prix.....	40,00
4. Quatrième prix.....	30,00
5. Cinquième prix.....	20,00

La ferme qui obtiendrait le premier prix serait proclamée la ferme modèle du comté ou de la division de comté dans laquelle elle serait située, et conserverait ce titre tant qu'il ne lui serait pas enlevé dans un autre concours. Ces prix seraient en sus de ceux accordés par les sociétés d'agriculture et payés par le gouvernement à même une allocation spéciale à cette fin.

Toute ferme, ayant une étendue de quarante arpents en culture, pourrait concourir et il serait fait des règlements pour déterminer le nombre de points pour le bétail, la culture, les instruments aratoires et les bâtisses, respectivement. Les juges seraient nommés par le conseil d'agriculture.

#### RÉORGANISATION DU CONSEIL D'AGRICULTURE.

Au conseil d'agriculture, tel qu'il existe maintenant, la commission recommande de substituer une commission composée du ministre de l'agriculture, président *ex-officio*, et de dix membres, au plus, du comité de l'agriculture de l'Assemblée législative, choisis parmi les députés ayant des connaissances pratiques en agriculture, et de cinq autres personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du commissaire de l'agriculture. Cette commission aurait les attributions et les pouvoirs dévolus au conseil d'agriculture par les lois actuellement en force, lesquelles ne seraient pas changées, sauf pour ce qui regarde la composition du conseil et la nomination de ses membres. Ce changement aurait pour effet de rendre l'action du conseil plus efficace auprès du gouvernement et des Chambres et de le soumettre plus directement au contrôle de la population agricole; deux points de la plus haute importance, pour donner à la réforme ou à l'amélioration de l'agriculture toute l'énergie qu'exige cette grande œuvre.

#### CERCLES AGRICOLES.

La commission approuve ces institutions et recommande au gouvernement de faire tout en son pouvoir pour stimuler ou étendre leur action. L'échange d'idées et les discussions qui se font dans les assemblées de ces cercles sont de nature à produire des résultats incontestables dans l'amélioration de l'agriculture et l'introduction des méthodes améliorées.

## INDUSTRIES AGRICOLES.

Les industries agricoles, c'est-à-dire celles qui ont pour objet la transformation en articles de commerce de certains produits de l'agriculture, telles que les filatures de lin, les féculeries, les filatures de laine, les beureries, les fromageries sont de la plus haute importance pour l'amélioration de l'agriculture. En assurant au cultivateur un marché sûr et rémunérateur pour l'écoulement de ses produits, elles lui procurent les moyens requis pour faire dans sa culture des améliorations désirables et, surtout, elles contribuent à faire de l'agriculture une industrie payante, ce qui relève cette noble profession aux yeux des gens qui n'apprécient une carrière que par la richesse pécuniaire qu'elle donne.

Le sol de notre province est des mieux adaptés à la culture du lin, et il est tout probable que si cet article pouvait se vendre régulièrement pour de l'argent, beaucoup de gens s'adonneraient à sa culture, qui est facile. La filature devrait réussir d'autant mieux dans la province qu'il s'y importe, chaque année de l'étranger, pour des sommes considérables de toiles et d'articles similaires. La graine du lin servirait à faire de l'huile et surtout les tourteaux, qui sont un aliment des plus recommandables pour les bêtes bovines et qui nous viennent actuellement de l'étranger, pour le peu qui se consomme.

La féculerie est une autre industrie dont l'introduction serait extrêmement avantageuse aux habitants de certaines parties de la province, où la pomme de terre vient en abondance, mais d'où il est presque impossible de la transporter avec profit sur les marchés. Nos filatures de coton emploient des quantités énormes de fécule qu'elles font venir de l'étranger : quand nous avons la matière première en si grande abondance et, surtout, quand il est de fait que nous pouvons la produire, avantageusement pour nos cultivateurs, et la vendre à bien meilleur marché que dans les pays qui l'emploient pour faire la fécule qu'ils vendent à nos manufacturiers, il semble qu'il devrait y avoir moyen d'établir des féculeries dans certaines parties de notre province, qui ont besoin de cette industrie nouvelle pour écouler le produit d'une culture occupant une grande place dans leur exploitation ou leur système d'agriculture.

Il est une autre industrie qui a attiré l'attention spéciale de la commission : c'est la transformation de notre minéral de phosphate de chaux en superphosphate pour les fins agricoles. Ce minéral est exporté en Angleterre et là converti en superphosphate, dont une bonne partie est exportée aux États-Unis, où il fait la fortune des cultivateurs américains. On prétend que le seul obstacle à sa préparation dans notre province, c'est l'élévation des premiers frais à encourir pour lancer cette industrie. La commission est d'avis que le gouvernement rendrait service au pays et à l'agriculture en s'imposant, au moins dans une certaine mesure, les sacrifices nécessaires pour induire des capitalistes ou des industriels à doter notre province de cette industrie.

Il est une autre industrie que la commission recommande d'une manière spéciale à l'attention du gouvernement, celle de la fabrication de la pulpe.

de bois. Cette industrie n'emploie pas les produits de ferme comme la matière première, puisque son objet est la transformation du bois en pulpe ; mais elle se rattache à l'agriculture, ou du moins à une bonne partie de la classe agricole, en ce qu'elle pourrait fournir aux cultivateurs qui ont des bois de peu de valeur sur la partie non défrichée de leurs terres, de tirer un parti avantageux de ces bois en les vendant pour la fabrication de la pulpe. Les extraits suivants pris dans une lettre adressée par un industriel allemand au ministre de l'agriculture du Canada, font voir les avantages de cette industrie, sa nature et l'énorme développement dont elle est susceptible.

« Comme vous le savez, probablement, la fabrication du papier avec la fibre du bois, sapin ou tremble, se pratique depuis plusieurs années. Elle s'est faite d'abord au moyen d'un procédé mécanique réduisant le bois en pulpe. Le professeur Mitscherlich a depuis trouvé un moyen de traiter le bois chimiquement, en le faisant bouillir dans l'acide sulfurique et le produit donné par cette méthode supprime rapidement la pulpe préparée par l'ancien procédé. Jusqu'à tout récemment, le procédé Mitscherlich était couvert par un brevet ; mais les cours de justice impériales ont annulé ce brevet, vu que ce procédé paraît avoir été révélé par un écossais au professeur Mitscherlich.

« Il me semble que le Canada pourrait tirer profit des immenses ressources qu'il a dans ses forêts, et ses dépôts de minerais sulfureux, qui existe en si grande abondance dans ses gisements de pyrites, par la fabrication du papier pour les besoins du continent et même pour les besoins internationaux. S'il fallait employer à la fabrication du papier notre approvisionnement actuel de bois, il serait bien vite épuisé et les prix s'élèveraient beaucoup. Avec les bénéfices qu'on pourrait retirer, par cette industrie, des ressources forestières du Canada, on pourrait facilement payer la dette des chemins et les colons, au lieu de brûler le pin et le sapin, pourraient obtenir de beaux bénéfices de ce dont ils sont obligés aujourd'hui de se débarrasser par le feu.

« Si l'idée que je viens d'émettre trouvait de l'écho au Canada, je serais prêt... à former une compagnie en Allemagne pour utiliser sur un grand pied la fibre de bois venant du Canada... Dans l'intervalle, la cellulose a remplacé presque toutes les autres matières dans la fabrication du papier et il n'y a pas de doute que ce procédé continuera à prendre de plus grandes proportions. L'emploi de la cellulose n'a pas de limites et ne dépend que de la quantité suffisante de pin dont on peut disposer, de l'eau pour laver la cellulose et de la facilité de conduire le trop plein de cette eau jusqu'à la rivière. Ces deux conditions ne sont pas faciles à trouver en Allemagne...

« Supposant maintenant que chacune de ces 3,952 machines ne produise que deux tonnes par jour, nous avons une consommation annuelle de pulpe à papier s'élevant au moins à  $2 \times 3,952 \times 300 = 2,371,200$  tonnes, ou près de 2,400,000 tonnes par année. Maintenant, où peut-on trouver la matière première pour cette immense production de papier ? A cette question, la pensée se tourne involontairement vers le Canada. Par son abondance de vastes forêts de pin et d'épicéa, le Canada seul peut satisfaire aux besoins du monde entier dans cette nouvelle branche d'industrie. Supposons que

la production annuelle du papier soit de 2,400,000 tonnes et que la moitié de ce poids, ou 1,200,000 tonnes, soit faite avec de la pulpe de bois, et de plus que chaque tonne de papier fini exige trois tonnes de pulpe de bois, alors la consommation totale de papier exigerait 3,600,000 tonnes de bois de pin. Mais le Canada fournit, outre le bois, d'autres matériaux importants pour cette fabrication : par exemple, le charbon, pour chauffer, et les *pyrites communes de fer pour préparer l'acide sulfurique*. Or, le Canada possède toutes ces matières premières dans le voisinage de ses ports de mer. Le fret du Canada en Europe ne peut donc entrer en considération à l'encontre de ces énormes avantages. Mais jusqu'aujourd'hui, en Canada, une grande partie du bois, propre à la fabrication du papier, est tout simplement brûlée. Supposons que le Canada ne puisse fournir que la moitié de ces 3,600,000 tonnes, soit environ 1,800,000 tonnes chaque année, et calculons de plus la tonne de bois de pin de 100 à 120 mares, comme elle coûtera en Allemagne, nous obtenons pour le Canada une recette brute de 198,000,000 de mares, dont il faut déduire les frais de transport. Mais ces dépenses restent au bénéfice du Canada, soit de son économie interne, soit de sa marine."

Ces remarques s'appliquent d'une manière spéciale à la province de Québec, qui possède d'immenses étendues de forêts dont les bois ne sont propres qu'à cette fin. Comme l'observe si bien le Dr Otto Halm, presque tout le bois qu'on brûle actuellement pour défricher la terre pourrait servir à faire de la pulpe, et au lieu d'avoir le trouble de le brûler pour rien, le colon aurait l'avantage de vendre ce bois, si on réussissait à établir ici la fabrication de pulpe en question. Nous avons déjà des fabriques de pulpe : mais elles opèrent d'après le système du broyage, donnant une pulpe qui ne fait qu'un papier inférieure, vu que le broyage raccourcit les fibres, et et qui ne peut pas beaucoup se vendre sur les marchés d'Europe, où la cellulose à l'acide sulfurique l'a supplanté.

Au reste, la consommation d'acide sulfurique requis pour cette industrie fournirait de suite un marché considérable pour cet article et déterminerait l'ouverture d'établissements où l'on emploierait les pyrites de fer et de cuivre, qui se trouvent en si grande quantité dans la province, et alors nous aurions l'acide nécessaire pour traiter notre phosphate de chaux et le transformer en superphosphate pour les fins agricoles. Pour toutes ces raisons, la commission attire d'une manière spéciale l'attention du gouvernement sur l'importance de cette industrie de la pulpe et sur les autres industries qui lui sont annexés.

Plusieurs autres industries méritent aussi d'attirer l'attention du gouvernement et de recevoir de sa part la considération la plus favorable.

On emploie depuis quelques années le raisin de la vigne sauvage pour faire un vin susceptible de remplacer certains crûs qui nous viennent d'Europe. Comme cette vigne sauvage réussit dans presque toutes les parties de la province, avec un peu de soin, elle pourrait peut-être devenir une source de revenu pour nos cultivateurs.

La culture des arbres fruitiers a pris depuis une dizaine d'années des proportions considérables et les fruits, principalement les pommes, fournis-

sent un appoint sensible au chiffre de nos exportations. Les pépinières sont un moyen efficace de propager la culture des arbres fruitiers et à ce point de vue, les propriétaires de pépinières font une œuvre qui mérite d'être encouragée.

Les sucreries de betterave ont occupé l'attention du public et du gouvernement depuis un certain nombre d'années. Malheureusement, le bas prix auquel le sucre de canne est aujourd'hui livré au commerce rend la concurrence difficile. Pour cette raison, la commission croit qu'il serait à propos que le gouvernement, vu l'insuccès de ces moyens, aidât, par des moyens autres que ceux employés jusqu'à présent, la sucrerie de betterave de Berthier. Ainsi, pour encourager les cultivateurs à cultiver la betterave, il pourrait leur être accordé une prime de cinquante centins par tonne de betterave livrée à la sucrerie, jusqu'à concurrence des \$12,000 qui ont déjà été votées à cette fin. Cela mettrait probablement les fabricants en état de faire prospérer leur industrie et de la maintenir sur un bon pied dans l'avenir.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION.

L'opération des réformes indiquées plus haut exige de la part du gouvernement une action énergique, guidée par une connaissance pratique et spéciale de tout ce qui concerne l'agriculture. A cette fin, l'organisation d'un ministère spécial d'agriculture est d'une nécessité absolue et pour cette raison la commission recommande instamment au gouvernement d'organiser au plus tôt le département d'agriculture et de colonisation dont l'établissement est autorisé par la loi passée à la dernière session et d'en confier la direction à un cultivateur pratique.

N. BERNATCHEZ,

Président.



---

ANNEXES AU RAPPORT PRELIMINAIRE

DE LA

COMMISSION AGRICOLE

---





ANNEXE I.  
—  
MEMOIRE  
DU  
RÉVÉREND L. O. TREMBLAY,  
DIRECTEUR DE  
L'ECOLE D'AGRICULTURE DE SAINTE-ANNE.

---

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET A MESSIEURS  
LE MEMBRES DE LA COMMISSION AGRICOLE,

*Messieurs,*

L'agriculture, plus encore que les autres industries, a besoin, pour être exercée avec succès, du concours de plusieurs sciences. Elle n'est pas, comme tant de personnes le croient, un art grossier que l'on peut exercer sans instruction première et par hasard. L'observation seule ne suffit pas pour tirer de la terre les immenses trésors qu'elle recèle. Sans le flambeau de la science, on ne peut compter sur aucun résultat heureux dans la carrière agricole. De même que l'industrie, proprement dite, n'a pris un véritable essor que depuis le moment où les sciences ont été appelées à la diriger, de même aussi l'agriculture entrera dans la voie du progrès et cessera d'être un art purement manuel, lorsque l'homme des champs comprendra la nécessité d'appuyer ses pratiques hasardées sur les principes sûrs et des féconds théories scientifiques contrôlées par l'observation des faits.

Il y a en agriculture la science et l'art. La science comprend les principes qui éclairent, dirigent la mise en pratique des procédés, perfectionnent les moyens d'action et montrent la manière d'améliorer ce que le hasard a fait découvrir. L'art, c'est l'application directe des méthodes de production, c'est la pratique des faits, c'est le métier : si le cultivateur ignore l'agronomie, il ne possède que l'art agricole, on la partie mécanique du métier. Son système de pratique ne pourra pas servir de modèle utile, car il ne suffit pas qu'un mode de culture soit bon en lui-même, il lui faut en sus marcher sans cesse vers le perfectionnement, tout en se pliant aux circonstances dans lesquelles l'exploitation se trouve.

Notre agriculture ne peut se régénérer, devenir florissante que par la transformation intellectuelle de son personnel, transformation qui, de son côté, ne peut s'opérer que par l'introduction, dans la masse des cultivateurs, d'une foule d'hommes jeunes, intelligents, possédant la science et l'art agricoles. Eux seuls sont capables de comprendre et d'exécuter toutes les améliorations, que, depuis un quart de siècle, on propose aux cultivateurs. Or, cette génération d'hommes intelligents et instruits ne peut se former ailleurs que dans les écoles spéciales d'agriculture.

Nous devons constamment, en agriculture, avoir en vue l'augmentation et l'amélioration des produits, afin de tirer du sol le plus grand bénéfice avec le moins de dépenses possible. Pour parvenir à ce résultat, il est indispensable de connaître les principes qui font la base de cette production. Ensuite, le cultivateur possédant les connaissances suffisantes, doit marcher avec précaution, même en appliquant les meilleures méthodes, et surtout se garder de changer brusquement le système de culture qu'il veut modifier. Qu'est-ce donc, en effet, que la pratique nécessaire au chef d'exploitation ? C'est l'habileté à appliquer la théorie conformément aux convenances de temps et de lieu ; c'est la sûreté du coup d'œil pour apprécier l'opportunité de toutes les opérations, pour demander à chaque terre, à chaque situation, ce qu'elle peut produire, pour calculer le rendement des récoltes, pour juger des qualités, des défauts, des aptitudes et des besoins des animaux ; c'est la facilité à se plier aux circonstances locales ; c'est l'art de concevoir, de prévoir, de contrôler, d'organiser et d'administrer. Pour tout cela, il faut la science accompagnée de l'expérience.

Nous ne prétendons pas nier l'influence de l'exemple. Nous croyons, au contraire, sans toutefois nous faire illusion sur sa marche toujours lente. Mais l'exemple ne peut marcher seul ; il lui faut nécessairement un guide, un flambeau pour l'éclairer. Ce flambeau, c'est la science ; sans elle le meilleur praticien d'une localité devient un très pauvre cultivateur dans une autre placée dans des conditions différentes. Pourtant sa manière de faire et ses procédés de culture seront les mêmes. Pourquoi réussiront-ils dans un endroit et manqueront-ils dans l'autre ? C'est que le cultivateur qui ne possède pas la science agricole ne peut raisonner sa pratique et l'approprier aux circonstances.

La science agricole est donc nécessaire et, par conséquent, les écoles spéciales d'agriculture doivent exister. Notre province en possède déjà trois ; celle de Sainte-Anne compte plus d'un quart de siècle d'existence.

On reproche cependant à ces institutions de n'avoir pas donné tout le résultat qu'on attendait d'elles. Ce reproche n'est peut-être pas tout à fait sans fondement ; mais il est certainement exagéré. Plus de trois cents élèves sont passés par l'école de Sainte-Anne ; sur ce nombre près de deux tiers cultivent et un très-grand nombre nous font véritablement honneur. En effet, si dans la région du bas de Québec, il s'est fait quelque progrès, progrès vraiment incontestable, il est dû surtout à l'école de Sainte-Anne et à sa ferme modèle.

Et si cette école n'a pas un succès plus marqué, la raison en est surtout qu'elle n'a jamais eu à sa disposition les ressources suffisantes. Puis elle a subi le sort de toutes les institutions nouvelles : en étudiant sérieusement la marche des institutions analogues en Allemagne et en France, on se convaincra facilement que leurs débuts ont été aussi laborieux que les nôtres.

Nous sommes dans la voie du progrès. Nos écoles d'agriculture, si l'on considère les moyens qui ont été mis jusqu'ici à leur disposition, ont eu d'heureux résultats. Régénérer l'agriculture d'un pays n'est pas le fait d'une année. Il faut donc, au lieu de songer à anéantir les institutions déjà existantes et qui ont donné des garanties de succès, songer plutôt à les améliorer et les mettre en état de correspondre plus complètement au but que l'on se propose.

L'on vante beaucoup, en certains lieux, les succès obtenus par l'école de Guelph. D'abord, que l'on considère que cette institution coûte annuellement au-delà de \$30,000 au gouvernement d'Ontario : tandis que l'école de Sainte-Anne n'a jamais reçu plus de \$2,000 par année. Puis, qu'il nous soit permis de dire que nous ne partageons pas entièrement la manière de voir des admirateurs de Guelph. Pour appuyer notre dire, nous pourrions citer les nombreux articles qui paraissent à ce sujet dans le *Farmers Advocate* journal publié à Ontario et qui fait autorité en cette matière. Nous n'hésitons pas à dire qu'une institution entièrement modelée sur l'école de Guelph n'est pas du tout ce qu'il nous faut dans notre province.

Il suffirait, croyons-nous, pour arriver à un résultat plus pratique, d'apporter dans nos écoles les modifications suivantes, c'est notre humble opinion que nous vous soumettons :

10. Leur accorder la haute protection du gouvernement, les encourager, les rendre stables, au lieu de suspendre sur leur tête l'épée de Damoclès qui constamment menace leur existence. Il faut arriver à faire naître dans le public une grande confiance dans les écoles d'agriculture ; alors les élèves seront nombreux et le succès certain. Pour cela, il faut mettre de côté les petites jalousies et la manie de vouloir toujours faire du neuf. Les écoles d'agriculture ont été une bonne chose partout, elles seront une excellente chose ici ; qu'on les mette sur un pied convenable, voilà tout.

20. Nous désirerions pouvoir disposer de vingt bourses au lieu de dix. Très souvent il nous arrive de refuser, faute de bourses, de bons sujets que nous ne pouvons avoir plus tard, parce qu'ils ont pris une autre carrière. L'augmentation des dépenses serait minime et l'effet des écoles double.

30. L'installation d'une beurrerie modèle annexée à l'école serait aussi de nature à y attirer un plus grand nombre d'élèves. Le beurre sera toujours le principal revenu du cultivateur dans notre province. Ce produit est aujourd'hui coté bien bas, à cause de sa qualité inférieure ; il est donc très important que tous les élèves, passant par les écoles d'agriculture, apprennent parfaitement la bonne fabrication du beurre. Déjà, le gouvernement a voté, à cette fin, une somme de \$1000 pour chaque école : jusqu'à présent, nous

n'avons pas jugé à propos de profiter de cette allocation. Nous avons considéré qu'il valait mieux attendre et faire à la fois une installation plus complète. Nous voudrions, dans cette installation, faire servir un même moteur pour fabriquer le beurre, lacher tous les fourrages, et, au moyen de la vapeur, soumettre les aliments du bétail à l'échauffement spontané. Toutes les préparations que l'on fait subir aux substances destinées à l'alimentation des bestiaux ont pour résultat immédiat d'augmenter la valeur nutritive de ces substances, et de permettre au cultivateur de nourrir un plus grand nombre d'animaux avec la même quantité de fourrages.

Mais de toutes ces préparations, il n'en est pas qui soit plus avantageuse que l'échauffement spontané, tant sous le rapport de l'économie que sous celui de l'augmentation de valeur nutritive.

La cuisson des aliments, soit à l'eau, soit à la vapeur, a des avantages incontestables et incontestés. Les substances alimentaires soumises à la cuisson livrent plus facilement à la nutrition les principes assimilables qu'elles contiennent, et leur valeur nutritive augmente dans une proportion remarquable. Mais cette préparation demande des frais de combustible et de main-d'œuvre qui ne permettent pas de l'appliquer avec profit à tous les animaux de la ferme, aussi les cultivateurs ne soumettent-ils à la cuisson que quelques aliments destinés à la nourriture des pores à l'engrais.

L'échauffement spontané agit sur les aliments plus complètement encore que la cuisson, et cela tout en demandant moins de manipulation et sans presque aucune dépense de combustible.

La chimie a reconnu depuis longtemps que pendant l'échauffement spontané, il se produit des réactions importantes qui ramollissent les fibres végétales, convertissent en substances solubles un grand nombre de principes naturellement insolubles, changent en dextrine le sucre, la fécule, l'amidon, les transformant, pour ainsi dire, en matières à demi digérées.

De son côté, la pratique est venue corroborer ces données de la science. Les cultivateurs qui ont utilisé ce mode de préparation admettent généralement qu'en moyenne 75 livres d'aliments fermentés équivalent à 100 livres des mêmes aliments à leur état naturel, et que chez les bœufs à l'engrais, la même ration qui a produit, à son état naturel, une augmentation d'une livre sur le poids vivant, donne par la fermentation une augmentation de 3½ livres.

Ces chiffres démontrent quelle révolution avantageuse la généralisation de la fermentation des aliments apportera dans la nourriture du bétail.

Ce mode de préparation convient à la plupart des bestiaux de la ferme, aux jeunes animaux en élève aussi bien qu'aux bêtes à l'engrais. Les femelles laitières en retirent aussi de grands avantages, quoiqu'à un moindre degré que les précédents.

Pour préparer les aliments par l'échauffement spontané, on opère d'ordinaire de la manière suivante : dans les carrés ou caisses à parois bien jointes, on dépose par couches alternatives, parfaitement tassées, du foin et de la paille hachés avec des racines coupées et saupoudrées de grain moulu, si l'on veut. On arrose le tout avec de l'eau pure ou légèrement salée ou tenant en suspension du pain de lin et du grain moulu : puis on élève la température jusqu'à 160° et même 176° Fahrenheit, au moyen d'un jet de vapeur. La fermentation ne tarde pas à s'établir dans la masse et, suivant la température, 36 à 60 heures après, les aliments sont suffisamment fermentés ; alors on détasse et l'on distribue aux animaux.

Il est donc ici question d'une grande amélioration qui devra, si elle réussit, être très profitable à tous les cultivateurs. Nous prétendons, par ce système, économiser considérablement les fourrages, garder un bétail plus nombreux et arriver avant peu à la stabulation complète. Les avantages de cette réforme sont notables et généralement admis. Mais comme il s'agit d'une installation nouvelle, du moins dans notre région, d'une expérience un peu coûteuse, nous ne croyons pas qu'il soit légitime de laisser notre ferme en faire tous les frais. Nous ferons donc pour cela appel au gouvernement. Nous supposons qu'une somme de \$5000, ajoutée à celle de \$1000, déjà votée pour l'établissement d'une beurrerie, serait suffisante pour mettre le tout en parfait état de fonctionnement. Nous sommes convaincus qu'on ne nous refusera pas cette demande, car elle est bien motivée et c'est la première que nous faisons pour notre ferme modèle.

40. Dans nos derniers rapports au gouvernement, nous avons suggéré de rendre plus long le cours donné dans nos écoles d'agriculture. Nous voudrions qu'il fût de quatre ou cinq années, au lieu de deux. Par cette réforme, nous procurerions à nos élèves une instruction agricole plus complète et mieux approfondie. Ils sortiraient de l'institution dans un âge plus avancé et seraient de suite en état de se mettre à la tête d'une exploitation. Etant plus instruits, ils pourraient plus facilement faire profiter leurs concitoyens des connaissances qu'ils auraient acquises.

Le programme d'études qui nous a paru satisfaire le mieux aux nouveaux besoins de notre école a déjà été présenté au conseil d'agriculture, et celui-ci l'a fortement approuvé dans la séance du 12 mars 1885. Il fut alors passé une résolution qui se lit comme suit :

“ M. Marsan, secondé par M. E. Casgrain, fait motion : “ Que, après avoir pris connaissance du mémoire qui a été présenté à ce conseil par M. l'abbé Tremblay, directeur de l'école de Sainte-Anne, ce conseil est d'opinion qu'il renferme des suggestions de réforme qui lui paraissent efficaces, et il se plait à la recommander à la sérieuse considération de l'honorable premier ministre. ” (Adoptée). ”

Dernièrement encore, nous vous soumettions le même programme pendant la visite que vous avez faite à notre établissement dans le cour du mois de septembre dernier, et nous sommes restés convaincus que nos vues rencontreraient pleinement votre approbation.

En passant, nous croyons devoir protester ici contre une certaine correspondance parue, il y a quelques semaines, dans un journal de Montréal et signée *Agriculteur*. Il est dit, entre autres choses, que nos écoles d'agriculture ne sont fréquentées que par une douzaine d'enfants sans avenir, auxquels nous apprenons à lire et à écrire. Si celui qui a signé cette correspondance n'est pas de mauvaise foi, il est du moins bien mal renseigné. Ainsi, sur onze élèves qui fréquentent actuellement l'école de Sainte-Anne, il n'y en a pas un seul qui ait moins de seize ans : six d'entre eux ont une bonne instruction classique ou commerciale, les cinq autres n'ont qu'une instruction élémentaire. Il est vrai que nous avons souvent à souffrir de ce manque d'instruction suffisante chez un certain nombre d'élèves, surtout lorsque nous avons à leur donner des notions de physique et de chimie agricoles : mais comment peut-on conclure de là que nous sommes ici réduits à enseigner à lire et à écrire à une douzaine d'enfants ! Quant au manque d'avenir de nos élèves, qu'il nous suffise de dire que pour la plupart ils appartiennent à des parents très à l'aise et capables de les établir convenablement.

50. L'établissement d'une ferme expérimentale attaché à l'école serait le couronnement de tout le système d'enseignement que nous préconisons. Dans le sens le plus restreint de cette expression, la ferme expérimentale est une certaine étendue de terrain affectée exclusivement à des expériences scientifiques et pratiques sur les divers objets qui peuvent intéresser l'art agricole.

C'est bien là, il est vrai, le but principal que l'on a en en vue dans la création des fermes expérimentales ; mais on se tromperait beaucoup si l'on restait sous l'impression que ces établissements doivent borner leur action à de simples expérimentations agricoles. Ils ont un champ plus vaste à faire fructifier et un rôle plus complet à remplir.

L'idée des fermes expérimentales n'est pas née d'hier. Il y a déjà plus d'un quart de siècle que les premières ont été créées. C'est à l'Allemagne que nous en sommes redevables. En 1851, le Dr Crusius, de Sohlis, fondait près de Leipzig, dans le royaume de Saxe, la ferme expérimentale ou plutôt la station agronomique de Mockern. Ce fut la station-mère et le point de départ d'une foule d'établissements du même genre qui s'élevèrent bientôt sur divers points de l'empire allemand. Dans l'espace de quinze années, vingt-cinq fermes expérimentales furent ainsi fondées.

De l'Allemagne, l'idée se propagea dans les autres pays de l'Europe et même sur le continent américain. Notre pays n'a pas échappé au courant, et depuis quelques années nos plus éminents agronomes travaillent avec ardeur à provoquer la fondation de semblables fermes expérimentales dans les régions les plus importantes de la Puissance, au point de vue agricole.

Certes, si ces fermes n'avaient dû borner leurs travaux qu'à de simples expériences de culture et de chimie, les fondateurs, aussi bien que les gouvernements qui les ont soutenues, se seraient bientôt débarrassés des fardeaux et des dépenses qu'entraînent la création et l'entretien de ces établis-



C'est le contraire qui est arrivé. Incessamment la fondation d'une ferme expérimentale a provoqué celle d'une autre ; car le progrès appelle le progrès. Les pays qui sont les premiers entrés dans le mouvement sont précisément ceux où l'on compte à l'heure actuelle le plus grand nombre de stations agronomiques.

La ferme expérimentale doit donc être plus qu'un laboratoire de chimie, plus qu'un terrain d'essais, puisque les peuples agricoles cherchent à la multiplier avec tant de persévérance.

En effet, elle est non-seulement un établissement d'expérience et d'analyse, elle est encore le moyen le plus actif et le plus efficace de propager les saines doctrines de l'agriculture, appropriées aux besoins du pays et aux influences locales du sol et du climat.

Pour acquérir la réputation dont elle jouit aujourd'hui, la ferme expérimentale s'est proposée les divers points suivants et elle y a concentré toute son activité :

10. Rechercher par des expériences et des analyses les moyens les plus propres à élever la fécondité de la terre et la production des animaux, c'est-à-dire, par l'introduction des plantes d'espèces ou de variétés nouvelles, l'emploi des engrais mieux appropriés aux besoins du sol et des végétaux, le choix des assolements plus raisonnés, augmenter jusqu'à l'extrême limite du possible les produits de la terre et des animaux tout en diminuant les frais d'exploitation ;

20. Au moyen de l'enseignement oral donné dans des conférences publiques ou dans une école spéciale aux étudiants venus pour s'y instruire sur les choses de l'agriculture, faire connaître à la classe agricole les résultats obtenus par les analyses chimiques et sur les champs d'expériences ;

30. Donner plus de publicité à cet enseignement, en insérant les mêmes résultats dans les journaux qui s'occupent spécialement d'agriculture ;

40. Tenir à la disposition du public le laboratoire de chimie où l'agriculteur, l'industriel et le négociant pourront faire exécuter à peu de frais les analyses de plantes, de sols, d'engrais, d'amendements, d'eaux, etc., dont ils pourront avoir besoin.

Ce court exposé permet de reconnaître que les fermes expérimentales ont pour but principal de pousser la pratique agricole dans la bonne voie du progrès et de répandre autour d'elle, par l'enseignement oral et par les publications dans les journaux, les connaissances indispensables à tout cultivateur qui veut traiter sa terre et ses bestiaux avec l'intelligence que mérite l'industrie agricole.

Sous ces divers points de vue, l'utilité des stations agronomiques est incontestable. Les immenses et rapides progrès réalisés par leur influence en sont déjà une preuve suffisante.

Avant la fondation de ses établissements, l'agriculture de l'Allemagne était d'une pauvreté désolante. Le cultivateur n'avait pour exercer son industrie qu'une terre devenue stérile, ne lui rendant qu'avec répugnance le maigre fruit des labeurs. De nos jours, elle s'est transformée d'une manière presque prodigieuse et très souvent c'est elle qui nous fournit les principes agricoles les mieux appuyés, les meilleurs modèles de culture perfectionnée.

Les fermes expérimentales prennent l'art agricole tel qu'il se trouve dans leurs régions respectives lors de leur fondation. Aux cultivateurs les plus arriérés, elles démontrent la possibilité d'obtenir du sol et des animaux des produits plus abondants, tout en réalisant des profits plus élevés : elles leur prouvent d'une manière convaincante que la culture est susceptible de perfectionnements ; en un mot elles détruisent les préjugés. Aux agriculteurs déjà avancés dans la voie du progrès, elles présentent des améliorations nouvelles et plus complètes.

L'élevage, l'entretien et l'engraissement du bétail ne sont avantageux pour le cultivateur que si ces opérations sont faites suivant les règles tracées par la physiologie et la chimie. Il ne suffit pas, en effet, de distribuer à un animal une certaine qualité de nourriture pour favoriser sa croissance, produire du lait ou l'engraisser, il faut de plus que les aliments aient une composition telle qu'ils puissent produire leurs meilleurs résultats suivant le genre de produits que l'on veut obtenir. La science, appuyée sur de constants essais pratiques, est ici le seul guide sûr : et la ferme expérimentale, si elle est bien organisée, avec son laboratoire de chimie et son bétail d'expérimentation, se trouve dans les meilleures conditions possibles pour jeter une vive lumière sur ces difficiles questions.

On a dit quelque part que la fondation des fermes expérimentales n'est vraiment utile que dans les contrées où l'industrie agricole a déjà réalisé de sensibles progrès. C'est là une grave erreur. Les essais, les expériences consciencieusement faits et les conclusions qui en découlent naturellement ne sont déplacés nulle part. La routine, aussi bien que la culture progressive, peut en faire son profit. Nous dirons plus encore : par cela même que l'art agricole est plus arriéré, il faut prendre des moyens plus énergiques pour le faire sortir de l'ornière dans laquelle il se trouve.

D'ailleurs, si nous étudions la création des fermes expérimentales, nous nous convaincrions facilement qu'elle a commencé précisément dans un pays remarquable par la pauvreté de son agriculture, que c'est cette pauvreté même qui l'a provoquée et qui a permis à des établissements de se faire la réputation dont ils jouissent aujourd'hui.

Les fermes expérimentales manqueraient leur but, si elle ne savaient se plier aux besoins de la région dans laquelle elles sont établies. Mais n'entretenons aucune crainte à cet égard, car l'un de leurs premiers soins, c'est d'étudier l'état de la culture chez les cultivateurs avec lesquels elles sont en rapport et d'y adopter leurs travaux et leur enseignement. Le personnel de l'établissement, dans ses relations incessantes avec les praticiens de la région, acquiert une connaissance complète des procédés des cultivateurs



généralement suivis, base ses travaux et ses enseignements sur les défauts les plus apparents et les plus préjudiciables de ces procédés, et prend les moyens d'amener les cultivateurs à faire quelques essais d'amélioration. Puis, ce premier point gagné, les préjugés sont vaincus, la réalisation de tous les autres progrès n'est plus qu'une affaire de temps.

Non, ne refusons pas aux cultures arriérées les moyens de s'améliorer, elles en ont plus besoin que les autres. Nous conseillerions même, s'il ne devait y avoir qu'une seule ferme expérimentale dans la province de Québec, de la placer dans la localité la plus routinière et de choisir pour former son personnel les agronomes et les savants les plus distingués. Nous sommes convaincus que par ce moyen la culture de cette région subirait en quelques années une transformation radicale.

Notre province n'a pas encore eu l'avantage de voir la ferme expérimentale à l'œuvre, ni d'apprécier les services qu'elle peut rendre. Cependant tous les esprits observateurs sont unanimes à admettre que notre agriculture est tombée dans un état de décadence qui inspire de sérieuses craintes pour l'avenir. Ce n'est pas, néanmoins, que le cultivateur manque de moyens d'instruction spéciale. Il possède déjà trois écoles d'agriculture, dont l'entretien est dû à la munificence de ces gouvernants. Ses fils peuvent presque sans aucune dépense y puiser les saines doctrines de la science agricole et s'y initier aux pratiques de la culture améliorante.

Malheureusement la sphère d'action de ses écoles est beaucoup trop restreintes : elles ne sont fréquentées que par un trop petit nombre d'élèves. Ces derniers, après avoir terminé leurs cours, sont bien convaincus de la nécessité des améliorations agricoles, et, en général, possèdent des connaissances théoriques et pratiques qui leur permettraient de cultiver avec intelligence et succès. Mais arrivés dans leurs paroisses respectives, ils ont le sort de toutes les minorités : ils sont, pour ainsi dire, noyés au milieu de la masse des cultivateurs routiniers, qui méprisent leurs enseignements et se moquent de leurs bons exemples. Trop jeunes encore, il ne peuvent avoir sur leurs voisins plus âgés l'influence qui leur permettrait de guider leurs localités dans la voie des améliorations.

La ferme expérimentale a un champ d'action beaucoup plus vaste. Ses enseignements ne se bornent plus à distribuer les données de la science et de la pratique à quelques élèves qui suivent régulièrement les cours de l'école d'agriculture ; elle agit sur toute la classe agricole : son personnel opère au grand jour ; les expériences sont faites sous les yeux de tous les voisins ; les résultats de ces analyses et de ses essais sont rendus publics. Dans ces conférences, un auditoire nombreux écoute d'une oreille attentive les développements des saines doctrines agricoles appuyées sur l'expérience acquise. Dans les journaux, le même enseignement est mis sous les yeux de toute la classe agricole qui le discute, demande souvent de nouvelles explications, et ainsi s'instruit graduellement.

Nous ne prétendons pas, cependant, que la ferme expérimentale puisse remplacer l'école spéciale. Au contraire, ces deux institutions ont chacune leur but et leur raison d'être. L'école d'agriculture s'adresse à la jeunesse

studieuse et désireuse de s'initier aux secrets de la science et de la pratique. La ferme expérimentale montre aux praticiens les vices de leurs procédés culturaux ainsi que les moyens de les combattre. Elle dit aux cultivateurs : depuis dix, vingt, trente années, vous reconnaissez que les produits de vos terres ont toujours été en diminuant, c'est vous-mêmes qui en êtes la cause. Incessamment, vous leur demandez récoltes sur récoltes, sans jamais leur rien restituer ou en ne leur faisant que des restitutions insuffisantes ; mais c'est un contresens. Sachez donc que chaque récolte enlève une partie notable de la richesse du sol et que si vous ne la lui rendez, il ne lui reste plus rien à fournir aux récoltes futures. Nous avons fait de nombreuses analyses dont vous connaissez les résultats ; elle vous démontrent que vos terres ne peuvent reprendre leur ancienne fécondité qu'en leur rendant leur richesse première au moyen des engrais et amendements convenables.

L'école d'agriculture et la ferme expérimentale ne peuvent donc être remplacées l'une par l'autre ; toutes deux répondent à des besoins particuliers qu'il serait imprudent de méconnaître.

L'Allemagne est le pays où l'on rencontre le plus de fermes expérimentales, et c'est aussi celui où il existe les écoles d'agriculture les plus renommées et les plus nombreuses, en égard à la superficie du terrain affecté à l'industrie agricole.

La province de Québec a besoin de ces écoles d'agriculture : il serait même désirable que ces dernières fussent placées sur un meilleur pied et plus largement subventionnées. Elles auraient alors le moyen de donner aux étudiants qui les fréquentent des connaissances plus complètes sur les sciences positives qui servent de base à la science agricole proprement dite. Car comme tous les autres pays agricoles, notre province possède une foule de jeunes gens qui désirent ardemment devenir des agronomes instruits, capables de contribuer à l'amélioration de l'agriculture nationale par leurs opérations pratiques autant que par leurs travaux scientifiques.

Mais en même temps, il lui faut ses fermes expérimentales dans lesquelles tous les difficiles problèmes de la production agricole sont étudiés au flambeau de la science et de la pratique. Il faut, enfin, que l'agriculture puisse profiter des progrès réalisés par les sciences positives dans le cours du siècle actuel.

Le véritable progrès agricole ne s'opérera sûrement que si les enseignements donnés par l'école spéciale concordent parfaitement avec les résultats obtenus et propagés par la station agronomique.

Non-seulement il ne peut y avoir d'antagonisme entre ces deux institutions, mais encore doivent s'entraider mutuellement. Il doit exister chez toutes deux la plus grande unité d'action possible. La rapidité et la sûreté du progrès ne sont qu'à cette condition.

Cela nous fait comprendre que la ferme expérimentale ne saurait être mieux placée que dans le voisinage de l'école d'agriculture, et mieux encore

ne former avec cette dernière qu'un seul et même établissement. Le personnel de l'une pourra en même temps être celui de l'autre. Les professeurs de l'école d'agriculture feront les opérations scientifiques du laboratoire, les expériences pratiques sur les productions animale et végétale, donneront les conférences publiques, transmettront aux journaux les résultats de leurs travaux et de leurs essais. Puis, devant les étudiants, venus à l'école puiser le pain de la science, ils développeront leurs théories appuyées sur l'expérience. Ainsi, ils formeront des agriculteurs instruits, convaincus de l'heureuse influence de la science dans les succès agricoles, et capables même de les aider au besoin dans leurs analyses et leurs essais pratiques.

En unissant ainsi la ferme expérimentale avec l'école d'agriculture, on ouvrira un nouveau et vaste champ à l'activité de l'intelligence humaine, on créera une nouvelle carrière pour les hommes instruits, désireux de contribuer au perfectionnement de notre agriculture, et par conséquent, on travaillera puissamment à diminuer l'encombrement dont souffrent toutes nos professions libérales.

Tous les jours on se plaint amèrement que l'agriculture manque d'hommes instruits, en état de propager dans le public les saines doctrines de l'industrie rurale.

La fondation des fermes expérimentales et leur union avec les écoles d'agriculture ferait cesser cette pénurie. En peu d'années de nombreux jeunes geus sortiraient de nos écoles spéciales, parfaitement renseignés et capables de faire profiter toute la classe agricoles des grandes connaissances qu'ils auraient acquises. On ne se plaindrait plus alors de la pénurie des hommes instruits, et l'on n'aurait plus rien à envier aux contrées les mieux pourvues d'agronomes distingués.

D'ailleurs, cette union des deux institutions simplifiera beaucoup l'organisation des fermes expérimentales, car nos écoles d'agriculture ont déjà leurs professeurs, tous hommes pratiques et instruits, dont les enseignements font autorité dans notre monde agricole et possédant les connaissances nécessaires pour mettre à exécution le large programme de fermes expérimentales.

L'école d'agriculture de Sainte-Anne, particulièrement, se trouve à tout point de vue dans les meilleures conditions voulues pour être adoptée comme station agronomique. Nulle part ailleurs on ne rencontrera les éléments de succès qu'offre cette institution. Les succès passés, la faveur dont elle a toujours joui auprès du public agricole, la réputation qu'elle s'est acquise au sein de notre agriculture officielle, tout démontre la parfaite convenance de ses pratiques culturales et la grande valeur de son enseignement théorique.

Plusieurs fois par année des visiteurs, quelquefois assez mal disposés, avouons-le, sont venus la surprendre au milieu de ses travaux et toujours elle les a convaincus que de toutes les institutions analogues dans la province, elle possède l'enseignement le plus complet et le système de culture

le mieux approprié aux besoins du pays, eu égard aux influences du sol et du climat.

Sainte-Anne possède déjà tous les éléments nécessaires à la fondation d'une ferme expérimentale. En effet, si nous jetons les yeux sur le programme que doit exécuter ce dernier établissement nous voyons qu'il lui faut : 1o. un personnel instruit, capable de conduire de front les délicates opérations du laboratoire et les difficiles essais de la pratique ; 2o. un vaste champ d'étude, composé de terres de composition, de richesse et d'exposition diverses ; 3o. un nombreux bétail sur lequel on puisse faire l'essai comparatif des différents aliments ; 4o. des moyens sûrs de propagande active et incessante.

L'école d'agriculture de Sainte-Anne est abondamment pourvue sous ces divers rapports. Les professeurs possèdent la science pratique et théorique nécessaire au succès de notre ferme expérimentale. Ses terres, couvrant une superficie de plus de 430 arpents, sont de la composition la plus variée et en parfait état de culture. Son bétail nombreux, bien choisi, est remarquable par ses formes et ses précieuses qualités. Ses bâtiments de ferme spacieux satisfont complètement aux besoins d'une culture soignée et intelligente. La situation est exceptionnellement convenable dans une des régions les plus importantes de la province. Un journal, spécialement dévoué aux intérêts de l'agriculture, est publié presque sous son contrôle, et ses colonnes sont toujours ouvertes aux bonnes doctrines et aux données de l'expérience.

Où trouverons-nous de semblables conditions de succès dans les autres parties de la province ? Quelles sont les localités où l'on puisse rencontrer un concours aussi complet de circonstances favorables ? Nous n'hésitons pas à le dire : aucune région, aucun établissement, ne mérite à autant de titres que l'école d'agriculture de Sainte-Anne d'être choisi comme le site de la première ferme expérimentale qui serait fondée dans la province de Québec. Nous n'en exceptons pas même certaines exploitations agricoles formées à grands frais, dont la réputation surfaite par les intéressés, proclamée sur tous les toits, dans toutes les réunions agricoles et les journaux, ne supporte pas l'examen des hommes sérieux.

Il ne manque qu'un seul moyen d'action à Sainte-Anne, pour devenir une ferme expérimentale parfaite, c'est un laboratoire de chimie au moyen duquel on fera toutes les analyses de plantes, de sols, d'engrais, d'amendements, d'eaux, etc., nécessaires pour assurer les résultats des expériences pratiques qu'on y entreprendra. Mais ce n'est là qu'un détail qui n'ôte rien à l'importance de cette institution. D'ailleurs, le gouvernement, qui créera une ferme expérimentale à Sainte-Anne, ou dans toute autre localité, sait qu'il lui faudra fournir une certaine allocation au nouvel établissement pour lui permettre de fonctionner avec régularité et de remplir parfaitement son programme.

Notons de plus que l'exploitation agricole, attachée à l'école de Sainte-Anne, a coûté à ses propriétaires des sommes relativement considérables.

Une aussi grande étendue de bonnes terres en culture, un bétail aussi nombreux et aussi bien choisi, un matériel agricole aussi complet que l'est le sien, ne s'acquièrent qu'au moyen de forts déboursés. Si, pour la fondation d'une ferme expérimentale, il fallait créer tout cela d'un seul coup, ce ne pourrait être qu'au prix de plusieurs milliers de piastres, et l'on trouverait sans doute que la ferme expérimentale est une institution coûteuse.

A Sainte-Anne, on n'a pas cela à craindre : les propriétaires de la ferme consentiraient pour une très minime rétribution à louer leur exploitation au gouvernement et à lui en laisser la jouissance aussi longtemps qu'elle devra servir comme champ d'expériences et d'instruction publiques.

Voilà encore un avantage qui devra peser d'un grand poids lorsqu'il s'agira de choisir le site de la station agronomique, choix qui est aujourd'hui des plus urgents, si l'on veut satisfaire aux besoins de nos améliorations culturales.

Dans la création des fermes expérimentales, comme dans toutes les entreprises nouvelles, il faut opérer avec prudence. Ces établissements ont bien, il est vrai, donné les meilleurs résultats dans tous les pays où ils se sont implantés, leur rôle améliorateur ne s'est démenti nulle part. Néanmoins, il ne serait pas bon de se lancer, tête baissée, dans ce nouveau mode d'enseignement. Craignons toujours les insuccès ; ils font un tort immense à la cause que nous voulons servir. Pour s'exposer le moins possible aux surprises du hasard, les hommes ou les gouvernements, qui entreprendront la création des fermes expérimentales, ne devront pas au début dépasser les limites d'un simple essai. Pour cela, une seule ferme expérimentale suffira d'abord. Après l'avoir établie sur des bases solides, on étudiera son fonctionnement, son influence sur l'amélioration de la culture dans la région où elle est placée, et l'on comparera soigneusement les résultats obtenus avec les déboursés qu'il a fallu faire pour son entretien.

Plus tard, si la station agronomique soutient bien sa réputation, si son influence amélioratrice sur la culture locale est remarquable, alors on pourra créer d'autres établissements analogues dans les autres parties de la province, on n'aura perdu que quelques années, et, en revanche, on aura assuré l'avenir de ces nouveaux établissements.

L'école d'agriculture de Sainte-Anne est l'institution qui se prête le mieux à ce premier essai, car il pourra y être fait avec le moins de dépenses possible et si, ce que nous n'admettons pas, le succès ne couronne pas l'entreprise, du moins les pertes seront moins lourdes.

D'ailleurs, notre institution a des droits acquis qu'on ne peut lui nier. Elle est la première école spéciale établie dans le pays, elle est l'école mère sur laquelle se sont groupées, pour ainsi dire, les institutions analogues de la province. Bien plus, elle a été le point de départ de toutes les améliorations introduites dans notre culture depuis plus d'un quart de siècle. A elle donc appartient l'honneur d'être la première ferme expérimentale créée dans la province ; à elle appartient les avantages résultant des analyses et

---

des expérimentations pratiques qui jouent un rôle si important dans les perfectionnements de l'agriculture.

Mettons donc de côté les rivalités de clocher, elles n'ont déjà fait faire que trop de bévues. Plus de favoritisme intempestif ; admettons le vrai mérite où il se trouve, et le choix du site de la ferme expérimentale se fera d'une manière judicieuse. Dans ces conditions, nous sommes persuadés que Sainte-Anne l'emportera sur tous ses concurrents.

Vous voudrez bien nous pardonner le long espace que nous avons consacré à nos humbles suggestions ; nous les avons cru nécessaires dans le moment surtout où tant d'hommes éminents sont à la recherche des moyens les plus propres à améliorer notre situation agricole. De notre côté, nous avons pensé qu'il était notre devoir d'apporter à cet important sujet le concours de notre expérience et de nos faibles connaissances.

(Signé) L. O. TREMBLAY, Ptre, directeur.

Sainte-Anne de la Pocatière, 12 novembre 1887.

---

---

nt dans les

fait faire  
s le vrais  
ale se fera  
suadés que

vons con-  
s dans le  
es moyens  
oté, nous  
sujet le

irecteur.



ANNEXE II

# ECOLE D'AGRICULTURE

DE

## SAINTE-ANNE

HÔTEL DU PARLEMENT,

Québec, 8 novembre 1887.

Monsieur le Directeur,

Le Président de la Commission Agricole me prie de vous demander si vous auriez l'obligeance de répondre aux questions suivantes, concernant l'école d'agriculture :

- 1o. Etat constatant le résultat pécuniaire de chaque année d'exploitation, depuis 1867 ;
- 2o. Descriptions des bâtisses ;
- 3o. Description de la ferme, étendue, genre de culture et produits ;
- 4o. Etat du bétail, avec indication du nombre de chaque race ;
- 5o. Nombre d'élèves chaque année, avec indication du temps que chaque élève a passé à l'école ;
- 6o. Etat des instruments aratoires, indication de chaque espèce de machine ;
- 7o. Programme des études ;
- 8o. Ce qu'ont à payer les élèves qui n'ont pas de bourse ;
- 9o. Tous autres renseignements possibles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé)

AUGUSTE EDGE,

Secrétaire.

M. L'ABBÉ L. O. TREMBLAY, }  
directeur de l'école d'agri- }  
culture de Sainte-Anne de }  
la Pocatière. }



9 novembre 1887.

M. LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION AGRICOLE,

MONSIEUR,

Vous me faites dans votre mémoire, en date du 8 courant, une série de questions auxquelles il m'est impossible de donner des réponses détaillées, vu le peu de temps à ma disposition, la commission devant terminer ses travaux cette semaine. Je serai donc forcé d'omettre bien des détails pour m'en tenir aux grandes lignes.

1re R.—L'état constatant le résultat financier de chaque année se trouve d'une manière détaillée dans les différents rapports de l'école, lesquels rapports doivent se trouver au département. Vous trouverez des détails qui pourront vous satisfaire dans les rapports généraux de l'agriculture et des travaux publics pour 1884 et 1886. Le rapport de 1887 sera bientôt imprimé. Je puis dire que la moyenne de nos recettes nettes s'élève à \$2,000,00.

2e R.—Descriptions des bâtisses :

1. Une étable et écurie combinées de 132 sur 42 pieds avec cave à fumier en pierre, fosse à purin, silo, 16 pds de pôteau et toit français, neuve ;
2. Une grange de 77 pieds sur 29, comprenant une cave à légumes de 36 pieds sur la largeur en pierre, une étable et un fenil, en très bon ordre ;
3. Une porcherie comprenant deux corps de logis, un manège, une pompe, le tout donnant une façade de 200 pds sur 24 et demi. A besoin de réparation ;
4. Une cave à patates en pierre, 28 pds sur 23 et demi, neuve ;
5. Une glacière en pierre, neuve ;
6. Une maison à deux étages, 31 pds sur 27, très bonne ;
7. Une buanderie, 42 sur 17 pds, neuve ;
8. Une laiterie, 20 pds et demi sur 20 pds et demi très bonne ;
9. Une grange, 160 sur 28 pds très bonne ;
10. Une grange, 63 pds sur 30, très bonne ;
11. Une grange, 152 pds sur 27 et demi, bonne ;
12. Une grange, 40 sur 23, bonne ;
13. Un hangard pour instruments et grains, de 40 sur 28 pds, très bonne.

3e R.—Il m'est impossible de donner une description détaillée. Notre ferme a une superficie de 432 arpents, tous en culture, sans perte : c'est surtout une terre fourragère. Nous possédons les sols les plus variés, depuis les plus légers jusqu'aux plus compactes. Nous avons de plus une grève qui donne ordinairement de 50 à 60 voyages de très bon fourrage. Il y a des parties de la ferme qui sont drainées, le tout est éroché, à l'exception d'une superficie d'une quinzaine d'arpents, où les roches arrachées sont encore sur le terrain.

4e R.—Etat du bétail. Il se compose de 39 vaches : 36 Ayrshires et 3 canadiennes ; 2 taureaux Ayrshire ; 1 taure de 3 ans, 6 taures de 2 ans, 5 taures de 1 an, 6 veaux de l'année, le tout Ayrshire, très bien choisi et en bon ordre.

45 cochons Berkshire et Suffolk ;

60 moutons Shropshire et Cotswold ;

9 chevaux de travail, une pouliche de 2 ans et un poulain de 1 an.

5e R.—J'ai envoyé tout dernièrement au département les réponses aux questions que vous me faites relativement aux élèves, quant aux trois dernières années. En 1884, j'ai donné au département un relevé complet depuis la fondation de l'école. Plus de 300 élèves sont passés par notre école, et sur ce nombre environ 200 cultivent, un très grand nombre avec grand succès.

6e R.—Etat des instruments. Nous possédons tous les instruments améliorés nécessaires à une bonne culture. Une moissonneuse-liense, une moissonneuse non liense, deux faucheuses, trois râtaux mécaniques, des charrues en acier, etc., un très grand nombre de voitures pour l'hiver et pour l'été, etc., etc., outillage complet, le tout en très bon ordre.

7e R.—Programme d'études sur une autre page.

8e R.—Les élèves qui n'ont pas de bourse n'ont à payer que six piastres par mois pour leur pension

9e R.—Vous trouverez une réponse à cette question en prenant lecture du travail que j'ai passé à M. le Président de la Commission.

PROGRAMME D'ÉTUDES SUIVI A L'ÉCOLE D'AGRICULTURE SAINT-ANNE.

Agriculture, par le professeur J. B. D. Schmonth.

Physique agricole.

Air atmosphérique. Eaux météoriques. Electricité. Climatologie. Chaleur.

Air atmosphérique. Des eaux. Constitution chimique des végétaux.

Analyse élémentaire. Analyse immédiate. Physiologie végétale. Phénomènes chimiques de la végétation.

Des engrais—minéraux—végétaux—animaux-mixtes.

Des amendements, analyse des terres.

Théorique chimique des assolements. Pratique des assolements.

Des sols—caractères physiques—caractères chimiques.

Assainissement—fossées—drainage.

Instruments aratoires—mécanique agricole.

Défrichement des bois et forêts. Reboisement.

Economie rurale. Comptabilité.

Culture des plantes—céréales—légumineuses—racines et tubercules.

Prairies artificielles—prairies naturelles—plantes industrielles.

Elevages--entretien et engraisseage du bétail--du bœuf--du cheval--du  
mouton--du porc.

Éléments de botanique.

Arithmétique.

Art vétérinaire, par le professeur A. Desjardins, M. D.

Droit rural, par le professeur A. Potvin.

Avec considération,

Votre tout dévoué,

(Signé)

L. O. TREMBLAY, Ptre.,

Directeur.



ANNEXE III.

---

# ECOLE D'AGRICULTURE

DE

## L'ASSOMPTION.

---

I.

### SA FONDATION ET SES RESSOURCES.

Cette école a été fondée en 1867 par le collège de l'Assomption conjointement avec le gouvernement de Québec. Le collège loue au gouvernement une maison pour les élèves et permet à ceux-ci de s'exercer à la pratique sur sa ferme du village : il choisit le personnel, donne son influence et porte la responsabilité devant le public. Le gouvernement, de son côté, donne \$2,000 par année pour l'entretien de l'institution et paie le salaire des professeurs : aucune somme d'argent n'est allouée directement pour l'amélioration de la ferme. Le gouvernement vote encore annuellement \$600.00 comme demi-bourses à dix élèves, mais elles ne sont demandées et obtenues chaque mois que suivant le nombre des présents. Depuis 1885, la législature accorde, de plus, \$333.00 par année dans le but de rémunérer le travail des élèves et d'exciter par là davantage leur émulation. Les non-boursiers ont droit à cette faveur comme les boursiers. Ceux qui n'ont pas de bourse ne sont cependant obligés de payer que leur pension. L'instruction est gratuite pour tous. On exige de tout aspirant qui veut entrer à l'école qu'il ait au moins quinze ans, qu'il sache lire et écrire, avec un peu de grammaire et d'arithmétique, qu'il apporte un certificat de bonne santé et de bonne conduite, et qu'il ait l'intention sincère de se livrer plus tard à l'agriculture.

Un rapport particulier est fait tous les mois au gouvernement sur les élèves, et un rapport général est présenté tous les ans sur l'école et sur la ferme.

## II.

## LA MAISON D'ÉCOLE.

L'école est une maison de briques, construite en 1869 pour ce but, sise au milieu d'un carré sur la ferme et tout bordé de beaux arbres. Elle a 60x40 pieds, deux étages, avec rez-de-chaussée et mansardes, ainsi que plusieurs chambres pour les élèves. Ceux-ci sont pensionnés dans l'école même par une personne étrangère qui le fait pour son compte.

## III.

## LE PERSONNEL.

Le personnel de l'école se compose du directeur et de son assistant, du professeur d'art vétérinaire et du chef de pratique. Ce chef est ordinairement le professeur d'agriculture lui-même.

## IV.

## RÈGLEMENT

*En été*

5½	hrs. a. m.	.....	Lever ;
6	“ “	.....	Étude ;
7	“ “	.....	Messe ;
7½	“ “	.....	Déjeuner ;
8	“ “	.....	Cours d'agriculture
9	“ “	.....	Pratique ;
11¾	“ “	.....	Dîner ;
1	“ p. m.	.....	Étude ou cours ;
2	“ “	.....	Pratique ;
7	“ “	.....	Souper ;

*En hiver.*

5½	hrs. a. m.	.....	Lever ;
6	“ “	.....	Étude pour une division, pratique pour l'autre ;
7	“ “	.....	Messe ;
7½	“ “	.....	Déjeuner ;
8	“ “	.....	Cours d'agriculture ;
9	“ “	.....	Pratique pour une division, étude pour l'autre ;
11¾	“ “	.....	Dîner ;
1	“ p. m.	.....	Étude pour la division qui a travaillé l'avant-midi, et pratique pour celle qui a étudié l'avant-midi ;
5	“ “	.....	Cours d'arithmétique et de géométrie ;
5½	“ “	.....	Cours d'art vétérinaire ou de droit rural ;
6½	“ “	.....	Souper et récréation ;
8	“ “	.....	Cours de français ou lecture des journaux agricoles en présence du professeur d'agriculture.

## V.

## L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

La durée du cours est de deux ans. Chaque année est divisée en trois termes comme suit : 1° depuis le mois d'août jusqu'à Noël ; 2° depuis février jusqu'au 30 avril ; 3° depuis le 1er mai jusqu'au 31 juillet.

1ère année.— Arithmétique, comptabilité et géométrie agricoles ; notions théoriques et pratiques d'arpentage ; principes de mécanique agricole et notions sur les constructions rurales, chimie et géologie agricoles, terrains, sols, sous-sols, amendements et engrais ; notions de physique agricole avec applications ; assainissements des terres ; rigolage, fossoyage, drainage, arrosage, etc., etc., etc.

Travaux de culture : labours, hersages, roulages, binages, buttages, arrachages, etc., etc. ; machines et instruments propres à ces diverses opérations ; notions de physiologie animale servant d'introduction au cours sur l'élevage du bétail et sur l'art vétérinaire ; principes de l'élevage du bétail et de l'amélioration des races, hygiène et engraissement des animaux ; leçons sur les lois municipales et d'agriculture.

2ème année.—Notions sur les défrichements ; élément de botanique agricole ; maladies et traitements des animaux ; des assolements ; principes généraux de culture, culture spéciale des différentes espèces de plantes susceptibles de réussir dans ce pays, graminées, légumineuses, fourragères et industrielles, formation et entretien des prairies et des pâturages, leçons abrégées d'horticulture et d'arboriculture ; leçons sur les principes de l'économie rurale et de la direction d'une ferme, comprenant les données les plus utiles relativement aux divers départements de la ferme.

Conditions de la laiterie, fabrication du beurre et du fromage, etc., etc.

Suite du cours sur les lois municipales et d'agriculture.

Il est aussi donné tous les ans, en outre des cours réguliers, des leçons de grammaire française aux élèves dont les connaissances grammaticales ont besoin d'être perfectionnées.

## LA PRATIQUE.

Pour que les élèves acquièrent ou conservent le goût, l'aptitude et l'habileté propres au travail des champs, pour qu'ils développent les forces de leur corps autant que les facultés de leur esprit, pour qu'ils apprennent à exécuter tous les travaux du cultivateur, ils consacrent au travail manuel huit heures par jour en été, depuis le premier mai jusqu'au premier octobre, et quatre heures en hiver, depuis le premier octobre jusqu'au premier mai.

La pratique consiste dans l'application des principes de l'économie

---

rurale relativement aux circonstances locales où se trouve la ferme annexée à l'école.

Chaque fois qu'il en est besoin, le professeur accompagne les élèves sur le champ des travaux et leur fait raisonner la pratique d'après les principes enseignés, en sorte qu'ils ne font aucun travail sans en comprendre les raisons ou sans s'en rendre un compte parfait.

L'hiver ainsi que l'été, pendant les jours de pluie, les élèves consacrent dans l'atelier quelque temps au maniement des outils de menuisier : ils travaillent à la confection ou à la réparation des instruments d'agriculture et des objets du mobilier en général. Ils apprennent ainsi à bien utiliser les jours de nos longs hivers et les jours mauvais de notre court été.

## VI.

### LA BIBLIOTHÈQUE.

L'école possède une bibliothèque assez considérable sur toutes les matières de l'agriculture. Elle renferme 200 volumes des mieux choisis parmi les anciens traités et surtout parmi les plus récents, en particulier les meilleurs ouvrages modernes de la France. Cinq revues agricoles du pays et de l'étranger tiennent tous les professeurs et les élèves au courant de toutes les expériences nouvelles.



annexée

èves sur  
principes  
les rai-

nsacrent  
er : ils  
iculture  
liser les

tes les  
choisis  
lier les  
n pays  
ant de

---

---

## TABLÉAU

Des élèves de l'école d'agriculture de l'Assomption depuis sa fondation, en  
1867, jusqu'à 1887.

---

---

TABLEAU des élèves de l'école d'agriculture de l'Assomption depuis sa fondation, en 1867, jusqus 1887.  
1er COURS, 1867-68.

No. d'ordre	Noms.	Age.	Résidence.	Nom du père.	Profession du père.	Entrée.	Sortie.	Séjour à l'école.	Certificats.	Résidence actuelle de l'élève.	Cultivateur.
1	H. Pépin.....		L'Assomption.....	Bazile.....	Cultivateur.	5 nov. 1867	30 juin '69	20 mois		L'Assomption.....	1
2	E. Giroux.....		Ste-Philomène.....		"	"	"	10 mois		Ste-Philomène.....	2
3	Z. Roussel.....		"		"	"	"	"		Annx Etats-Unis.....	3
4	J. Prud'homme.....		"		"	"	"	"		Turso.....	3
5	Z. Lefevre.....		"		"	"	"	"		Montreal.....	3
6	J. Malotte.....		"		"	"	"	"		"	3
7	E. Gaudet.....		St-J. de l'Achigan.....	Jonas.....	"	"	"	"		"	Commis
8	Jos. Laporte.....		St-Paul de la Valtrie.....	Toussaint.....	"	"	"	"		St-J. de l'Achigan.....	4
9	C. Hébert.....		St-Cyprien.....		"	"	"	"		"	4
10	O. Dozois.....		St-Bernard.....		"	"	"	"		"	Commerçant

2ième COURS, 1868-69.

11	Jos. Hébert.....		St-Valentin.....		(Cultivateur.	9 sept. '68	30 juin '69	10 mois.		Turso.....	Militaire
12	Nap. Prud'homme.....		Ste-Philomène.....		"	"	"	"		"	"
13	Al. Hébert.....		St-Valentin.....		Cultivateur.	9 " "	7 " "	70 30 "		"	5
14	H. Pépin.....		"		"	"	"	"		St-B. de Lacolle.....	"
15	J. B. Laporte.....	16	L'Assomption.....		Cultivateur.	28 " "	7 " "	70 20 "		L'Assomption.....	"
	E. Gaudet.....	21	St-Paul de la Valtrie.....	Toussaint.....	"	28 " "	7 " "	70 20 "		Nébraska, E. U.....	6
	O. Dozois.....		"		"	"	"	"		"	"
	Jos. Laporte.....		"		"	"	"	"		"	"

N. B.—Pour ceux qui sont plus d'un an à l'école, le nombre total des mois qu'ils y ont passés est donné dès la première année, et l'année suivante leurs noms se trouvent seuls répétés.

3ième COURS, 1869-70.

16	G. McGowan.....	22	L'Assomption.....		(Cultivateur.	13 sept. '69.	7 juil. '70	10 mois.		L'Assomption.....	7
	Al. Hébert.....		"		"	"	"	"		"	7
	H. Bisillon.....	15	St-Valentin.....		Cultivateur.	13 " "	28 " "	71 20 "		St-Valentin.....	8
	N. Hénault.....	15	L'Epiphonie.....		"	14 " "	15 nov. '70	10 " "		St-Stanislas.....	8
	A. Mireault.....	15	St-J. de l'Achigan.....		"	16 " "	26 juil. '71	20 " "		St-J. de l'Achigan.....	9
	T. Jolicœur.....	16	St-Paul de Lavaltrie.....		"	25 " "	7 " "	70 9 " "		L'Assomption.....	10



TABLEAU des élèves de l'école d'agriculture, etc. — Suite.

Continuation du 6ième Cours, 1872-73.

No. d'ordre	Elèves.	Age	Résidence.	Nom du père,	Profession du père.	Entrée.	Sortie.	Séjour à l'école.	Certificats.	Résidence actuelle de l'élève.	Cultivateur.
44	Ths. Thouin. J. Annot.	20	Terrebonne.		Cultivateur.	17 mars 72	16 nov. 73	9½ mois.	1	Manitoba.	25
45	Art. Vaillancourt.	14	Masconche.		"	12 mai 73	1 juil. 1873	1½ mois.		Masconche.	29

7ième COURS, 1873-74.

46	Art. Saucier.	15	Maskinongé.	Antoine.	March. cult.	2 sept. 73	14 déc.	74	20 mois.	Maskinongé.	27
47	Ed. Saucier. Ls. Grampé	16	Louiseville.	Hercule.	Cultivateur.	10 "	25 jan. "	75	20 mois.		
48	Ph. Dorais.	15	Maskinongé.			14 sept. 73		10 mois.			
49	L. Cardinal.	16	Lac Masson.			27 juin 74	19 "			Lac Masson.	28
50	L. Guivette.	17	"			1 oct. 1873	25 juin 75	17 "			
51	J. Courtois.	15	St-Barthélemy.	Jean.	Cultivateur.	22 "	10 mai 75	9 "			
52	N. Monard.	25	St-Barthélemy.			8 "	27 juin 74	8½ "		St-Lucie.	29
53	Oct. Sylvestre.	15	St-Barthélemy.	Benjamin.	Cultivateur.	14 "	25 juin 75	4 "			
54	Norbert Fortier.	16	St-Hypolite.	George.	"	28 "	28 avril 74	5 "			
55	N. Morin.	18	L'Assomption.	Victor.		18 nov. 73	4 mai 74	5 "			
56	Chs. Landreville.	16	Lac Masson.	Louis.	Cultivateur.	18 "	6 déc. 1873	8 "			
57	Pr. Charlebois.	17	Maskinongé.	Hyacinthe.	"	15 "	18 avril 74	6½ "			
58	Ed. Lemire.	14	St-Aldèle.	Victor.	"	19 janv. 74	27 juin 74	20 "		St-Aldèle.	30
59	W. Fortier.	20	St-Sauveur.		"	20 fev. 74	30 déc. 75	8½ "		St-Jovite.	31
60	J. Charbonneau.	20	St-Sauveur.		"						

8ième COURS, 1874-75.

61	Ed. Saucier.	15	Drummondville.		Not. Cultiv.	7 sept. 74	27 juin 74	20 mois.		Maskinongé.	32
62	Ph. Mousseau.	15	Maskinongé.		Cultivateur.	1 oct. 74		19 mois.			
63	Jos. Therrien.	15	Masconche.	Pierre.	"	9 Sept. 74					

62	Gil. Lajoie.....	15	Muskhongé.....	7 sept. 74	27 juin	74	20 mois.	Muskhongé.....	32
63	Jos. Thérien.....	15	Masouche.....	1 oct. 74	"	"	19 mois.	"	"
	Ar. Saucier.....	15	Pierre.....	9 Sept. 74	"	"	"	"	"

Continuation du 8ième COURS, 1874-75.

64	Jos. Charbonneau.....	15	St-Sauveur.....	Cultivateur.....	21 sept. 74	27 juin	75	20 mois.	St. Jovite.....	33
	Z. Leduc.....	15	St-Sauveur.....	"	"	"	"	"	"	"
	N. Ménard.....	15	St-Sauveur.....	"	"	"	"	"	"	"
	W. Fortier.....	15	St-Sauveur.....	"	"	"	"	"	"	"
	L. Guénette.....	15	St-Sauveur.....	"	"	"	"	"	"	"
	L. Cardinal.....	15	St-Sauveur.....	"	"	"	"	"	"	"
	Oct. Sylvestre.....	15	St-Sauveur.....	"	"	"	"	"	"	"

9ième COURS, 1875-76.

65	Ov. Charlebois.....	15	Lac Masson.....	Hyaçinthe	Cultivateur.....	1 sept. 75	4 nov.	76	10 mois.	
66	Ov. Jacques.....	15	Louisville.....	"	"	8 "	28 juin	77	26 mois.	
	Gil. Lajoie.....	15	Louisville.....	"	"	"	"	"	"	34
	Ph. Moisseau.....	15	Louisville.....	"	"	"	"	"	"	"
	W. Fortier.....	15	Louisville.....	"	"	"	"	"	"	"
	J. Thérien.....	15	Louisville.....	"	"	"	"	"	"	"
	Z. Leduc.....	15	Louisville.....	"	"	"	"	"	"	"
68	Jos. Guénette.....	15	Lac Masson.....	Cultivateur.....	23 sept. 75	29 fév.	79	5 mois.	Lac Masson.....	35
69	Roch Forest.....	16	St-J. de l'Achigan.....	"	20 sept. 77	28 juin	77	20 mois.	St-J. de l'Achigan.....	36
70	M. Contant.....	15	L'Assomption.....	"	22 nov. 75	12 avril	76	5 mois.	St-Thérèse.....	
70	Er. McKay.....	17	St-Fustache.....	Not. Cultiv.....	13 janv. 76	27 juin	76	5½ mois.	St-Thérèse.....	
71	Don. Godon.....	17	St-Agathe.....	Cultivateur.....	15 janv. 76	27 "	76	5½ mois.	St-Agathe.....	

10ième COURS, 1876-77.

72	Ar. Jacques.....	15	St-J. de l'Achigan.....	Cultivateur.....	5 sept. 76	28 juin	77	10 mois.	St-J. de l'Achigan.....	37
73	B. Forest.....	19	St-J. de l'Achigan.....	"	5 "	28 "	10 mois.	"	"	38
74	Al. Landreville.....	20	St-J. de l'Achigan.....	"	5 "	12 fév.	77	4½ mois.	"	39
75	Al. Gibeau.....	18	St-J. de l'Achigan.....	"	29 sept. 76	28 juin	77	9 mois.	"	40
75	Ov. Charlebois.....	14	St-J. de l'Achigan.....	"	7 oct. 76	28 juin	78	19 mois.	"	41
76	Ars. Marion.....	15	St-J. de l'Achigan.....	"	16 "	28 juin	77	8½ mois.	St-Adele.....	42
77	En. Bourgeois.....	15	St-J. de l'Achigan.....	"	17 "	28 "	8½ mois.	St-J. de l'Achigan.....	43	
78	F. Fortier.....	14	St-Adele.....	"	18 nov. 76	28 "	7½ mois.	St-Constant.....	44	
79	Alex. Malencon.....	16	St-J. de l'Achigan.....	"	5 fév. 77	20 juin	77	5 mois.	"	
80	Alx. Linelle.....	15	St-Julienne.....	"	"	"	"	"	"	
	Od. Monchamp.....	33	St-Constant.....	"	"	"	"	"	"	

11ième COURS, 1877-78.

81	Al. Forest.....	17	St-J. de l'Achigan.....	Cultivateur.....	4 sept. 77	27 juin	79		St-J. de l'Achigan.....	45	
82	En. Bourgeois.....	16	St-J. de l'Achigan.....	"	4 sept. 74	18 sept.	75	10½ mois.	"		
83	Al. Fontaine.....	15	St-J. de l'Achigan.....	"	"	21 fév.	78	15½ mois.	"		
84	Tréf. Forest.....	17	St-J. de l'Achigan.....	"	"	"	28 juin	79	20 mois.	St-J. de l'Achigan.....	46
85	Er. Gandet.....	15	St-J. de l'Achigan.....	"	"	"	"	"	"	47	

TABLEAU des élèves de l'école d'agriculture, etc.—Suite.

Continuation du 11<sup>ème</sup> COURS, 1877-78.

No. d'ordre	Elèves.	Age	Résidence.	Nom du père.	Profession du père.	Entrée.	Sortie.	Stéjour à l'école.	Certificat.	Résidence actuelle de l'élève.	Cultivateur.
86	J. Boaupré.....	21	Ste-Julienne.....	Edonard..	Régistrat..	4 sept. 74	28 juin 79	20 mois.			
87	A. Coderre.....	15	L'Assomption.....	F. Xavier.	Jourmalier.	5 sept. 77	"	20 mois.			
88	Z. Charron.....	15	Verchères.....	Zéphir..	Cultivateur.	10 "	1 <sup>er</sup> mai 78	8 mois.		Verchères	48
89	G. Laure.....	15	St-J. de l'Achigan.	"	"	10 oct. 77	8 oct. 78	10 mois.			
12 <sup>ème</sup> COURS, 1878-79.											
	Ed. Brien.....										
	Alf. Forest.....										
90	Eu. Contant.....	15	St-J. de l'Ach.		Cultivateur.	3 sept. 78	22 juin 80	20 mois.		St-J. de l'Ach.	49
	Er. Gaudet.....										
	A. Coderre.....										
	Alc. Fontaine.....										
91	Em. Lalmière.....	15	Boucherville.....		Cultivateur.	4 sept. 78	22 juin 80	20 mois.		Boucherville	50
	J. Forcst.....										
	J. Beaupré.....										
95	Eu. Janson.....	15	St-J. de l'Ach.		Cultivateur.	24 sept. 78	22 juin 80	19 mois.		Black Hills, U. S.	51
94	Edm. Bouthiller.....	16	St-Sulpice.....	Denis		6 mars 79	"	14 mois.			
93	H. Duquet.....	18	Chateaugay.....			8 "	"	4 mois.			
95	Jos. Granger.....	15	St-J. de l'Ach.		Cultivateur.	28 oct. 78	"	17 mois.		Alfred.	52
13 <sup>ème</sup> COURS 1879-80.											
	Eu. Contant.....										
	E. Calumière.....										
	E. Bouchillier.....										
	H. Duquet.....										
	Eu. Janson.....										
	Jos. Granger.....										
96	On. Perreault.....	17	St-J. de l'Ach.		Cultivateur.	10 juil. 80	24 déc. 80	5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> mois.		B. Hills, U. S.	53
97	Eucl. Painchaud.....	15	L'Assomption.....		Voiturier.	14 "	5 mai 81	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> mois.			
98	Eug. Legare.....	16	St-J. de l'Ach.	Zéphirin.		15 juil. 80	24 déc. 80	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> mois.		St-J. de l'Ach.	54
99	Ov. Forest.....	19	"	"	"	15 "	22 juin 81	9 mois.		"	55
100	Eug. Gaudet.....	16	"	"	"	1 mars 80	5 avril 81	12 mois.		"	56
101	Lé. Perreault.....	16	St-Sulpice.....	Louis.	"	8 "	24 déc. 81	14 mars.		St-Sulpice	57
102	Hor. Granger.....	15	St-J. de l'Ach.		"	1 avril 80	22 juin 80	3 mois.		St-J. de l'Ach.	58



TABLEAU des élèves de l'école d'agriculture, etc. — Suite.

Continuation du 16ième COURS. 1882-83.

No. d'ordre	Elèves	Age	Résidence	Nom du père	Profession du père	Entrée	Sortie	Séjour à l'école	Certificat	Résidence actuelle de l'élève	Cultivateur.
124	Nap. Doucet	19	Ste-Angele	Norbert	Cultivateur	1 fév. 83	1 juin, 83	4 mois			
125	Art. Vincent	16	Longueuil	Louis	Per du Riv.	" "	17 oct. 82	11 mois			
126	Jos. Ecrement	16	St-J. de l'Ach.	J. Eugène	Not. cult.	6 "	24 déc. 85	20 mois			
127	Em. Fontaine	15	"	Joseph	Cultivateur	13 "	25 août 83	16 mois		St-J. de l'Achigan.	71
128	Comé Grandpré	15	Montréal	"	"	1 mars, 83	22 juin, 83	4 mois		St-Damien	72
130	Em. Piquette	16	St-J. de l'Ach.	Venancee	"	10 juin, 83	30 juin, 84	10 mois		St-J. de l'Ach.	73
17ième COURS, 1883-84.											
	G. Grenier										
	Escl. Emery										
	S. Dérôme										
	Art. Vincent										
	Jos. Ecrement										
	Em. Fontaine										
	Em. Piquette										
131	H. Mercier	17	Montréal	Alexis	Of. ledouan.	8 juil. 83	17 juin, 85	20 mois		Weutworth	75
132	G. Leblanc	18	St-J. de l'Ach.	Narcisse	Cultivateur	30 oct. 83	26 "	18 mois		St-J. de l'Ach.	76
133	Gust. Dorion	21	L'Assomption	Wilbrod	Bougeois	3 oct. 83	25 août 86	29 mois		Weutworth	77
134	Eug. Forest	16	St-J. de l'Ach.	Magloire	Cultivateur	3 "	83 25 août 83	18 mois		St-J. de l'Ach.	78
135	Aug. Guérin	16	Montréal	Antoine	Bib. Ottawa	3 oct. 83	25 août 83	18 mois		St-J. de l'Ach.	78
136	Hon. Richard	15	St-J. de l'Achigan	Joseph	Cultivateur	16 "	1er juin 86	29 mois		St-J. de l'Ach.	79
137	D. Maltais	22	Ste-Anne des P.	Alexandre	"	31 "	12 mai 84	6 mois			
138	Ed. Archambault	17	Montréal	Louis	Mennisier	29 jan. 84	28 août 85	18 mois			
18ième COURS, 1884-85.											
	J. Ecrement										
	H. Mercier										
	G. Leblanc										
	G. Dorion										
	Eug. Forest										
	Aug. Guérin										
	H. Richard										
	Ed. Archambault										
139	Armand Marsan	15	Lévis	Antoine	Médecin	18 juil. 84	28 août 85	10 mois		Lévis	



Aug. Forest.	15	Lévis	Antoine	Médecin	18 juil. 84	28 août 85	10 mois	Levis
Aug. Gerin	15	"	Joseph	"	20 sept. 84	2 août 85	9 mois	St-J. de l'Achigan
H. Richard	15	Québec	Alfred	"	13 fév. 85	1er mai 86	12 mois	"
Ed. Archambault	16	"	"	"	23 avril 84	28 août 85	14 mois	Québec

## Continuation du 18ième COURS, 1884-85.

140 Av. Garcault	15	St-J. de l'Ach.	Joseph	"	Cultivateur	20 sept. 84	2 août 85	9 mois	St-J. de l'Achigan	80
141 Et. Lamarche	15	"	"	"	"	"	"	"	"	81
142 Al. Langlois	16	Québec	Alfred	"	Libraire	23 avril 84	28 août 85	14 mois	Québec	81

## 19ième COURS, 1885-86.

G. Dorion	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Aug. Gerin	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ed. Archambault	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ar. Marsan	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Av. Garcault	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ey. Lamarche	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Alf. Langlois	17	"	"	"	"	"	"	"	"	"
M. Grothie	17	"	"	"	"	"	"	"	"	"
143 Eln. Forest	17	Montréal	P. Joseph	Agt. collect	25 sept. 85	25 août 86	11 mois	"	"	"
144 R. Marcille	17	St-J. de l'Achigan	Magloire	Cultivateur	25 sept. 85	10 oct. 85	15 mois	"	"	"
145 H. Desnoyers	15	Terrebonne	Alexis	Com. lang.	28 sept. 85	12 mai 87	18 mois	Wentworth	"	82
146 H. Tessier	20	Montréal	V. C.	Magistrat	8 oct. 85	13 juil. 87	19 mois	Chez son père	"	"
147 Gasp. Laviolette	16	"	Joseph	Notaire	17 "	85 2 déc. 1885	13 mois	Québec	"	"
148 Art. Cardin	15	Isle Dupas	Gaspard	Marchand	1 fév. 1886	28 juil. 86	6 mois	Californie	"	"
149 Alex. Fortin	16	Montréal	Joseph	Cultivateur	"	16 mars 87	12 mois	Chez son père	"	"
150 Ad. Duverger	16	"	Louis	Agent	"	25 août 86	7 mois	Encore à l'école	"	"
151 Et. Poliquin	22	St-Robert	Bruno	Cultivateur	"	22 mars 87	12 mois	Chez son père	"	"
152 S. Déziel	16	St-J. de l'Achigan	Joseph	Cultivateur	1 fév. 1886	1 août 86	6 mois	Chez son père	"	"

## 20ième COURS, 1886-87.

G. Dorion	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
R. Mercille	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
M. Grothie	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
H. Desnoyers	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
B. Poliquin	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Art. Cardin	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
G. Laviolette	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
A. Duverger	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
S. Déziel	16	"	"	"	"	"	"	"	"	"
A. Fortin	16	St-Robert	Bruno	Cultivateur	"	"	"	"	"	"
Jas. Poliquin	16	"	Bruno	Cultivateur	5 oct. 1886	30 juil. 87	"	Chez son père	"	"
153 H. Audet	17	Montréal	François	T. de livres	"	"	"	Encore à l'école	"	"
154 Gust. Audet	17	"	Edmond	Menuisier	"	"	"	"	"	"
156 G. Vincent	17	Longueuil	Jos. Louis	P. de revenu	7 "	"	"	"	"	"
157 J. Maillet	16	Montréal	Louis	Not. cult.	5 "	"	"	"	"	"
158 A. Caza	20	St-Amée	Olivier	Cultivateur	27 "	25 déc. 86	2 mois	Chez son père	"	"
159 Z. Caza	17	"	"	"	2 nov. 86	2 mai 1887	5 mois	"	"	"
160 M. Leblanc	17	St-J. de l'Achigan	Jules	"	19 oct. 86	22 mars 87	4 mois	"	"	"

D'après ce tableau, 160 élèves depuis 20 ans ont suivi les cours de notre école en tout ou en partie. De ce nombre 82 cultivent maintenant des fermes pour leur compte, et d'autres, assez nombreux, cultivent chez leurs parents en attendant qu'ils soient établis. Une quinzaine de noms ont été supprimés à cause du peu de temps qu'ils ont passé ici.

Ce tableau donne l'exacte idée générale de nos élèves, mais il y a sans doute quelques erreurs particulières, échappées à notre attention et par suite des fausses informations reçues,

Quelle a été l'influence de ces élèves sur les progrès de l'agriculture dans les paroisses où ils résident ? Ils nous serait difficile de fournir des données exactes, ces élèves étant dispersés de tous côtés et les causes du progrès étant diverses et assez nombreuses. Cependant, il est bon nombre de localités où les jeunes gens, devenus maintenant des hommes mûrs, donnent l'exemple d'une culture vraiment modèe ; ils sont à la tête des cereles agricoles des industries laitières, et répandent ainsi autour d'eux les bons principes de l'agriculture. L'automne dernier, cinq de nos élèves, dans le comté de Montcalm, ont remporté les premiers prix pour le meilleur labour.

## LA FERME.

10—*Etat financier de la ferme.*

Bilan des operations des années suivantes :

Années.	Comprenant les dépenses capitalisées.				Ne comprenant que les dépenses de culture.			
	Bénéfice.		Déficit.		Bénéfice.		Débit.	
	\$	cts	\$	cts	\$	cts	\$	cts
1879	—	—	248	21	18	33	—	—
1880	253	51	—	—	711	45	—	—
1881	190	31	—	—	586	86	—	—
1882	449	19	—	—	774	60	—	—
1883	677	32	—	—	975	36	—	—
1884	—	—	166	45	56	10	—	—
1885	—	—	98	98	230	62	—	—
1886	619	28	—	—	856	20	—	—
1887	297	10	—	—	334	15	—	—
Moyenne annuelle	218	23	—	—	504	85	—	—

Il nous a été impossible de faire un relevé exact des états de 1877 et 1878. La comptabilité n'a été ouverte qu'en 1876. Avant cette date aucun livre de compte n'a été tenu régulièrement.

Le capital placé dans l'exploitation agricole, comprenant la valeur du fonds, du stock et du mobilier, s'élève en chiffres ronds à \$15,000. Cette valeur est un peu élevée, mais une bonne partie de la ferme ayant été acquises par petites étendues, appartenant à différents propriétaires, a été payée bien au-dessus de sa valeur agricole, en égard à la qualité du sol.

La moyenne des profits pour les neuf années précédentes a donc été d'environ  $3\frac{1}{2}$  pour cent sur le capital susdit.

En estimant l'exploitation à environ \$12,000, montant encore supérieur à la valeur vénale, les profits seraient de 1 pour cent,

L'état détaillé des recettes et des dépenses de la ferme se trouve consigné dans tous nos rapports annuels, qui font maintenant partie des documents publics, depuis 1879.

## 2°—DESCRIPTION DES BÂTISSSES.

Les bâtisses sont élevées sur une légère éminence, dans un endroit sec et bien exposé, en face de l'extrémité orientale du village de l'Assomption. Elles sont construites avec solidité. Au point de vue des nouveaux procédés de l'alimentation et de l'industrie laitière, le plan de l'ensemble de ces constructions peut n'être pas parfait, mais il offre des dispositions avantageuses sous plusieurs rapports. La *grange*, formant le corps principal et central, mesure 96 x 40 pieds x 16 pieds de pôteau, avec aire longitudinale. Elle communique à la partie antérieure, d'un côté avec l'écurie et de l'autre avec les étables, qui y font connexion en forme d'ailes. Elle communique aussi par le haut avec les greniers des deux dernières bâtisses. L'*écurie* mesure 24 par 40 pieds et renferme sept stalles pour les chevaux de travail, deux stalles pour les poulains et deux loges pour les juments poulinières etc., etc., etc. Elle est pourvue d'un coffre à avoine, d'un réservoir contenant plus de 350 gallons d'eau, qui est refoulé par une pompe aspirante et foulante placée, dans l'étable. Les égoûts sont construits de manière à faire usage de la terre sèche comme absorbant des urines, désinfectant et moyen d'augmenter les engrais. La *sellerie* se trouve contiguë d'un côté et ne communique pas directement avec l'écurie, afin de rendre plus sûre la conservation des attelages. Les *étables* mesurent 38 par 70 pieds, pouvant contenir plus de 40 bêtes à coraes de tout âge, sans compter les compartiments des veaux en élève, au nombre de huit. Les bêtes sont placées en trois rangées longitudinales, dont deux têtes-à-tête et séparés par une allée de quatre pieds, et la troisième, destinée aux jeunes bêtes, la tête au mur. Il existe aussi, en arrière des bêtes, un passage de quelques pieds, muni de rails destinés à conduire le *char* au fumier lors du nettoyage. Les égoûts sont profonds et tenus remplis de terre noire sèche, destinée à absorber les urines et à augmenter les engrais. Les passages postérieurs et les égoûts aboutissent à la remise au fumier, qui est contiguë à l'extrémité nord-est de l'étable. A un bout de l'étable, près de la grange, à côté, et au-dessous de la chambre au four-

rage et d'une dalle venant du grenier au son, se trouve le bassin destiné à la préparation des aliments, laquelle préparation consiste ordinairement à mélanger les pailles et foin hachés avec du son et de la moulée, et échauder le mélange de quelques heures avant de le distribuer aux bêtes, qui en reçoivent deux repas par jour. Ce système donne lieu à une grande économie de fourrage.

*La cave aux légumes*, 24 par 60 pieds, communique avec l'étable par le côté nord-ouest et facilite l'alimentation.

*La remise aux fumiers* mesure une cinquantaine de pieds par 22 pieds et peut abriter plus de 1000 tombées de fumier. Elle communique au sud-est avec la porcherie. Cette disposition permet de lâcher les porcs sur les fumiers, quand il s'agit de les fouler pour en ralentir la fermentation trop vive. Les écuries et les étables avec la grange au milieu, en fronton forment le côté nord-ouest de la cour.

*La porcherie*, 45 par 22 pieds, fermant la cour au nord-est, est construite sur le plan des meilleures porcheries canadiennes avec un système d'égouts aussi simples qu'économique, qui permet de conduire les déjections dans la remise aux fumiers. Cette bâtisse est actuellement un peu détériorée et a besoin de réparations. Elle communique au sud-est avec une construction de 24 par 24 pieds, appelée la *cuisine*. C'est là que se trouve et se prépare la nourriture des porcs et que se font les boucheries. On y a placé une grande chaudière emmurée. L'eau y arrive poussée par la pompe foulante par un tuyau muni d'un robinet d'arrêt à décharge. Cette dernière bâtisse forme l'angle, est entre la boucherie et une autre construction adjointe (48 par 47½ pieds) formant autrefois la bergerie. Depuis que des circonstances nous ont forcés de cesser la tenue des moutons, elle a été transformée en logements d'occasion pour les verrats, les veaux et les instruments. Elle forme une partie de la cour au sud-est.

M. Pilote, dans son rapport de 1879, parle comme suit du service d'eau et des constructions :

*Service d'eau.*—Dans l'étable, il y a un service d'eau très économique au moyen d'une pompe aspirante et refoulante. L'eau, prise à une distance de 150 pieds, arrive aux animaux avec la plus grande facilité : il y a grande économie de temps et de main-d'œuvre.

“ Pour le comité

(Signé)

“ F. PILOTE, P<sup>TRE.</sup>,

“ Président.”

(Rap. Com. Agric. 1880, p. 41.)

*Constructions.*—A L'Assomption, outre l'étable et la porcherie, il y a un bâtiment destiné à abriter tous les fumiers de la ferme ainsi que les chevaux, les bêtes à cornes et les cochons. Nous y avons remarqué une grande quantité de balayures de la cour, de menus fourrages laissés dans les crèches par les animaux. Tous ces déchets de ferme, bien mêlés avec le fumier ordinaire, non exposés à l'action brûlante du soleil et non lavés par les eaux pluviales, entreront lentement en fermentation, avant d'être transportés sur les champs. L'été prochain, le directeur n'aura pas le désagrément de voir le chiendent, la marguerite et toutes sortes de mauvaises herbes disputer le terrain aux plants de navets, de carottes, de bettraves, [Rap. Com. Agric. 1885, p. 42.]

L'atelier, 26 par 40 pieds, où se fait la réparation du mobilier et autres travaux en bois, est pourvu du meilleur outillage et de l'ameublement nécessaire pour occuper plusieurs élèves ensemble à ce genre de pratiques. La forge, 26 par 13 pieds, qui est adjacente, est aussi suffisamment organisée. Le haut de l'atelier est destiné à loger le bois de service et au peinture. Le haut de la forge contient le *bric-à-brac* et les *ferrailles*.

### 3°—DESCRIPTION DE LA FERME.

La ferme du Portage, formant la partie nord et est d'une petite presqu'île entourée par la rivière l'Assomption, et sur laquelle est bâtie la plus grande partie du village de ce nom, renferme une superficie totale de 188 x 24 arpents. En déduisant les enclos permanents, les jardins, la cour, l'emplacement des bâtisses, il reste une étendue assolée de 182 arpents.

Sol—A part la partie A, qui est un côteau de sable silico, ferrugineux, sec, et certains lopins de la partie occidentale qui sont d'une composition argilo-sablo-ferrugineuse, légèrement calcaire, le reste du sol est un sable fin et ferrugineux d'alluvion, d'un caractère froid et rétentif.

Formé des débris grossiers de roches silicieuses et ferrugineuses du nord, déposés en lits d'inégale épaisseur par les eaux de la rivière l'Assomption lors des fortes crues printanières, le terrain est en général onduleux, inégal et difficile à égoutter, les ondulations comme toujours dans ce genre de formation, étant parallèles à la rivière.

Le drainage semblerait devoir changer radicalement l'état physique du sol et l'amélioration en est difficile et coûteuse, à cause du caractère humide et bouillant du sol, et la durée incertaine, comme l'expérience nous l'a démontré.

Les plantes naturelles du sol sont le chiendent, l'oseille, la renoncule âcre, la marguerite blanche et autres plantes acides ou amères propres aux sols légers, froids et ferrugineux et dépourvus de principes calcaires. Ce sont autant d'ennemis contre lesquels nous luttons avec succès à l'aide d'un système de culture approprié et efficace.

## LE SYSTÈME DE CULTURE.

Après plusieurs années de tâtonnements et d'expériences, le système suivant de culture a enfin été adopté et suivi :

- Assolement et rotation de 12 ans ;  
 1ère année, culture sarclée ;  
 2ème année, céréales avec graine de prairie, forte proportion de trèfle rouge ;  
 3ème, 4ème, 5ème, 6ème années, prairie ;  
 7ème année, céréales avec graines fourragères à pâturage ;  
 8ème, 9ème, 10ème, 11ème années, pâturage ;  
 12ème année, céréales avec pois (gandrioles.)

Environ le  $\frac{1}{3}$  de l'étendue assolée est en culture labourée, le  $\frac{1}{3}$  en pâturage et l'autre  $\frac{1}{3}$  en prairie. Une sole de plantes sarclées, 3 soles de grains, 4 soles de pâturage et 4 soles de prairie. Cette étendue comprend les douze champs numérotés dont les superficies respectives diffèrent peu entre elles. La partie A, ou le côteau sur lequel se trouvent les bâtisses, est divisée en deux enelos et soumise à un système particulier alterne de 3 ans de pacage de nuit pour les vaches laitières, et 3 ans de cultures labourées. La partie labourée porte 3 récoltes successives comme suit :

- 1o Pommes de terre et maïs, sans engrais ;
- 2o Maïs et pommes de terre avec peu d'engrais ;
- 3o Seigle avec graines de trèfles alsiques et blancs, et mélange de graminées.

N. B. Relativement aux travaux de culture, on trouvera de plus amples détails au rapport de 1879-80, publié dans le *Rapport du Commissaire de l'Agriculture pour 1880* auquel nous référerons.

(Etat général le 1er mai 1876) — Par suite d'une série de circonstances malheureuses, résultant de la difficulté de se procurer un bon praticien pour diriger l'exploitation de la ferme annexée à l'école et enseigner aux élèves la partie pratique de l'agriculture, l'école a subi des pertes au montant de plusieurs centaines de piastres, ce qui a retardé considérablement les travaux d'amélioration et la pleine exécution du système de culture améliorée. Aussi le 1er mai 1876, l'état de la ferme laissait beaucoup à désirer : l'assolement était rompu ; les clôtures étaient toutes à refaire, le bétail avait peu d'apparence, et les bâtisses, quoique de construction récente, offraient peu de confort. Il fallait encore charroyer l'eau à la tonne de la rivière pour abreuver les animaux. Il y avait donc beaucoup à faire pour que la ferme méritât le nom de ferme-modèle. Aussi le gérant actuel de la ferme s'est-il mis sérieusement à l'œuvre, et je crois que le présent rapport démontrera un progrès sensible. Cependant, ce progrès ne saurait être rapide à notre gré, vu que nous n'avons point le capital nécessaire à notre disposition. Quoi qu'il en soit, nous osons mettre sous les yeux du Conseil d'Agriculture la marche que nous avons suivie et celle que nous entendons suivre, dans le but de nous rendre aux désirs des hommes pratiques et éclairés qui composent ce corps distingué." (Rap. 1879, Rap. Com. Agric. 1880.)

## PRODUITS (IN CLOBO.)

ETAT comparatif de l'année 1876 avec celui des années dernières, 1884-85-86 :

Produits.	En 1876-77.	Moyenne des 3 années 1884-85-86.	Augmentation en faveur du nouveau régime.
Grains	637 mits	940 mits	303 mits
Légumes	1537 "	2609 "	1072 "
Foin	3790 bottes	7676 bottes	3887 bottes
Lait	31086 lbs.	73020 lbs.	41984 lbs

## CULTURE ET PRODUITS DE 1886-87 :

Cultures.	Etendue en arpents.	Quantité de semences.	Rendements.
Grains	44	81 mits	941 mits
Patates	16	280 "	1492 "
Autres légumes	jardin	.....	145 "
Foin	4190	.....	6180 bottes
Fourrages verts	Levées de fossés	fauchées	200 "
Pâturage	73.72	en vert	.....

N. B. Plus plusieurs tomrées de citroulles, et autres produits fruitiers et légumiers du jardin, plus environ 8000 b. de paille.

Une sole destinée à produire du foin a été pâturée. Nous avons toujours les 8 soles en récoltes gazonnantes.

La récolte des patates a manqué complètement sur une partie du champ et partiellement sur l'autre. La sécheresse de juin a empêché la levée des tubercules sur la première partie, et l'échouage a diminué le rendement sur la seconde. La dernière récolte n'est pas entièrement battue; elle est bonne pour l'année. Le rendement des prairies a été de 10,000 bottes sur une superficie de 55. 63 arpents, plus 150 bottes de regain de trèfle et 100 bottes de fourrage vert; celui des patates, de 1,790 minots, produit de 13 arpents et quelques perches et de 230 minots de germes.



<i>Recettes et dépenses</i> — Les recettes de la dernière année, finissant le 30 avril, ont été de.....	\$ 1823 52
Et les dépenses de culture de.....	1489 37

Bénéfice..... \$ 334 15

Pour plus amples détails, voir le dernier rapport de l'école au bureau de Geo. Leclerc, écuyer, secrétaire du Conseil Agricole.

#### 40—ÉTAT DU BÉTAIL, ETC.

Chevaux de travail.....	4
Pouliches de deux ans.....	2
Poulins d'un an.....	2
Total.....	8

Race *croisée*, commune, mais bonne.

Le nombre des chevaux de travail est insuffisant pour les travaux d'été, il doit être augmenté le printemps prochain.

Bêtes à cornes—Vaches laitières trois ans et au-dessus.....	19
Taures de deux ans.....	5
Taures d'un an.....	11
Génisse de l'année..	9
Taureau de quatre ans.....	1
Taureau d'un an.....	1
Total.....	46

Race—Les deux taureaux, 1 vache et 1 taure d'un an, sont purs ayrshires, les autres sont  $\frac{3}{4}$ ,  $\frac{1}{4}$ , et 15/16 ayrshires—Le troupeau est bon et a belle apparence.

<i>Porcs</i> —Porcs adultes, à l'engrais.....	5
Porcelet à l'engrais.....	1
Truies d'élevage au-dessus d'un an.....	3
“ “ au-dessous d'un an.....	1
Cochon âgé.....	1
Verrat au-dessus d'un an.....	1
Porcelets de l'année, en élève.....	4
Total.....	16

Race—Berkshire, petits, à l'exception de deux jeunes porcs de l'année qui sont de race Suffolk, la qualité est bonne.

## 50—ETAT DES INSTRUMENTS ARATOIRES, ETC.

\$ 1823 52  
 1489 37  
 \$ 334 15  
 au bureau  
 4  
 2  
 2  
 —  
 8  
 —  
 aux d'été,  
 19  
 5  
 11  
 9  
 1  
 1  
 —  
 46  
 rshires,  
 le appa-  
 5  
 1  
 3  
 1  
 1  
 1  
 1  
 —  
 5  
 e l'an-

- 2 Charrues de fer—modèle Patterson ;  
 1 “ perche en fer—modèle Wilkinson ;  
 1 “ en bois, oreille d'âne Marchand ;  
 1 “ sous-sol, 1 buttoir en fer—modèle Patterson, avec appendice,  
 en queue de perdrix, s'y adaptant pour arracher les patates ;  
 1 Houe à cheval, en fer, avec pièces de rechange, fabrique locale ;  
 1 Scarificateur, herse en fer à 3 chevans ;  
 1 Bouleverseur Moody ;  
 1 Cultivateur-herse (*grubber*) à dents tranchantes, élastiques, Wisner ;  
 1 Semoir—herse à tous grains de Wissur ;  
 1 Rouleau à deux chevaux—Vessot ;  
 3 Herses ordinaires, en bois ;  
 1 Herse à billons pour les patates ;  
 1 Arrache-patates écossais ;  
 1 Moissonneuse Cossitt ;  
 2 Faucheuses—petite Buckley—Moody ;  
 1 Faucheuse neuve, Brantford ;  
 1 Râteau à cheval amélioré, fabrique locale ;  
 1 Machine à battre à deux chevaux, manège vertical, Moody, ancien  
 modèle ;  
 1 Crible éballeur ordinaire, fabrique locale ;  
 1 Crible trieur, *Harrest's Queen* ;  
 1 Hache-paille à cheval, à trois couteaux, Maxwell ;  
 1 Concasseur, Evans ;  
 1 Fourche mécanique à foin avec poulies ;  
 1 Machine à égrener le blé-d'inde, américaine ;  
 1 Coupe-racines, fabrique américaine ;  
 1 Semoir à main pour graines de mil et trèfle, Authie ; 2 charrettes à  
 foin avec roues ;  
 1 Wagon double à foin et à d'autres usages ;  
 4 Tombereaux avec roues, fabrique locale, modification économique  
 du tombereau écossais ;  
 1 Express double avec sièges mobiles ;  
 1 Charette à main ; 1 tombereau à main ;  
 1 Tombereau-arrosoir à main, avec roues ;  
 4 Traîneaux à bois, suisse ;  
 1 Traîneau ordinaire ;  
 3 Brancards à foin s'adaptant aux traîneaux ;  
 1 Sleigh léger ; 1 cariole de charge ;  
 3 Attelages doubles de labour ;  
 4 Harnais simples complets, de charriage ;  
 2 Harnais doubles à traits pour machines et voitures ;  
 1 Harnais simple à traits pour voitures légères ;  
 1 Assortiment de palonniers ;  
 1 Assortiment complet et nombreux d'outils et d'instruments à main ;  
 fourches à fumier, fourches à bêcher, fourches à foin et à graines de diver-  
 ses sortes ; bêches à drains et à rigoles ; dragues pour drainage ; pelles con-  
 caves à gravier et à grains, pelles plates, pelles de bois à neige et à fumier ;

râteaux de bois, grands et petits, râteaux de fer de jardinier ; houes à main (grattes) pioches, pinces de fer, levier et chaînes pour poser et raidir les clôtures en fil de fer ; faux, faucilles, coupe-foin ; haches, chaînes, cables, etc. ; plantoirs, cordeaux, serpes, sécateurs, truelle de jardiniers, scies, brouettes, rouleau à main, cultivateur Planet, de plus un assortiment d'outils à travailler le bois et le fer faisant partie de l'atelier. Nous cherchons les outils les plus améliorés et de la meilleure qualité.

“ *Charrues nouvelles.*—La ferme a fait l'acquisition de trois charrues écossaises dont deux en fer. La première a coûté \$23.00, la seconde \$26.00 et la troisième \$10.00. Elles ont été construites d'après les modèles de Patterson et Jeffrey, de Montréal. Ces deux noms sont une bonne recommandation ; aussi peut-on dire que ces charrues sont ce qu'il y a de mieux.

“ On voit que le directeur ne cherche pas à faire des économies sur le coût des instruments de première nécessité ; un bon instrument fait toujours de meilleur ouvrage. Le même sol demande quelques fois des labours différents ; la même charrue ne pourrait pas servir également bien partout.” (Rap. com. visite des écoles 1879. Rap. Com. Agric. p. 42, 1880.)

(Signé) Ls. CASAUBON, P<sup>RE</sup>, DIR.

E. d' Agr. de l'Assomption.

L'Assomption, 15 novembre 1887.

EXTRAIT d'un Rapport de M. l'Abbé Casaubon, Directeur de l'École d'Agriculture de l'Assomption.

#### L'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

Les leçons données par M. le professeur Marsan, pendant l'année, ont traités des manières suivantes :

- I. Formation, classification, description et traitement des sols arables ;
- II. Amendements et engrais : 1o Amendements silicieux, argileux et calcaires ;
- 2o Engrais minéraux, végétaux, animaux et mixtes ;
- 3o Divers engrais de commerce ;
- 4o Rôle économique des engrais de ferme et des engrais de commerce ;

III. Animaux. 1o Chevaux, Races de chevaux. Spécialité des races. Traitement et nourriture des chevaux de travail, particulièrement des chevaux de ferme. Traitement des chevaux. Elevage des chevaux. Traitement, nourriture et tenue des poulains et des juments. Domptage des poulains. Travail du cheval ;

2o Bêtes à cornes. A. Races laitières. Caractères, traitement, nourriture, et rendement des vaches laitières ;

B. Races de boucherie : caractères généraux et spéciaux des races de boucheries. Traitement et nourriture des races de boucherie. Engraissement des bêtes à cornes en général ;

C. Races de travail : Caractère, traitement, nourriture et élevage des bœufs de travail. Circonstances favorisant l'économie de l'emploi des bœufs pour le travail agricole ;

D. Principe de l'amélioration des races, croisement, diverses méthodes de croisement. Amélioration des races par elles-mêmes, multiplication en dedans (in and in) ;

3o Des moutons. A. Races à laine longue, à laine moyenne, à laine courte.

B. Elevage, traitement et nourriture des moutons ;

C. Circonstances favorisant l'élevage des moutons ;

D. Engraissement des agneaux et des moutons adultes ;

4o Des porcs. A. Races, grandes, moyennes, petites ;

B. Caractères et particularités des races améliorées, importées dans le pays ;

C. Elevage des porcs ;

D. Traitement, nourriture et tenue des porcelets, tenues partières et nourricières de porcs destinés à l'engraissement ;

E. Engraissement des porcs ;

IV. Questions d'économie rurale ;

1o Bâtisses. granges, écuries, étables, bergeries, porchères, abreuvoirs, parages, aqueducs, moulins à vent, etc. ;

V. Du travail du sol et des diverses opérations culturales ;

---

A. Labours, principes du labour. Diverses sortes de labour. But et effet des labours ;

B. Hersages, grubbages, limages, renchaussages, sarclages, etc. ;  
Améliorations foncières.

1o Assainissement.

A. Drainage, diverses sortes de mouvage. Principes. Modes d'exécution. Effet du drainage, etc. ;

B. Fossés ouverts, rigoles etc. ;

2o Clôture, Épurage. ;

VII. Alimentation rationnelle et scientifique. Exigence des diverses espèces d'animaux de la ferme, suivant leur tat et leur édestination sous le rapport de l'alimentation. Composition, valeur comparative, équivalents nutritifs et digestibilité des divers aliments. Préparation des aliments ;

VIII. Causeries sur divers sujets en rapport avec les opérations de la saison. Laiterie. Trait de évaches. Fabrication du beurre. Composition du lait. Pourcentage de crème, de beurre et de fromage, etc ;

IX. Lecture de journaux d'agriculture. Questions de colonisation, etc. ;

X. Arithmétique et éléments de géométrie, avec problème de mensuration.

---

## ANNEXE IV.

Québec, 10 novembre 1887.

Monsieur le Directeur,

Le Président de la Commission Agricole me prie de vous demander si vous auriez l'obligeance de répondre aux questions suivantes, concernant l'école d'agriculture :

- 1o Etat constatant le résultat pécuniaire de chaque année d'exploitation, depuis 1867 ;
- 2o Description des bâtisses ;
- 3o Description de la ferme, étendue, genre de culture et produits ;
- 4o Etat du bétail, avec indication du nombre de chaque race ;
- 5o Nombre d'élèves chaque année, avec indication du temps que chaque élève a passé à l'école ;
- 6o Etat des instruments aratoires, indication de chaque espèce de machines ;
- 7o Programme des études ;
- 8o Ce qu'ont à payer les élèves qui n'ont pas de bourse ;
- 9o Tous autres renseignements possibles.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Directeur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé)

AUGUSTE EDGE,

Secrétaire-

E. LYSTER, Ecr, directeur }  
de l'école d'agriculture }  
de Richmond.

Richmond, 14 novembre, 1887.

M. AUGUSTE EDGE,

Sec. Com. agric.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de la vôtre du 10 courant. Je vous envoie les noms des élèves de l'école d'agriculture de Richmond depuis 1880. Je n'ai pas de registre des noms de leurs parents. Je ne connais pas l'occupation de plusieurs d'entre eux. Environ la moitié étaient des cultivateurs aux dernières nouvelles que j'en ai eues. Il en est probablement ainsi des autres, en autant que je puis le savoir.

LISTE DES ÉLÈVES:

A. W. Armitage,  
 J. N. D. Bell,  
 T. R. D. Heming,  
 S. S. Critchley,  
 L. A. Lane,  
 A. W. Patterson,  
 John Rome,  
 E. Bastable,  
 D. Trenholm,  
 J. M. Bach,  
 Geo. Drake,  
 D. Herbert,  
 H. Wilkes,  
 I. Fraser,  
 G. Trenholm,  
 E. Rany,  
 H. Baldwin,  
 John Hicks,  
 Harry Niven,  
 A. Swift,  
 F. Dean,  
 N. Rinfret,  
 J. Hopkins,  
 J. A. Ewing,  
 W. Collins,  
 N. Robitaille,  
 W. Forest,  
 J. Armitage,  
 A. Ferguson,  
 W. Philips,  
 J. Lilliot,  
 H. Johnson,

H. C. Wrench,  
 F. Wrench,  
 C. W. Higgins,  
 O. Critchley,  
 T. D. McCallum,  
 D. L. Rome,  
 George Graham,  
 J. A. Dickson,  
 J. Fitzpatrick,  
 G. Mosseau,  
 W. Cream,  
 B. Turner,  
 F. Niven,  
 V. Cook,  
 J. Rany,  
 J. Holiday,  
 Geo. Macaully,  
 C. Macaully,  
 F. Austin,  
 Chs. Prowse,  
 H. Butler,  
 W. Renfrew,  
 E. Young,  
 W. C. Boyd,  
 J. Martineau,  
 G. H. Weaver,  
 W. D. McLeod,  
 H. Meiklejohn,  
 H. Lyster,  
 H. Patterson,  
 J. Mackenzie,  
 M. Heward,

## LISTE DES ELEVES.—(Suite.)

Andrew Boyd,  
H. Lambert,  
Roch Lavault,  
Osborn A. mitage,

John Bradford,  
Herbert Lyster,  
James Ethier,

Je demeure

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

F. LYSTER.

, 1887.

les noms  
n'ai pas de  
de plu-  
dernières  
en autant





## ANNEXE V.

Richmond, 28 février 1888.

N. BERNATCHEZ, ECR., M. P. P.

Saint-Thomas.

Cher Monsieur,

Comme je suis informé que de vous, en votre qualité de président de la commission nommée pour visiter les écoles d'agriculture, dépend en grande partie la continuation de notre école, je prends la liberté de vous écrire à ce sujet, vu que lors de votre visite à notre établissement, vous aviez si peu de temps à votre disposition, que je n'ai pas pu vous donner des détails qui, j'en suis convaincu, feront voir la nécessité de continuer notre école au moins assez longtemps pour lui fournir l'occasion de montrer ce qu'elle peut faire sous sa présente direction.

Il y a seulement un peu plus de deux ans, qu'à la sollicitation pressante de quelques-uns des citoyens les plus marquants de cette localité, je fus induit à prendre charge de l'école. Depuis, j'ai été chargé exclusivement de l'administration extérieure. Lorsque j'entrepris cette tâche, les bâtiments étaient en très mauvais état. La première chose que j'ai faite, ça été la construction d'une cuisine, d'un hangard en bois et les réparations nécessaires à la maison. Durant l'hiver de 1885-86, nous avons fait les préparatifs, et dans le printemps et l'été suivants, nous avons bâti la grange et l'étable que nous avons actuellement et qui sont commodes. En octobre 1886, nous avons fait les fondations de la crèmerie qui fut finie et mise en opération le 15 juin 1887. La même année dans le mois d'août, nous avons bâti une porcherie. En outre de ces travaux de construction, nous avons introduit l'eau dans la maison et la grange, au moyen d'un tuyau de fer de 1,500 pieds. Nous avons *essouché* et labouré huit acres de terre, et nous en avons défriché trente acres qui étaient en *repoussis* et que nous espérons mettre prochainement en culture.

Les bâtiments sont maintenant bons et solides. A l'avenir, nous pourrions consacrer plus complètement notre temps et notre énergie à l'amélioration de la ferme, que nous espérons amener à un état de culture avancée. Je désire donner aux élèves la connaissance pratique du drainage souterrain, qui est si nécessaire dans beaucoup de parties de ce pays.

Durant l'année 1886-87, nous avons eu en moyenne 11 élèves. Cet hiver, les élèves suivent l'école tout le temps. En outre des matières ordinaires, nous avons des professeurs qui enseignent le droit rural, l'art vétérinaire, l'agriculture théorique et la chimie, comme l'année dernière.

Il est incontestable que notre école est mieux préparée et sur un meilleur pied pour accomplir une œuvre qui profitera à la classe des cultivateurs et donnera au gouvernement plus de satisfaction qu'il n'en a en jusqu'à pré-

---

sent. Nous avons dépensé en améliorations sur la propriété plus de trois cents piastres en outre de tout ce que nous avons reçu du gouvernement ou qui nous est dû par lui.

En considération des efforts qui ont été faits, je vous prie instamment de recommander la continuation de cette école, durant au moins un certain temps, afin de lui fournir équitablement l'occasion de montrer ce qu'elle peut faire. C'est la seule école de ce genre qu'ait la population de langue anglaise de cette province, et nous espérons que vous la supporterez en la faisant bénéficier de votre vote et de votre influence.

Votre fidèle serviteur,

(Signé) F. Lyster,

Principal E. A. R.

plus de trois  
vernement ou

e instamment  
ins un certain  
er ce qu'elle  
on de langue  
orterez en la

A. R.

ANNEXE VI.

Québec, 28 mars 1887.

S. LESAGE, Ecr.,

Dép. ministre de l'Agriculture.

Cher Monsieur,

Je vous transmets, pour l'examiner, un mémoire très bien fait, par le Révérend M. Chartier, au sujet de l'établissement, à Saint-Hyacinthe, d'une station agronomique. Vous m'obligerez beaucoup en me faisant connaître votre opinion sur les propositions que ce mémoire contient, et en me disant surtout s'il serait possible de trouver, comme on le propose dans le mémoire, un certain montant des fonds votés aux sociétés d'agriculture et non réclamés, pour le mettre à la disposition du collège de Saint-Hyacinthe, en rapport avec l'établissement de cette station agronomique.

J'ai bien l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

(Signé),

HONORÉ MERCIER.

A l'honorable M. H. MERCIER,

Premier ministre de la province de Québec.

Monsieur le Ministre,

La Province de Québec étant une contrée éminemment agricole, tout ce qui concerne l'agriculture et son développement doit intéresser au plus haut point ses hommes d'état.

Malgré la bonne volonté de maints agriculteurs, malgré les lumières et les capitaux que plusieurs y ont consacrés, il est constant que l'agriculture, ou mieux l'agronomie, est encore dans ce pays à l'état embryonnaire.

En agriculture, comme dans toutes les branches de l'art, de l'industrie ou des sciences, l'observation pure des faits ne peut être le seul guide de conduite. Il faut une explication raisonnée des phénomènes constatés, une étude des causes, des succès et des revers.

Nos terres fatiguées par une culture empirique, souvent voisine de la routine, ne se prêtent plus qu'à la culture de quelques céréales ; dans plusieurs lieux, chacun le sait, elles se refusent absolument à la production, *c. g.*, du blé, de l'orge. Évidemment ces terres, autrefois si riches ont perdu quelque élément essentiel de fertilité. Est-ce l'azote, l'acide phosphorique, ou l'humus, qui fait défaut... ? Qui nous le dira ? On ne peut raisonnablement demander à l'initiative privée du cultivateur, au petit propriétaire, comme ils le sont presque tous dans cette province, de rechercher par lui-même ce qui manque à son sol. On ne peut guère exiger plus raisonnablement qu'il aille s'adresser au chimiste analyste, qu'il lui ferait payer trop chèrement sa légitime curiosité. Et lorsque, dans le cas même où j'apprendrais ce qui manque à une terre, serai-je satisfait si personne ne me dit où je trouverai cet élément nécessaire, dans quelle proportion, à quel degré de pureté ?

Il faut donc fournir à l'agriculteur le moyen de se renseigner sur ce qui lui importe de savoir pour retirer le profit le plus considérable de ses terres, de son bétail.

Ce moyen, vous l'avez dans la science. Une science sérieuse, bien outillée, encouragée par le trésor public, provoquera une heureuse transformation et pourra seconder efficacement l'activité et l'industrie de l'agriculteur.

C'est donc dans ce but que le sensé à l'honneur de demander au ministère l'établissement immédiat d'un

#### LABORATOIRE DE CHIMIE AGRICOLE

qui serait le fondement d'une *station agronomique* et le premier pas vers sa création. Le laboratoire n'embrasse qu'une seule classe de travaux, qui consiste à faire pour le public, et spécialement pour le cultivateur, des analyses de terres, de fourrages, d'engrais artificiels, d'amendements, de lait, etc., etc. Les recherches scientifiques, touchant les différents problèmes de la production végétale et animale, sont du ressort particulier de la *station expérimentale*.

Ce rôle du laboratoire devient à l'heure présente de première nécessité. Dans une louable ambition, nous avons rivalisé entre nous depuis quelques années pour le développement de nos richesses agricoles. Nous avons tenté de réduire en pratique des connaissances puisées dans des auteurs étrangers. Ces livres, très bien faits, très vrais pour les milieux où s'étaient placés les auteurs, n'ont pu être pour nous une règle certaine. Avec eux nous sommes demeurés stationnaires, si nous n'avions pas reculé. Pourquoi ? Parce qu'ils n'étaient pas en harmonie avec les circonstances de sol, de climat ou nous sommes placés ici, dans cette province.

Ces circonstances me paraissent suffisantes pour attirer l'attention de messieurs les ministres, et pour les engager à fonder immédiatement un *laboratoire* et peut être même une *station agronomique* complète.

S'il fallait appuyer davantage et apporter comme exemple la pratique des pays agricoles étrangers, je ferais remarquer que les *stations agronomiques* se comptent par centaines : 80 dans l'Allemagne et l'Autriche, 25 en France, 5 en Belgique. Parmi ces dernières, celle de Gembloux, en Belgique, à fait l'année dernière 2,500 analyses diverses. Tout dernièrement nos voisins, les Américains, gens de progrès, et gens de pratique, ont, par leur congrès, voté la somme de \$15,000,00 par Etat, pour aider à la multiplication des *stations expérimentales* qui, pourtant, existent déjà dans presque chaque Etat de l'Union.

Je précise maintenant davantage et j'expose à monsieur le Ministre les recherches et les travaux urgents que doit entreprendre le *Laboratoire Agricole*, ou l'*Analyste* que son Honneur ne pourra nous refuser s'il ne peut acquiescer entièrement à ma demande.

1o Déterminer les éléments fertilisants de nos terres qui, ici, dans la province de Québec, donnent encore un bon rendement en blé, et par contre établir ce qu'il faut donner à nos terres devenues stériles, pour les ramener, autant que possible, à leur fertilité primitive :

2. Doser les éléments actifs des matières fertilisantes, engrais artificiels, mis en vente par l'industrie privée, et dans l'intérêt du cultivateur, en établir la valeur réelle d'après la teneur en azote, potasse, acide phosphorique, sous leurs noms réels :

3o Etudier au même point de vue les composés de provenances diverses, les déchets d'usines et de fabriques : cuirs, laines, cotons, cornes et os, résidus de distilleries..... :

4o Etablir la valeur nutritive des autres matières alimentaires : fourrages secs et verts, produits d'ensilages. Ce point est surtout important en ce moment, si l'on veut encourager et utiliser les essais d'ensilage que l'on fait sur plusieurs points de la province. Il est facile de faire l'ensilage : il est difficile d'utiliser avec discernement les produits du *silo*. Tel cultivateur verra ses animaux se dessécher en face d'une montagne de fourrage vert, tel autre fera sa fortune avec quelques pieds cubes d'ensilage :

5o Puis, notre industrie laitière ! que de services une *station agronomique* que ne pourrait-elle pas lui rendre, en fournissant au cultivateur des recettes raisonnables pour l'alimentation de ses vaches ! La vache paie son propriétaire soit en lait, soit en beurre : soit en fromage, selon la qualité de la nourriture qui lui est fournie, mais la science chimique seule dira au cultivateur la valeur et le mélange qu'il doit faire des diverses substances dont il nourrit ses vaches pour en tirer le plus grand profit :

6o Enfin, l'engraissement du bétail ne peut se pratiquer d'une manière payante qu'en autant que l'on connaît les éléments qui fournissent la graisse, sans nuire à la santé. Ce point est encore uniquement du ressort de la chimie.

Il en est ainsi de toutes les branches de l'industrie agricole.

Si nous ne voulons pas être relégués au dernier rang comme pays agricole, et voir notre Province se dépeupler, il est temps que nous adoptions le principal moyen d'augmenter nos ressources et de pouvoir rivaliser avec les autres pays.

La Province d'Ontario nous donne l'exemple et ne recule devant aucun sacrifice pour se mettre en état de rivaliser sur les marchés européens avec nos entreprenants voisins, qui eux ont déjà établi des *stations expérimentales* dans presque tous les Etats de l'Union.

Tous ceux qui s'occupent sérieusement d'agriculture dans cette Province sont unanimes à reconnaître la nécessité d'au moins une *station agronomique*, où il pourront trouver la solution des difficultés qu'ils rencontrent tous les jours. Je me contenterai d'attirer votre attention sur un fait entre mille. Nous commençons à pratiquer l'ensilage, qui paraît destiné à fournir des ressources merveilleuses à l'agriculteur. Aussitôt se présente une foule de questions impossibles à résoudre sans l'application de la science chimique. Quelles substances allons-nous ensiler ? Sera-ce le trèfle ? le sarrasin ? le blé-d'inde ? Si c'est le blé-dinde, sera-ce le blé-dinde canadien ou celui de l'Ouest ? L'ensilage est-il préférable aux racines, telles que betteraves, carottes, navets etc., etc. ?

Nous voilà immédiatement arrêtés par une foule de difficultés que la chimie seule peut résoudre. Il en est ainsi pour toutes les substances alimentaires ainsi que pour toutes les branches de l'industrie agricole. Sans les données exactes de la science, nous ne pouvons que nous rejeter dans une routine décourageante et nous exposer à des dépenses hasardeuses et souvent ruineuses.

Si je soigne un animal, j'ai besoin de savoir ce que je dois lui donner, pour n'être pas en perte, qu'il s'agisse de le faire croître, ou de l'engraisser, ou de lui faire produire du lait, du beurre ou du fromage, et c'est la chimie qui me dira la nourriture que je dois lui donner. De même, si je cultive un terrain, j'ai besoin de savoir quel engrais je dois lui donner et quelles plantes il est propre à produire et c'est encore la chimie qui me donnera ces renseignements.

Je conclus, d'après ces observations, qu'une *station agronomique*, ou au moins un *laboratoire agricole*, subventionné par le gouvernement, est devenu une pressante nécessité pour notre province et que le ministère qui en prendra l'initiative aura très bien mérité de la patrie et fera une œuvre éminemment nationale.

Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous faire quelques suggestions en terminant. Comme il s'agit d'une création toute nouvelle, et peu connue de notre Province, l'établissement d'une seule *station agronomique* pourrait suffire pour commencer. Dans un but d'économie, cette *station* pourrait être confiée à une maison de haute éducation déjà pourvue d'un laboratoire et d'un chimiste. Comme cette établissement serait peu connue de la classe agricole dans ses commencements, et que les demandes d'analyses ne devraient pas être très nombreuses, un millier de dollars, pourrait être une

rétribution suffisante pour une première année, pour le *fonctionnement du laboratoire agricole* proprement dit. Si les moyens de la Province permettaient d'en faire une *station agronomique* complète, où l'on ferait l'essai de différentes espèces de semences, etc., etc., cinq cent dollars en plus pourraient suffire, au moins pour les commencements.

Si les ressources de la province ne pouvaient permettre un octroi supplémentaire au budget, je suggérerais qu'en vue de l'utilité de premier ordre de cet établissement, on affectât une partie des fonds votés pour le fonctionnement des sociétés d'agriculture, et non réclamés par un certain nombre de sociétés qui ne fonctionnent pas; mais ce mode ne devrait être employé qu'en cas de nécessité. J'espère que l'importance de cette nouvelle création lui fera obtenir un octroi spécial.

Je suggérerai de plus que toutes les analyses se fassent gratuitement pour le *Département* et pour le Conseil d'Agriculture, ainsi que pour les cultivateurs; mais les commerçants ou manufacturiers d'engrais chimiques, ou de substances alimentaires — soient tenus de payer le chimiste pour les analyses qu'ils demanderont, donnant par là à la *Station* le moyen de fonctionner sans être trop à charge au trésor.

Pour rendre le résultat des analyses aussi public et aussi utile que possible, le chimiste pourrait être tenu de fournir deux rapports de chaque analyse, dont l'un serait envoyé à celui qui aurait demandé l'analyse, et l'autre au département de l'agriculture, qui lui donnerait de la publicité par le moyen qu'il jugerait le plus propre à atteindre le but.

Avec la confiance que ces quelques considérations seront bien accueillies de votre part.

Je demeure,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé),

J. B. CHARTIER, Ptre.



*Département de l'Agriculture et des Travaux Publics.*

Québec, 31 mars 1887.

L'honorable M. H. MERCIER,

Premier Ministre, P. Q.

MONSIEUR,

Selon le désir que vous m'avez exprimé par votre lettre du 28 mars courant, j'ai pris communication du mémoire de M. l'abbé Chartier, au sujet de l'établissement d'une station agronomique à St-Hyacinthe, et j'ai l'honneur de vous soumettre mon opinion sur les propositions qu'il contient.

L'avantage, je pourrais dire la nécessité, de l'établissement d'une station agronomique telle que suggérée par M. l'abbé Chartier, me paraît de la plus parfaite évidence, et le fait que le Séminaire de St-Hyacinthe a sous la main des hommes de science, des laboratoires et aussi de grandes et belles fermes, justifierait pleinement le gouvernement de confier à cette institution l'établissement de la station agronomique proposée.

Quant au moyen de subventionner un semblable établissement, celui que suggère M. Chartier me paraît excellent. Il reste chaque année sur les 850,000 piastres votées pour les sociétés d'agriculture, une balance de six à sept mille piastres qui retourne au trésor; il suffirait d'amender la section 5 de l'acte 48 Victoria, Chapitre 7, de manière à prendre sur cette balance le montant de la subvention requise pour la station agronomique.

Il vient d'être créé cinq stations agronomiques ou fermes expérimentales par le gouvernement du Canada, dont une près de la ville d'Ottawa, pour l'avantage particulier des habitants des provinces de Québec et d'Ontario. On pourrait bénéficier de l'expérience acquise dans la création de ces établissements, et il serait certainement avantageux de pouvoir faire contrôler les expériences faites dans une station, par les expériences faites dans une autre station.

Les autres raisons qui militeraient en faveur du projet ou de la proposition de M. l'abbé Chartier, découlent, à mon avis du centre d'opérations si éminemment favorable qu'offrent la ville de St-Hyacinthe et ses environs; mais personne mieux que vous ne connaît cette partie du pays et je n'insiste pas sur ce point.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Premier ministre,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) S. LESAGE,

Sous-comm.

publics.

31 mars 1887.

du 28 mars con-  
sultier, au sujet  
de, et j'ai l'hon-  
neur d'en contenir.

ent d'une station  
paraît de la plus  
de a sous la main  
et belles fermes,  
institution l'éta-

lissement, celui  
e amène sur les  
balance de six à  
nder la section  
r cette balance  
lique.

expérimentales  
l'Ottawa, pour  
e et l'Ontario.  
on de ces éta-  
faire contrôler  
faites dans une

de la proposi-  
l'opérations si  
ses environs ;  
et je n'insiste

PAGE,

s-comm.

## ANNEXE VII.

Québec, 18 octobre 1887

M. BERNARDIN, M. P. P.,

Président de la Commission Agricole.

Monsieur,

Permettez-moi de vous soumettre quelques suggestions touchant les réformes à opérer dans les choses agricoles.

Pour moi deux vices radicaux à notre organisation agricole sont :

1<sup>o</sup> L'absence de contrôle efficace dans la dépense des 50,000 piastres accordées à l'agriculture :

2<sup>o</sup> L'absence d'une direction sage, raisonnée et uniforme dans les questions se rapportant à l'élevage.

Car vous le savez, l'élevage des animaux fait d'une manière intelligente est la base du succès en agriculture. Vous avez dû constater dans votre visite officielle, que là où l'élevage prospère, l'agriculture prospère ; là où languit l'élevage, languit aussi l'agriculture.

Le gouvernement devrait être sûr qu'une somme aussi importante et destinée à des fins si sérieuses est dépensée judicieusement.

Prenez d'abord les achats d'animaux reproducteurs par les sociétés d'agriculture. Telle société désire acheter un étalon. Elle demande permission au Conseil qui la lui accorde. Un ou deux personnes sont désignées pour faire cet achat. Dix-neuf fois sur vingt, ces délégués sont tout à fait inhabiles à conduire cette opération à bonne fin, parce que :

Ils ne connaissent pas ce qui constitue un cheval sain et un cheval pas sain :

2<sup>o</sup> Ils n'ont pas fait d'étude sur la valeur relative des différentes races et sur la valeur relative des différentes conformations par rapport aux différents services auxquels on destine les animaux qui doivent servir de reproducteurs. La conséquence, c'est que l'on achète à grand prix des chevaux très souvent impropres à la reproduction, soit à cause de leurs défauts (ils ne sont pas sains) soit à cause de leurs vices imparadonnables de conformation, soit parce qu'ils ne répondent pas au but que l'on veut atteindre.

La progéniture de ces chevaux est défectueuse. Faut-il s'en étonner ? Tel père, tel fils. C'est ainsi que nos chevaux s'en vont.

Les prix payés, pour ces étalons varient de 1,200 à 2,000 piastres : c'est invariablement la moitié, quelquefois les trois quarts de trop.

Pour les travaux, c'est encore pis. J'en parle avec pleine connaissance de cause. Je puis nommer plusieurs comtés où l'on a acheté de mauvais Durhams pour augmenter le rendement en lait ; d'autres qui ont payé de fortes sommes pour des animaux ne valant rien pour la reproduction ; enfin d'autres qui ont acheté des croisés pour des pur-sang.

La même chose pour les moutons.

Le gouvernement devrait, par l'entremise d'un homme qui a fait une étude spéciale, théorique et pratique, de toutes ces questions, guider les sociétés dans leurs efforts pour améliorer les races, surveiller et contrôler ces achats de reproducteurs.

Il y a 15 ans nos chevaux étaient *sains* ; maintenant on en trouve à peine 10%. Pourquoi ? Simplement parce qu'on n'a pas appris aux cultivateurs qu'un animal taré (pas sain) ne doit jamais être employé comme reproducteur.

J'ai donc l'honneur de suggérer, pour réagir contre cette funeste habitude que les étalons des sociétés d'agriculture ne servent qu'aux juments parfaitement saines, et qu'il soit strictement défendu d'accorder des prix (aux expositions) à tout animal de la race chevaline qui n'est pas absolument *sain*. C'est pourquoi, au nombre des juges devrait toujours se trouver un médecin-vétérinaire, s'il y en a aux environs.

Quant à ces expositions de comté, celles auxquelles j'ai assisté étaient bien souvent pitoyables. Depuis trois semaines, j'en ai visité deux. Elles étaient bien inférieures sous tous les rapports à l'exposition de la seule paroisse de Saint-Justin, organisée par le Cercle Agricole.

Les écoles d'agriculture, si elles sont maintenues et les fermes modèles qui seraient organisées, devraient ne garder que des animaux de pure race, chacune ayant une race différente. Ce serait ainsi des dépôts où les cultivateurs pourraient acheter au prix coûtant les races canadiennes pures et les races étrangères. Tout ce qui concerne l'exploitation des animaux dans ces institutions devrait se faire sous la direction du gouvernement, par l'entremise de l'expert dont j'ai parlé plus haut. Les directeurs de ces fermes, les professeurs des écoles d'agriculture ainsi que toute société, cercle, institution agricole subventionnée par le gouvernement, devraient être tenus de contribuer à la rédaction du *Journal d'Agriculture*. De cette façon, on pourrait faire un journal très utile et très intéressant.

Un des moyens les plus sûrs d'amener les cultivateurs à faire le choix de leurs élèves de bétail, c'est de les forcer à se rendre compte de la valeur

relative de chacune de leurs vaches. C'est aussi un excellent moyen de les amener à les bien nourrir. Or, il n'y a rien de tel qu'un concours de vaches laitières pour arriver à cette fin. C'est pourquoi les sociétés d'agriculture, si elles sont maintenues, devraient être forcées d'organiser annuellement un concours de vaches laitières pour leurs comtés respectifs, lequel concours serait modelé sur ceux que la société d'industrie laitière a déjà organisés.

Voilà, M. le Président, les réformes urgentes que je connais et que je soumetts à votre considération et à celle du Comité.

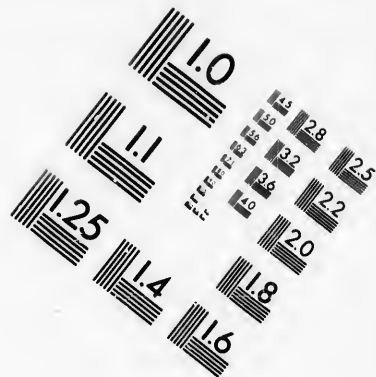
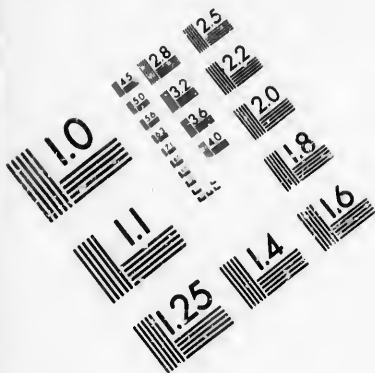
J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

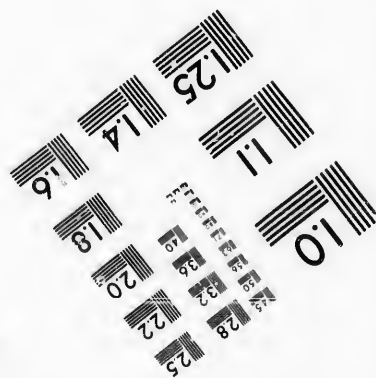
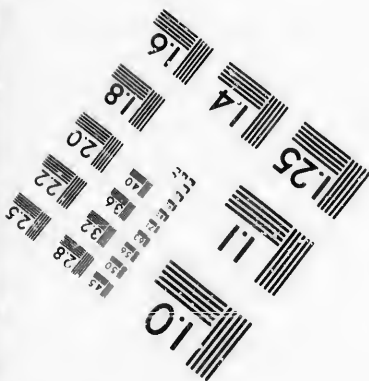
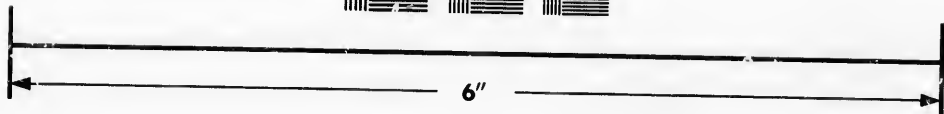
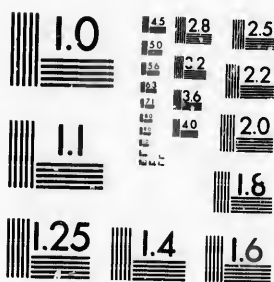
Votre très humble serviteur,

(Signé), J. A. COUTURE.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503







ANNEXE VIII.

HÔTEL DU PARLEMENT.

Québec, 14 novembre 1887.

Monsieur,

Je suis chargé par M. Bernatchez, président de la Commission agricole, de vous informer que ce serait le désir de cette Commission d'obtenir une liste des élèves qui ont suivi et qui suivent actuellement les cours de l'école vétérinaire de Québec.

Le Président de la Commission vous en sera très obligé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) AUGUSTE EDGE.

J. A. COUTURE, Écuier, }  
directeur de l'École }  
Vétérinaire de Québec. }

Québec, 19 novembre 1887.

AUGUSTE EDGE, Ecr.

Secrétaire de la Commission agricole.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus, une liste des élèves vétérinaires, à Québec, etc.

Liste des élèves qui ont suivi ou qui suivent les cours.

1<sup>o</sup> E. F. J. McKay, Saint-Eustache, comté des Deux Montagnes, gradué, 15 mars 1887 ;

2<sup>o</sup> G. W. H. Beaulien, Fraserville, 3<sup>e</sup> année ;

3<sup>o</sup> Alphonse Lemoine, Québec, 3<sup>e</sup> année ;

4<sup>o</sup> J. A. Simard, Rimouski, 2<sup>e</sup> année ;

- 
- 5° M. Mailloux, Saint-Arsène, 2e année ;  
 6° J. A. Tremblay, Malbaie, 1ère année ;  
 7° Aram. Trambly, Malbaie, 1ère année ;  
 8° S. Gauvreau, Rimouski, 1ère année ;  
 9° X. Guay, Baie Saint-Paul, 1ère année ;  
 10° Mont. Taschereau, Québec, 1ère année ;  
 11° C. Martineau, Québec, n'a suivi que la session 1886-87 et a  
 abandonné ;  
 12° O. E. Moffette, Québec, n'a suivi que partie d'une session et a  
 abandonnée ;  
 13° M. Mailloux, Charlesbourg, ) se sont fait inscrire, mais n'ont pas  
 14° A. T. A. Marquis, Québec. ) suivi de cours.

Je dois vous faire remarquer que l'école n'ayant été organisée qu'en 1885, nous n'en sommes encore qu'à notre troisième session, et que si M. McKay a été diplômé, ce n'est que parce qu'il avait déjà étudié durant une session, à l'école Vétérinaire de Montréal.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

J. A. COUTURE, M. V.,

Directeur.

## ANNEX IX

### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE UNIVERSITAIRE

Monsieur le Président de la Commission Agricole parlementaire,

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation l'opportunité de fonder l'enseignement agricole universitaire, de manière à placer la carrière agricole, dans notre province, sur un pied d'égalité avec les autres carrières professionnelles.

Le prestige dont on a entouré, jusqu'ici, l'étude du droit, de la médecine, de la théologie et de l'art militaire, a eu pour résultat de détourner de l'agriculture la plupart des fils de nos grands propriétaires et des jeunes hommes jouissant d'une certaine fortune.

D'un autre côté, l'enseignement agricole, tout à fait inférieur et insuffisant, qui a été donné jusqu'ici dans nos écoles d'agriculture, a eu le même résultat.

Pour attirer les capitaux et les intelligences vers l'agriculture, il faut offrir à nos jeunes hommes une éducation complète, qui leur permettra de remplir avec honneur les plus hautes positions. Il faut que nos jeunes agriculteurs se sentent les égaux des étudiants qui se dévouent aux carrières professionnelles.

C'est ce qui a été fait en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, dans Ontario et ailleurs, où l'agriculture n'est plus une carrière inférieure, mais au contraire une carrière recherchée entre toutes, conduisant aux plus grands honneurs et aux plus hauts emplois.

Pour arriver aux mêmes résultats, la province de Québec peut créer, de toutes pièces, une grande école spéciale d'agriculture comme celle de Guelph, ou elle peut créer l'enseignement agricole universitaire, en fondant une chaire d'agriculture dans une de nos universités.

Déjà, à Montréal, l'université Laval a son école d'art vétérinaire qui, sous la direction de Monsieur Daubigny, compte aujourd'hui trente cinq étudiants. Rien ne serait plus facile que de permettre aux élèves agricoles de suivre ces cours, ainsi que les cours de physique, de chimie de géologie,

de botanique, de mécanique et les autres cours de la faculté des arts se rattachant à l'enseignement agricole. Le titulaire de la chaire d'agriculture compléterait cet enseignement en traitant des matières qui ne sont pas déjà enseignées par les professeurs actuels.

Quant à l'application pratique de ces cours, soit dans la musées, les laboratoires, les écuries de nos grandes compagnies de transports, les vacheries, les bergeries ou les porcheries de nos grands éleveurs du voisinage de Montréal, elle serait facile sous la direction du professeur d'agriculture.

L'étude des instruments aratoires se ferait chez les grands fabricants, dont les dépôts se trouvent dans notre ville, ou chez nos principaux agriculteurs, où ils sont tous les jours mis en opération.

Les travaux du sol, de la semence, des récoltes, le système de rotation, la culture des plantes sarclées, fourragères, céréales et industrielles seraient tous à la portée des étudiants, dans les fermes si bien tenues et si bien installées du voisinage de Montréal.

Des représentants magnifiques de toutes les races améliorées, chevalines, bovines, ovines, porcines et gallines se rencontrent également à Montréal et pourraient être étudiés sur place par les élèves.

Quant à la culture maraîchère, nulle part sur notre continent, elle n'est mieux comprise que par nos maraîchers.

Enfin, il y a ici tous les éléments nécessaires à un enseignement agricole universitaire complet. Nul doute que l'université Laval, qui vient de créer l'école vétérinaire et la faculté des arts, ne s'empressât de répondre au désir du gouvernement, en fondant une chaire d'agriculture, en rapport avec les cours déjà donnés par l'université, du moment que la demande lui en serait faite et que la question financière, s'élevant approximativement à \$1,000 par année, serait résolue d'une manière satisfaisante.

A vous, messieurs les représentants du peuple, faisant partie de la commission agricole parlementaire, de recommander ce grand acte de justice tardive, pour la population agricole que vous représentez à l'honneur de premier ministre de cette province d'attacher son nom à la fondation de l'enseignement agricole universitaire dans notre province.

Lui qui nous a donné un ministère de l'agriculture ne saurait hésiter à nous donner aussi un enseignement agricole complet, qui mettra nos futurs ministres d'agriculture à la hauteur de leur brillante position.

Veillez, monsieur le président, agréer l'assurance de mon entier dévouement.

(Signé,) J. X. PERRAULT

Montréal, 14 oct. 1887.

## ANNEXE X.

### LA PÉPINIÈRE DU VILLAGE DES AULNAIES.

Est de dix-sept arpents en étendue, divisée en quatre parties. La 1ère est consacrée aux semis ; la 2ème aux boutures, aux marcottes, aux sujets à greffer ; la 3ème aux repiquage ; la 4ème est consacrée à la transplantation.

Cette pépinière, commencée depuis dix-huit ans, est déjà fort riche et peut répondre efficacement à une nombreuse commande.

Outre les divisions mentionnées plus haut, M. Dupuis a consacré un terrain propre à l'expérience des différentes espèces d'arbres fruitiers offerts sur les marchés de l'Europe et des États-Unis. Tous ces arbres sont étiquetés. Avec une attention assidue, et des soins convenables, M. Dupuis peut se rendre compte de la valeur de chaque arbre qu'il a ainsi fait planter à titre d'essai.

M. Dupuis voulant initier ses propres ouvriers à l'art de la culture de arbres, a employé pendant assez longtemps deux émigrés français entièrement au fait de la taille, de la greffe et de la restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse. Les ouvriers de M. Dupuis ont profité avantageusement des leçons données par ces étrangers, qui ont fait une étude spéciale de l'arboriculture et de l'horticulture, quoiqu'ils ne soient pas employés aux frais du gouvernement pour donner des cours pratiques dans les vergers qui possèdent nos écoles d'agriculture, et donner même publiquement dans nos différentes paroisses des leçons pratiques dans cette industrie si rémunérative.

La pépinière de M. Dupuis, dans son organisation actuelle, est une véritable école d'arboriculture. Il suffit de la visiter pour s'en convaincre.

Les pommiers, depuis les greffes du printemps jusqu'aux arbres de six à sept pieds, sont assurément très vivaces et très vigoureux, et nous pouvons les compter par milliers. Les espèces les plus rustiques occupent un espace considérable : tels sont, par exemple, les pommiers originaires de Russie.

Les pruniers et les cerisiers sont plantés par milliers.

Les pruniers, de variétés étrangères acclimatés, sont greffés sur le prunier sauvage et sont remarquables par leur vigueur, la beauté et la grosseur de leurs fruits.

M. Dupuis cultive en grand les framboisiers rouges, blancs et noirs, aussi une grande quantité de fraisiers produisant les plus grosses fraises.

Les arbres d'ornement sont en grand nombre. Nous y voyons de longues rangées de maroniers, des plus vivaces et des plus vigoureux, des saules-pleureurs (6 variétés).

Les saules-pleureurs Kilmornock, New American, greffés à 7 et 8 pieds de hauteur et dont les branches retombent gracieusement, sont magnifiques. Aussi M. Dupuis reçoit beaucoup de commandes pour ces arbres qui sont plantés sur les tombes.

Il y a en pépinière, 47 variétés, d'arbres forestiers importés. Un diplôme a été accordé à M. A. Dupuis à l'Exposition Provinciale à Québec en septembre dernier pour l'exhibit de 5 plants de chaque espèce.

Dans 2 ou 3 ans, on pourra se convaincre de la rusticité de ces arbres.

Les plus recommandables sont les chênes blancs et rouges, les noyers, les érables à feuilles argentées, les ormes et plaines.

Les bouleaux pleureurs d'Europe, sont les plus beaux arbres et croissent rapidement.

La pépinière contient aussi une grande quantité d'arbustes de différentes espèces.

Ce qui existe au village des Aulnaies démontre l'utilité

#### D'UN JARDIN BOTANIQUE

et d'expérimentation, soutenu par le gouvernement, dans la partie est de la Province, pour l'essai des arbres fruitiers et forestiers et les plantes textiles, plantes pour la fabrique du papier, plantes nutritives et fourragères, médicinales, etc., etc., pour connaître leur adaptabilité au climat et pour déterminer leur valeur économique et la propagation et dissémination des arbres et plantes utiles et reconnus capables de résister à notre rude climat.

Le progrès des industries diverses en cette Province, depuis 1837, a été considérable, dû à l'énergie et à l'éducation que le peuple a acquises après avoir combattu pour obtenir sa liberté de légiférer.

Le développement des nouvelles industries a aussi été stimulé par nos relations avec nos voisins des États-Unis et ce développement a créé une demande pour la matière brute qui entre dans la fabrication, comme plantes textiles pour tissus, cordages, papier, etc.

Un jardin d'acclimatation et d'essais de toutes espèces de plantes, bien conduit, et dont le gérant publierait le résultat de ses expériences, serait donc d'une grande importance pour les cultivateurs et industriels.

Les cultivateurs et jardiniers apprendraient à connaître les variétés d'arbres et plants qu'ils peuvent planter avec la certitude qu'ils résisteront au climat sans courir de risques et faire des pertes énormes occasionnées par l'achat d'arbres importés du sud, qui ne conviennent pas du tout au sol et

au climat de notre province : on apprendrait à greffer et à tailler les arbres, on s'instruirait sur les moyens de détruire les insectes nuisibles aux arbres et sur les remèdes aux maladies des arbres et plantes, [si, subventionné par le gouvernement, ce jardin était public et une école où les jeunes gens prendraient du goût pour l'arboriculture.

Une distribution gratuite de plants remettrait au peuple une plus grande valeur que la somme qui serait versée par le trésor public.

En peu d'années la province récolterait des fruits qu'elle se procure ailleurs. Des milliers de barils de pommes nous viennent actuellement de l'étranger que nous pourrions produire facilement.

La culture des arbres forestiers dans ce jardin stimulerait l'attention des propriétaires à la conservation et l'agrandissement de leurs terres à bois.

Ce qui a été fait dans le comté de l'Islet par la Société d'Horticulture et par l'entreprise privée nous démontre l'utilité d'un jardin d'acclimatation.

r  
l  
g  
t  
c  
  
v  
l  
r  
t  
r  
v  
o  
n  
  
f  
g  
s  
a  
d  
C  
a  
e  
d  
t  
q

la



ANNEXE XI.

Trois-Rivières, 24 octobre 1887.

N. BERNACHEZ, Ecuier,

Président de la Commission Agricole de la province de Québec, }  
Québec, }

Mon cher Monsieur,

Depuis que j'ai eu ici l'avantage de rencontrer votre commission agricole, j'ai relu le "Rapport du Premier Congrès des Cereales" et j'ai fait une étude de la question qui vous a amenés ici.

Je crois donc de mon devoir de bon citoyen, d'affirmer de nouveau l'intérêt que je prends à vos délibérations et les souhaits que je fais pour que l'agriculture de cette province reçoive de vos travaux un mouvement progressif et général qui, en augmentant la richesse individuelle des cultivateurs de cette Province, amène à sa suite, et nécessairement, la prospérité dans toutes les classes de la société.

J'ai assisté aux séances de la convention agricole qui a eu lieu, en janvier dernier, à Trois-Rivières. Jamais, à ma connaissance, une assemblée plus nombreuse et plus représentative de la classe agricole, vraiment éclairée n'avait eu lieu dans la province de Québec. Chose remarquable, l'intérêt s'est soutenu pendant trois grandes journées consécutives. Des résolutions importantes ont été adoptées après mûre délibération. Tout cela m'avait vivement intéressé. C'était donc avec plaisir que j'ai rencontré ici votre commission chargée d'étudier *de visu* un projet de fondation agricole que la convention de l'hiver dernier aurait discuté et approuvé chaleureusement, après avoir pris la peine de visiter les lieux.

Autant que j'en puis juger, les essais et les démonstrations qui ont été faits sur la ferme expérimental des Trois-Rivières, me paraissent intéresser grandement les cultivateurs les plus marquants du pays. C'est là l'impression qui m'était restée de la convention de l'hiver dernier. Mais je vous avouerai que lors de votre passage, j'ai été surpris de revoir ici, pour appuyer de nouveau les résolutions en question, l'honorable Dr LaRue, membre du Conseil Législatif, le Révérend Messire Montminy, du comté de Lotbinière, un des principaux officiers de la convention, M. le Maire des Trois-Rivières et plusieurs membres de la Corporation, plusieurs membres parmi les plus distingués du clergé dans ce diocèse, et enfin plusieurs cultivateurs venus tout exprès des environs de Québec et que l'on me dit être des plus marquants dans la province.

J'ai appris que depuis votre visite, deux des MM. Faquet de St. Nicolas, avaient fait un voyage exprès pour visiter cette exploitation, et qu'en

l'absence de M. Barnard, ils en ont fait un rapport si favorable que M. le curé de St-Nicolas a invité M. Barnard à une conférence dont l'effet, me dit-on, est d'avoir décidé la paroisse à établir une fabrique de beurre sur le principe de celle de M. Barnard; de plus, que les MM. Paquet se préparent à changer leur installation de manière à profiter des divers enseignements qu'ils ont trouvés sur notre ferme de démonstration des Trois-Rivières.

Enfin, on m'informe que ces jours derniers un agronome bien connu du district d'Iberville a fait, lui aussi, l'inspection de notre ferme en l'absence de M. Barnard et qu'il a fait part, à plusieurs personnes des Trois-Rivières, de son désir de mettre à profit chez lui plusieurs des améliorations qu'il a admirées ici. Ces détails vous prouveront, au moins je l'espère, que j'ai suivi cette question de près et combien elle m'intéresse.

Depuis que j'ai eu le plaisir de vous accompagner, durant votre visite sur la ferme expérimentale en question, j'ai relu avec attention le mémoire qui a été soumis au comité d'agriculture de l'Assemblée Législative, du 19 avril dernier. J'ai pu constater moi-même l'étendue et surtout l'importance exceptionnelle du mouvement en faveur des progrès agricoles dans cette province. Je vois avec plaisir que les principaux citoyens des Trois-Rivières sent de mon avis et qu'ils sont disposés à faire leur part de sacrifices pour l'encouragement d'une œuvre à laquelle le public porte évidemment un si haut intérêt. Sous ces circonstances, j'espère que la commission agricole de cette province me permettra de rappeler ici les points les plus saillants des *résolutions* adoptées en convention l'hiver dernier.

1o Que l'agriculture de cette Province perd environ *cent millions* de piastres chaque année, faute de connaissances élémentaires chez nos cultivateurs. Or, pareille perte est incontestablement la principale cause d'appauvrissement pour le commerce, l'industrie, les professions, etc., dans cette Province.

2o Que les cultivateurs possèdent sans aucun doute les ressources pécuniaires nécessaires pour faire cesser pareille perte et de fait, les mauvaises pratiques qui en sont la cause disparaîtraient bientôt, si des conférenciers habiles et parfaitement compétents—et en nombre suffisant, parcouraient nos campagnes maintenant avides d'enseignement agricole.

3o Que l'enseignement le plus profitable étant celui donné par l'exemple, il importe que les cultivateurs soient invités et pressés de visiter certaines exploitations où ils verront de leurs yeux comment se pratiquent les améliorations qui leur sont suggérées, comme étant tout à fait à la portée des ressources dont ils peuvent disposer.

4o Que des religieux, se livrant avec science à la pratique de l'agriculture, seraient à même de donner dans nos campagnes, avec le plus d'économie et de fruit, les conférences nécessaires. Que pendant leurs missions religieuses, ils aient l'occasion de visiter chez eux les cultivateurs, de discuter avec eux les améliorations les plus urgentes. Et si les moyens leur en sont donnés, ils pourraient mieux que tous autres, décider quelques-uns

des cultivateurs les plus marquants dans les divers comtés et districts de cette province, à visiter leur monastère et à juger par eux-mêmes de la simplicité des améliorations qui leur sont conseillées.

5o Que les essais et démonstrations que fait M. Barnard à ses propres frais, et depuis tant d'années,—comme directeur des journaux d'Agriculture, etc.,—sont du plus grand intérêt public et qu'ils devraient à l'avenir être continués et développés aux frais de la Province. Or, on offre la ferme expérimentale des Trois-Rivières, avec tout son matériel, à des religieux des plus compétents pour cette œuvre d'enseignement agricole à donner dans nos campagnes, et l'on ne demande au gouvernement qu'un peu d'aide afin que les religieux qui auront été agréés, soient mis en mesure de faire réussir le projet en question.

On a affirmé, à ma connaissance, que cette terre est très pauvre, trop pauvre même pour que les essais qui y sont faits soient d'une utilité générale. Or, M. Barnard répond à cette objection en démontrant :

1o Que le public, et même les étrangers,—même parmi les agronomes les plus marquants d'Ontario et des États Unis ont admiré les troupeaux de la ferme expérimentale, et qu'il est maintenant admis que ces animaux d'origine canadienne-française, sont au moins égaux en valeur aux races étrangères les plus coûteuses et les plus en renom.

2o Que le même public s'est prononcé d'une manière aussi favorable, quant aux divers systèmes pratiqués sur cette ferme, tant pour économiser sur les soins dans la nourriture des bestiaux que pour recueillir à très peu de frais, tous les engrais perdus jusqu'ici presque partout dans la province.

3o Que l'économie pratique, l'aménagement des constructions rurales sur la ferme expérimentale, est tel que ces dernières constructions servent maintenant de modèle dans les diverses parties de la Province, aux cultivateurs les plus marquants, non-seulement en ce qui regarde le bétail, mais dans la production la plus économique du beurre, soit chez les particuliers, soit aux fabriques.

4o Que la commission agricole a dû constater que nulle part ailleurs, il existe dans cette Province un outillage plus complet, de nature à rencontrer les besoins d'une ferme d'expérimentation et de démonstrations, et un ensemble : troupeau, silos, fabrique de beurre et de fromage; système de nourriture des bestiaux, de conservation des fumiers; outillage, terres très variées:—terres noires, végétales, terres très fortes, terres sablonneuses sèches, terres rocheuses et humides;—plaines, côtes, montagnes; forêts dans les diverses espèces de sol; aménagement des eaux, dans les conditions les plus utiles et les plus variées, en un mot, un ensemble plus utile au point de vue de l'enseignement, à donner même aux cultivateurs les plus pauvres du pays, dans des conditions très remarquables d'économie et de science.

Quant à la qualité de la terre, M. Barnard affirme, et il doit être bon juge dans ces matières, que des milliers de cultivateurs dans cette Province

n'en possèdent pas de meilleures, et qu'il leur faut, ou apprendre à les rendre productives, ou se décider à s'expatrier. Il dit qu'on trouve de ces terres un peu partout, mais surtout aux pieds des Laurentides, d'un bout à l'autre au nord de la Province. Il affirme qu'elles sont très sensibles à l'engrais : qu'elles s'améliorent au moyen des ressources que le bon Dieu a mises partout à la disposition des cultivateurs : feuilles d'arbres, terres noires de savannes, terres glaises, etc., etc., sans compter les fumiers que ces cultivateurs souvent laissent perdre. Ce sont ces pauvres terres que les meilleurs cultivateurs étrangers choisissent de préférence, s'ils sont pauvres, à recevoir :

1o Le prix en est très minime :

2o Qu'elles sont très faciles à cultiver, n'exigeant pas la moitié des dépenses de culture nécessaires sur les terres fortes ;

3o Que le moindre engrais produit les récoltes les plus recherchées sur nos marchés : légumes excellents, blé-d'inde, patates, fèves, etc., etc., toutes choses qui préparent la terre aux cultures de trèfles, puis de grains, selon les besoins de pareilles terres.

Je ne prétends pas être une autorité en pareilles matières, mais j'ai dû constater avec vous la beauté remarquable et l'abondance de la récolte de blé-d'inde que nous avons vue de nos yeux chez M. Barnard.

La sécheresse ici a été terrible et des plus dommageables. Cependant où ailleurs aurait-on pu montrer un aussi beau champ de blé-d'inde, mesurant environ 10½ arpents en superficie, d'un seul tenant et aussi bien réussi ! Où a-t-on vu tout un champ de fèves et d'une aussi merveilleuse production ? Où de meilleures patates, etc., etc.

Sous ces circonstances, permettez-moi d'espérer que cette ferme d'expérimentation recevra l'encouragement qu'elle mérite, et que le projet d'y établir au plus tôt des religieux cultivateurs et commerçants sera mis à exécution dans un temps très rapproché.

Croyez-moi bien sincèrement,

Mou cher Monsieur,

Votre bien dévoué,

(Signé.)

J. B. BOURGEOIS,

Juge de la cour supérieure.

P. S.—Je vous adresse en même temps copie d'une lettre officielle de l'honorable M. J. J. Ross, du 12 août 1887, alors qu'il était premier minis

tre de cette Province. Dans cette lettre, à Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières, vous constaterez deux choses :

1o Que Mgr des Trois-Rivières et M. le chanoine Cloutier, curé de cette paroisse, prennent un vif intérêt au projet de ferme-école ici :

2o Que le gouvernement antérieur s'est engagé d'une manière formelle à promouvoir ce projet. Or, pareil engagement, j'en suis sûr, doit mériter votre considération.

(Signé)t

J. B. B.

---

CABINET DU PREMIER MINISTRE.

PROVINCE DE QUÉBEC,

Québec, 2 août 1886.

A Sa Grandeur Mgr L. F. LAFLÈCHE,

Evêque des Trois-Rivières,

Trois-Rivières,

Monseigneur,

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai entendu l'exposé du projet de fondation agricole que m'a fait Monsieur le chanoine Cloutier. Comme Votre Grandeur, je suis favorable à ce projet " en principe, " et tout à fait disposé à lui donner mon concours. J'y vois une source d'avantages très précieux pour la région des Trois-Rivières, et pour toute la province un grand exemple à donner et une réponse à faire à ceux qui seraient tentés de dénigrer notre genre de civilisation.

Aussitôt que les Révérends Frères qui, d'après ce que m'a dit M. Cloutier, doivent venir prochainement visiter le pays et la ferme en question, seront en position de soumettre leur plan dans tous ses détails, je serai prêt à entrer en négociations avec qui de droit, de manière à pouvoir présenter à la législature, et comme mesure ministérielle, un projet parfaitement mûri.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes sentiments dévoués et respectueux.

(Signé),

JOHN J. ROSS.



ANNEXE XII.

MEMOIRE DE F. N. RITCHIE.

N. BERNATCHEZ, écuyer,

Député du comté de Montmagny

à l'Assemblée Législative de la Province de Québec,

et Président de la Commission d'Agriculture.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre un projet qui, je l'espère, obtiendra votre sérieuse considération et votre approbation, ainsi que celle de la commission dont vous êtes le président.

La ferme de Sainte-Anne-de-la-Pérade, dont je suis le propriétaire, a eu l'avantage de recevoir votre visite dans le cours de l'automne, et j'ai cru remarquer que vous et des collègues aviez été frappés de la grandeur et de l'excellent état de l'établissement, qui est d'initiative toute privée et s'est agrandi et amélioré sans avoir jamais reçu le secours des subventions publiques.

Ayant appris par la voix publique que le gouvernement de la province de Québec se proposait d'établir une ou des fermes modèles pour l'avancement des intérêts agricoles, j'ai cru qu'il serait plus avantageux et plus économique pour le gouvernement de faire le choix d'une ferme toute établie et sur le pied d'une école agricole de première classe, que d'encourir les frais de la fondation d'un nouvel établissement. Je serais disposé à me défaire de ma propriété, le cas échéant, et je crois, sans présomption, que la ferme de Sainte-Anne peut soutenir avantageusement la comparaison avec tout autre établissement de ce genre existant en cette province. Elle a ce mérite tout particulier d'être due à l'initiative privée et d'avoir été créée en seule vue de donner l'exemple d'une exploitation agricole pratique et profitable à son professeur.

Vous et vos collègues, messieurs les membres de la commission agricole, avez visité en détail l'établissement et pouvez en parler en connaissance de cause. Néanmoins, je crois devoir vous mettre sous les yeux un précis descriptif de la ferme, pour vous mettre mieux en état de juger des avantages exceptionnels qu'elle offre pour l'exécution des louables projets du gouvernement.

Quand je vous aurai fait connaître par écrit toute l'organisation de l'établissement, l'économie avec laquelle il est dirigé, en même temps que l'ordre qui y préside, les produits remarquables qui en sont sortis, le site avantageux qu'il occupe, je vous laisserai, en toute confiance, libre de juger à votre discrétion si cette exploitation ne mérite pas d'attirer tout spécialement l'attention du gouvernement et si celui-ci ne devrait pas, d'après vous, s'en servir pour montrer qu'il sait encourager l'entreprise privée.

La grande ferme, dont je suis le propriétaire, est située dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans le comté de Champlain, l'une des régions agricoles les plus belles du pays, à quelques arpents à peine de la station du chemin de fer Canadien du Pacifique, au confluent de la rivière Sainte-Anne et du fleuve Saint-Laurent, dont les eaux l'arrosent abondamment des deux côtés.

Cette ferme a une étendue de 552 arpents, dont 380 en culture, 72 en pâturage et en bosquets, et une centaine d'arpents en bois franc, consistant surtout en érable, en merisier, noyer tendre, bois blanc et frêne. La partie convertie de bois peut aussi servir aux pâturages, et de fait sert de pâturage dans le moment.

La meilleure preuve que la ferme de Sainte-Anne est une exploitation sérieuse et pratique en même temps que scrupuleusement théorique et qu'elle a été conduite, non sur la base des établissements analogues, comptant chaque année sur les octrois du gouvernement pour combler le déficit de leurs opérations, mais en vue de prouver que la culture améliorée et scientifique peut aussi être éminemment lucrative et profitable, la meilleure preuve de ce fait, dis-je, se trouve dans le rendement plus que remarquable de son sol, dans la qualité de premier ordre de son bétail, dans les prix et récompenses que ses produits ont remportés partout où ils ont été mis en ligne de comparaison avec d'autres, dans l'attention qu'elle a éveillée de toutes parts, et l'admiration qu'elle a excitée chez tous ceux qui l'ont visitée, en particulier les journalistes qui en ont fait des descriptions flatteuses, mais fidèles.

Voici quelques détails à l'appui de ce que j'ai l'honneur d'avancer :

Le rendement de ma ferme a consisté principalement, cette année, en trente-cinq à quarante mille bottes de foin, trois mille à trois mille cinq cent minots d'avoine, deux cents minots de blé, cent cinquante à deux cent minots d'orge, trois cents à trois cents cinquante minots de sarrasin, une dizaine d'arpents de blé d'inde pour ensilage, trois cent cinquante à quatre cents minots de patates. Dans la partie potagère, le rendement a été de douze cents minots de navets, deux mille choux, vingt-cinq minots d'oignons et une abondance d'autres menus légumes.

L'exploitation renferme aussi un verger d'environ cinquante arbres fruitiers, pommiers russes, pruniers, etc., gadelliers et autres fruits. Vous pouvez juger, par cette rapide nomenclature, du développement que le temps, le travail et l'étude peuvent donner à un sol aussi fertile et des avantages immenses qu'il offre pour l'enseignement pratique de la grande culture.



L'entreprise de l'élevage en grand du bétail de tout genre que j'y ai tenté n'a pas moins réussi. Dans toutes les expositions auxquelles je me suis présenté, j'ai eu l'avantage de remporter des prix dont le nombre et la valeur parlent hautement en faveur du système suivi sur ma ferme. Permettez-moi de rappeler ici quelques-unes de ces circonstances.

J'ai fait une spécialité de l'élevage du bétail Holstein, race destinée à améliorer le bétail canadien et à rendre d'éminents services à l'élevage en ce pays, au climat duquel elle s'adapte si heureusement. En 1886, j'avais le plaisir de voir mes efforts appréciés non seulement dans cette province, mais dans Ontario, et l'utilité de mon travail reconnue en ces termes par le *Canadian Live Stock Journal*, publication spéciale traitant de l'élevage, qui disait dans son numéro de novembre 1886 :

“ M. F. N. Ritchie, de Ste-Anne-de-la Pérade (Québec) fait de bon ouvrage avec les Holsteins dans le bas du St-Laurent. Son troupeau, si l'on excepte l'élément jeune, a été importé par Geo. E. Brown, d'Anzora, Ill., et est entièrement enregistré dans le “herd book” Holstein Friesian.

“ Le taureau Mars Ellis est à la tête du troupeau qui a fait excellente figure à Sherbrooke.”

En effet, à l'exposition fédérale et provinciale tenue, à Sherbrooke en 1885, j'avais eu l'avantage de remporter les prix suivants :

Premier prix—Génisse de 1885 (Holstein);

Premier prix—Veau né en 1885 (Holstein);

Second prix—Vache Holstein 1883;

Second prix—Taureau Holstein 1884.

Cette année, j'ai exposé aux expositions de Québec et d'Ottawa, et l'on peut voir à la liste officielle des prix, accordés à l'une et à l'autre, le succès croissant de mon entreprise. De fait il m'est permis de croire que mon exposition de bétail a contribué à relever la réputation de la province de Québec comme pays d'élevage. C'est au moins ce que la presse a bien voulu constater.

Voici en effet ce que disait l'*Étendard*, journal de Montréal, le lendemain de l'exposition provinciale de Québec :

“ L'exposition est sortie, cette année, un peu en dehors du chemin tracé. L'exposition d'animaux et de chevaux a été, nous assure-t-on, meilleure qu'à l'ordinaire. Certains animaux étaient tout à fait remarquables, notamment ceux de M. Ritchie, propriétaire d'une grande ferme de Ste-Anne-de-la-Pérade. Ce monsieur fait honneur à la province et rend service à ces concitoyens en élevant une race d'animaux magnifiques. A l'exposition, il exhibait 18 têtes de bétail *Holstein Friesian*, qui ont excité

“ remarqué surtout un veau de sept mois, d'une taille et d'une force extraordinaire. La race se distingue facilement par les cornes courtes, la peau noire tachetée de blanc, et par la beauté peu commune de ses formes.  
 “ M. Ritchie exhibait aussi plusieurs vaches Jersey et des produits agricoles, surtout du blé-d'inde (maïs) de 16 pieds de hauteur.

“ Nous publions ci-après la liste des prix qu'a remportés M. Ritchie:

1er prix, bœuf de 4 ans Holstein.

1er prix “ 3 “

1er prix “ 1 “

1er prix “ 6 “

1er prix “ 1 “

1er prix Vache à lait de 4 ans, Holstein.

1er prix “ 2 ans “

1er prix “ 1 an avec veau.

1er prix 1 génisse de 6 mois.

1er prix 1 génisse au dessous de 6 mois.

1er prix pour le troupeau contenant 1 mâle et 4 femelles.

“ Diplôme pour le même troupeau, second prix, race croisée, vache de 3 ans; second prix, race croisée, génisse 1 an; second prix, race croisée, 1 taureau 1 an; troisième prix, pour cheval sans harnais.

“ Premier prix, pour une tinette de beurre de 50 lbs.

“ Troisième prix, pour une tinette de beurre de pas moins de 28 lbs. ”

Cette série de douze premiers prix, de trois seconds prix et d'un diplôme d'honneur fait assez voir l'importance de mon entreprise.

A l'exposition d'Ottawa (exposition provinciale d'Ontario,) je n'ai pas été moins heureux.

L'*Electeur*, journal de Québec, voulait bien m'adresser dans son numéro du 28 septembre dernier, l'éloge suivant :

“ Les journaux d'Ottawa enregistrent les succès remportés par M. F. X. Ritchie, l'agronome bien connu de Sainte-Anne-de-la-Pérade, à l'exposition provinciale d'Ontario. M. Ritchie a été particulièrement heureux avec son bétail Holstein; c'est un jeune taureau d'un an, de son troupeau, qui a remporté le premier prix sur ceux de tout âge. Un tau-

" l'adjuication générale et pour lesquels il a obtenu 18 prix. Nous avons  
 " veau de trois ans et une génisse d'un an ont aussi remporté chacun le pre-  
 " mier prix. Plusieurs seconds prix et une médaille d'argent ont couronné  
 " ce succès remarquable.

" L'extrait suivant de la liste des prix fait l'éloge du troupeau de M.  
 Ritchie."

" Classe 16—Holstein—Taureau, 3 ans et plus, 1er F. N. Ritchie,  
 " Sainte-Anne-de-la-Pérade; 2e J. Leys, Toronto; 3e A. McIntyre, Ren-  
 " frew.—Taureaux, 2 ans—1er F. N. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pérade;  
 " 2e J. Leys, Toronto.—Taureaux, 1 an: 1er J. Leys.—Taureaux de tout  
 " âge—Médaille d'argent (jubilé) 1er F. N. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pé-  
 " rade. Vaches, 1er J. Leys, Toronto, 2e F. N. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-  
 " Pérade; 3e J. Leys, Toronto.—Vaches, 3 ans—1er J. Leys, Toronto.—2e  
 " F. N. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pérade; 3e J. Leys, Toronto.—Génis-  
 " ses, 1 an, 1er F. N. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pérade; 2e J. Leys, To-  
 " ronto.—Taure moins d'un an: 1er J. Leys, Toronto; 2e F. N. Ritchie,  
 " Sainte-Anne-de-la-Pérade. Femelles de tout âge: J. Leys, Toronto.

" Le taureau de M. Ritchie, " Mars Ellis," se trouve avoir battu le  
 " meilleur taureau Holstein importé au Canada, qui appartient à M. John  
 " Leys, M. P., de Toronto. Autant en faveur de Québec."

Le *Citizen*, journal d'Ottawa, consignait le même succès dans des ter-  
 mes tout aussi élogieux dans son numéro du 22 septembre 1887.

Et *La Sentinelle*, journal de Trois-Rivières, numéro du 23 septembre  
 1887, disait " Nous félicitons M. Ritchie, pour le succès qu'il vient d'obtenir  
 et " qu'il mérite à tous égards." Et ailleurs: " Il nous fait plaisir de voir  
 " que les efforts de notre ami, M. F. N. Ritchie, pour améliorer notre sys-  
 " tème d'élevage, commencent à être appréciés."

Du *Canada*, journal d'Ottawa, numéro du 24 septembre 1887: " Notre  
 " exposition d'animaux, chevaux, bœufs, vaches, veaux, porcs et autres,  
 " de même que celle des volailles, a été, de l'avis de tous, bien supérieure à  
 " celle de Québec—c'est-à-dire beaucoup. Ici, comme dans l'ancienne capi-  
 " tale, M. F. N. Ritchie, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, a obtenu la médaille  
 " de jubilé, trois premiers prix et deux seconds prix pour ses bestiaux  
 " Holstein."

Le journal d'agriculture illustré, rédigée par M. Ed. Barnard, parlait en  
 ces termes de mon exposition générale à Québec en septembre dernier, dans  
 son numéro d'octobre:

" M. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pérade, a eu le troisième prix pour un  
 " cheval sans harnais, qui pour nous aurait été notre choix pour le 1er prix,  
 " qui a été cependant remporté par M. Chs. Webb, de Dauville."

Plus loin: " La classe 26, des Holsteins, ne comptait qu'un compéti-  
 " teur remplissant toutes les sections moins 3, la 4ème, celle des taureaux

" d'un an, la Sème, celle des vaches de 3 ans, et la 9ème, celle des génisses  
 " de 2 ans. Ce coupéiteur était M. F. N. Ritchie, de Ste-Anne-de-la-Pé-  
 " rade. A la tête de son troupeau, on remarque un superbe taureau  
 " importé: " Mars Ellis," No. 661, H. F. H. B., venant directement de  
 " Hollande. Puis venaient les belles vaches " Termaune " " Shortea "  
 " Estrella G." aussi importées. La mère " Termaune " a donné jusqu'à 86  
 " lbs de lait et celle de " Shortea " 84 lbs de lait par jour. Rien de plus  
 " beau comme aspect que celui de ces belles vaches noires et blanches, de  
 " grande taille, à l'air doux et imposant en même temps. Aussi ont-elles  
 " attiré l'attention de tous les cultivateurs et des visiteurs en général."

Plus loin encore :

" M. F. N. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pérade: " Le beurre de M.  
 " Ritchie a été particulièrement remarqué."

Et ailleurs, page 156 :

" Vache Holstein friesian " Clotilde. " Très beau type de la race  
 " Holstein, dont il nous a été donné d'admirer de superbes échantillons  
 " dans le troupeau de M. Ritchie, Sainte-Anne-de-la-Pérade, à la dernière  
 " exposition provinciale." (Le journal publiait en même temps une excel-  
 " lente gravure de la vache Clotilde.)

Je fais ces longues citations pour tâcher de vous bien faire comprendre  
 qu'en recommandant au gouvernement l'acquisition de la ferme de Ste-  
 Anne, vous ne lui recommanderiez qu'une chose éminemment propre à  
 activer l'amélioration des races de bestiaux canadiens, qui ne pourrait  
 qu'être bien vue par tout le monde, en même temps qu'elle compenserait à  
 bon droit un enfant de cette province des sacrifices qu'il a faits pour doter  
 sa province des plus beaux troupeaux du Canada. La médaille du jubilé,  
 les premiers prix en si grand nombre remportés à Ottawa comme à Québec,  
 en concurrence avec les plus beaux produits de l'ouest, parlent hautement,  
 non-seulement en faveur de la ferme de Ste-Anne, mais aussi de la province  
 de Québec: voilà pourquoi je ne vois aucune témérité à offrir au gouverne-  
 ment la possession du fruit de mon travail.

Je pourrais multiplier à l'infini les témoignages flatteurs que la presse  
 m'a prodigués depuis que les expositions ont signalé mon exploitation agri-  
 cole à l'attention publique. *L'Electeur*, le *Citizen*, la *Sentinelle*, l'*Etendard*,  
 le *Canada*, le *Livre Stock Journal*, journal d'agriculture que j'ai précédem-  
 ment cité, je pourrais mentionner la *Liberté*, de Trois-Rivières, le *Chronicle*,  
 le *Telegraph*, de Québec, etc. Mais je veux plutôt vous faire connaître, ou  
 mieux vous rappeler de quoi se compose la ferme de Sainte-Anne.

Dans son numéro du 26 aout 1887, *L'Electeur* rapportait le résultat d'une  
 visite faite sur les lieux mêmes par l'honorable Premier Ministre et ses col-  
 lègues, les honorables A. Turcotte et D. A. Ross, en compagnie de M. le  
 Dr. Trudel, député du comté de Champlain :

“ Il nous a été donné de visiter à Sainte-Anne-la-Pérade, ce que nous croyons être une des plus belles fermes d'initiative privée qu'il y ait au pays. Nous voulons parler de la grande métairie attachée au manoir dont le présent possesseur est M. P. N. Ritchie. Cette ferme se compose d'un vaste plateau de 552 acres de champ en culture, parsemé de charmants bosquets, et est admirablement située au confluent de la rivière Sainte-Anne et du fleuve Saint-Laurent, ainsi arrosée par les éaux de l'un et de l'autre.

“ En sus des plantureuses moissons de blé et autre grains et de prairies où l'on a fait d'abondantes récoltes de foin, nous avons remarqué des grandes landes couvertes de beau sarrasin, destiné à l'alimentation d'un bétail considérable, car M. Ritchie pratique l'élevage en grand. Il a actuellement un troupeau de 58 bêtes à cornes toutes de races améliorées, deux d'entre elles ayant coûté \$1000 chacune, six chevaux de prix, sans compter le petit bétail et une basse cour considérable. Une beurrerie annexée à l'établissement produit un article supérieur; par une transmission d'arbres de couche et de poulies, le pouvoir à vapeur qui met la beurrerie en mouvement se communique aux granges, où le grain battu et vanné, est moulu sur place, ainsi qu'à une vaste cours à bois, où le bois est débité à la machine.

“ On n'emploie que des machines agricoles de la dernière perfection sur la ferme Ritchie; il y en a tout un arsenal, où nous avons vu pour la première fois, bien que cet article soit déjà assez généralement connu, la machine combinée coupant le grain, l'engrangent, et le liant en gerbe d'une valeur et d'un poids uniformes.

“ M. Ritchie se propose d'exposer en grand à la prochaine exposition provinciale; il frètera à lui seul un char spécial qu'il chargera de seize des plus beaux sujets de ses troupeaux et de ses écuries, ainsi que d'échantillons de ses grains et du beurre qu'il fabrique. Nous serons bien étonnés s'il ne remporte pas une foule de prix, même en concurrence avec les éleveurs de renom des Cantons de l'Est, et les meilleurs produits de la “ Dairy ” Canadienne. Jusqu'ici il est à l'année le fournisseur de l'Hôtel St. Louis et approvisionne aussi en grande partie le Windsor de Montréal. Un ordre admirable règne dans toutes les parties de cette grande ferme; nous avons remarqué en passant dans les écuries un arrangement très ingénieux par lequel le soin est distribué automatiquement dans les stables. Les Hon. MM. Mercier, Turcotte et D. A. Ross, à qui on a fait visiter tout l'établissement, en compagnie du Dr. Trudel, M. P. P., et du préfet du comté, M. Jolin, n'ont pu cacher leur satisfaction et ont admis avoir rarement vu une ferme aussi bien tenue, aussi digne d'être offerte en modèle.

“ En donnant une vue d'ensemble de ce type de la belle ferme, nous savons que nous intéressons vraiment les agriculteurs qui nous lisent et stimulerons en même temps leur industrie.”

Racontant votre récente visite officielle à la ferme, le même journal dit :

“ Il paraîtrait, si nos informations sont exactes comme nous avons raison de le croire, que les commissaires sont revenus enchantés de leur visite.” Et plus loin : “ Disons en terminant que nous avons le droit d’espérer que les membres de la commission d’agriculture, en reconnaissant les mérites de M. Ritchie, sauront également reconnaître les sacrifices énormes qu’il a dû faire pour l’établissement et les progrès d’une ferme qui, disons le, pourrait être considérée la ferme modèle par excellence.”

Quant à l’importance de la ferme, je fais appel à vos souvenirs, messieurs. Vous avez vu de près tous les détails et vous les reconnaîtrez aisément au rapide inventaire qui va suivre, et que les grandes photographies que j’en ai fait faire et dont j’accompagne le présent mémoire, vous expliqueront sans peine.

L’exploitation agricole dont je suis le propriétaire se compose d’une résidence de première classe, ancien manoir seigneurial, et d’une série de bâtiments améliorés d’après un système nouveau, ainsi indiqués aux photographies ci-jointes :

Photographie No. 1.—Bâtiment central (main building) avec ailes et abris, étant la combinaison parfaite de grange, écuries, fenils, remises, premier étage en briques.

No. 2.—Crèmerie et fromagerie, avec aile servant d’habitation aux hommes de ferme ; réservoir dans les combles d’où l’eau est servie à la grange centrale, à une distance de 120 pieds, et où une eau toujours abondante peut servir en cas d’incendie ; pompe aspirante et foulante, machine à couper le bois, grandes meules pour l’aiguillage des outils, et appareils de la crèmerie, où le “ Séparateur ” de Laval est en usage, le tout mis en activité par un engin à vapeur de 8 chevaux ou forces, avec de plus un cellier A 1, dans le soubassement, pour la conservation du beurre.

No. 3.—Vue postérieure de la grange centrale montrant le dépôt des fumiers fertilisants et le procédé employé pour les épandre dans les champs.

No. 4.—Vue latérale de la grange centrale, pan nord-est montrant le pré des bestiaux.

No. 5.—Vue latérale de l’ouest, montrant le pré avec troupeau et pacage (partie du troupeau seulement) montrant aussi à distance la fromagerie, la porcherie, les glacières, etc.

No. 6.—Le Manoir, élégante construction de cent pieds sur quarante, pouvant servir de logis et d’étude à un grand nombre d’élèves, éloigné de la grange centrale de 300 verges.

No. 7.—Vue des pâturages en arrière du manoir, montrant à distance le fleuve Saint-Laurent et la rivière Sainte-Anne, qui s’y jette.

Nos. 8, 9 et 10.—Groupes d’animaux qui ont obtenu premier prix.

Nos. 11 et 12—Le bœuf "Mars Ellis," et le jeune taureau qui a été déclaré supérieure à tous ceux de la Puissance et à pris la médaille à l'exposition d'Ontario.

Dans son numéro du trois février 1886, *La Liberté*, journal de Trois-Rivières, a donné la description suivante de la métairie complète, sous ce titre :

UNE FERME MODELE.

" On voit dans les écuries les plus beaux spécimens de bestiaux de race, tels que Holstein, Ayrshire, Jersey et autres. La race Holstein est importée depuis très peu de temps en notre pays et vient de la Hollande. Le *Mars-Ellis* que possède M. Ritchie est l'un des plus beaux spécimens de cette race. La race Ayrshire est originaire d'Ecosse : sous le rapport de la taille, elle tient le milieu entre le Holstein et la Canadienne.

" On peut classer ainsi les bestiaux de cette ferme :

" Holstein.....	13 têtes
" Ayrshire.....	14 "
" Jersey.....	8 "
" Canadienne.....	10 "

" 2 génisses de 2 ans, de la race Holstein, d'apparence superbe, 5 juments et trois poulains, dont trois juments servies par le *Kentucky Prince* et 2 par le *Druid*, cheval du comté

" La race porcine, est représenté par 8 Berkshires à l'engrais.

La porcherie est attenante à la cour aux engrais, à laquelle les pores ont accès.

" La basse-cour contient des *Playmouth Rock*, des *Brahmas* et des *Leghorn* en grande variété.

" L'écurie a 120 pieds de longueur sur 40 de largeur. Elle est pourvue de toutes les améliorations qui se puissent désirer sur une ferme modèle. L'eau chaude et l'eau froide y est également distribuée par des tuyaux à l'aide desquels l'on mouille la nourriture des bestiaux, coupée à l'avance avec une hache à foin mue par un engin de 7 forces, qui fait mouvoir de plus la machine à battre, le séparateur Laval, etc.

" Les bêtes à cornes sont attachées par des chaînes en fer avec anneaux mobiles qui montent et descendent suivant que l'animal est couché ou debout.

" Un compartiment est réservé spécialement au fumier, qui est constamment à l'abri, de même que tous les accessoires nécessaires aux travaux de la ferme, ce qui exempte de sortir au dehors. Des faux suspendus à des fils de fer permettent de visiter les écuries dans toute leur longueur, le soir et la nuit, sans qu'il y ait danger pour le feu.



“ De l'écurie, nous passons à la fromagerie, une distance de 120 pieds ;  
 “ là nous voyons fonctionner le séparateur de la crème, de Laval. Cette  
 “ invention toute récente est de la plus haute importance pour tout bon  
 “ cultivateur qui s'occupe spécialement de la fabrication du beurre. Le sépa-  
 “ rateur sépare le lait alors même qu'il est encore chaud et offre l'avantage  
 “ d'utiliser la crème et le lait 24 à 30 heures plus tôt que tout autre procédé:  
 “ avec une force moindre qu'un cheval, on peut écrémer de 750 à 800 lbs  
 “ par heure et éliminer toutes les impuretés et les mauvaises odeurs.

“ Sous le rapport des instruments: la ferme est aussi pourvue de tout  
 “ ce qui est nécessaire à la culture rapide.

“ En résumé, nous devons dire que les étables et autres dépendances de  
 “ la ferme du Manoir sont uniques de leur genre et ne sauraient être surpas-  
 “ sées, sous le rapport des améliorations modernes qu'elles contiennent.

“ Tout marche avec une admirable précision sur cette ferme et nous  
 “ avons pu constater par nous-mêmes que tout y est fait d'après les pro-  
 “ cédés les plus économiques possibles.

“ Les travaux ardu de M. Ritchie ne seront pas sans résultat, car il  
 “ réussira à faire apprécier le bétail de race en Canada, chose à la quelle on  
 “ ne pense pas assez généralement chez le cultivateur.

“ Nous regrettons de ne pas être plus au fait de cette matière, ce qui  
 “ nous permettrait d'entrer dans de nouveaux détails: cependant nous pou-  
 “ vons dire en toute assurance que nous ne croyons par qu'il existe dans  
 “ notre province une ferme aussi bien tenue et aussi bien améliorée que  
 “ l'est celle de M. Ritchie.

“ En terminant, mentionnons le fait que tous les bestiaux de race sont  
 “ dûment enregistrés dans le “ Holstein Breeders Association of America.”

“ Les cultivateurs devraient visiter cette ferme: ils y trouveraient leur  
 “ avantage, soit en examinant, soit en achetant.

“ Il serait à souhaiter que l'on établisse des fermes de ce genre pour  
 “ servir d'écoles d'agriculture, car on semble trop négliger cette importante  
 “ question. Le besoin d'un journal d'agriculture, tel qu'il s'en publie à  
 “ Toronto, à New York, *l'American Agriculturist*, par exemple, se fait  
 “ aussi sentir....”

Ceci était écrit au commencement de 1886, il y a déjà près de deux ans.  
 Vous voyez, Monsieur le président, que l'excellence de la ferme du Manoir  
 de Sainte-Anne, était reconnue dès lors, et que l'idée d'en faire un centre  
 d'instruction agricole pratique, n'est pas venue, mais qu'au contraire, elle  
 s'est présentée spontanément à tous ceux qui ont visité l'établissement.

Depuis la publication de l'article que je viens de citer, la ferme s'est  
 encore améliorée et il est nécessaire d'ajouter quelques détails sur l'écono-  
 mie interne de l'établissement pour compléter le précis.



Voici par exemple un aperçu de l'outillage de la ferme :

Moissonneuse lieuse de Toronto ;  
 Vannense à foin ;  
 Rateau à foin ;  
 Fauchense ;  
 Semeuse et herse combinées ;  
 Semeuse pour graines de légumine ;  
 Assortiment complet de herses et de charmes ;  
 3 voitures pour étendre le fumier, système Kempt ;  
 3 voitures doubles pour le foin ;  
 2 tombereaux écossais ;  
 1 express de ferme ;  
 Toutes les voitures doubles et simples pour travaux d'hiver ;  
 Attelages complets pour huit chevaux (simples et doubles) ;  
 Moulin à battre, américain, mû par un "horse power" de 8 forces ;  
 Hache-paille ;  
 L'instrument pour mondre le grain pour tous les animaux ;

Scie ronde de 30 pouces pour scier tout le bois nécessaire à l'établissement ;

Boutique complète dans la grange centrale, avec tous les outils nécessaires pour les travaux de charpente et l'entretien de tous les instruments agricoles, en ordre parfait.

En un mot, l'outillage de ferme le plus complet que l'on puisse trouver permettant à la ferme de se suffire à elle-même.

Trois autres granges, non comprises dans la série de photographies à 18 ou 20 arpents de l'établissement central.

La grange centrale est garnie en avant et en arrière d'abris et remises spacieuses, dont une partie sert de couvert aux vaches à lait dans les temps de pluie.

Le réservoir placé en haut de la fromagerie et qui, par le moyen d'un aspirateur et d'injecteur, sert l'eau à toute la ferme, est d'une capacité de 5000 gallons.

Deux vastes glacières sont attachées à la fromagerie.

Dans la grange, on trouve aussi dix *back stalls* (enceintes libres) de 14 pieds carrés pour vaches, juments et poulains.

Comme vous le voyez, tout a été prévu pour assurer l'ordre et l'économie. Rien n'est perdu ; la paille est coupée à la machine pour servir de litière aux animaux ; toute l'avoine est écrasée pour leur nourriture ; dix-huit à vingt pores sont annuellement engraisés du résidu du lait et de la crèmerie qui sert aussi à la nourriture des jeunes sujets, poulains, veaux, etc.

Il y a actuellement 3 poulains en Gêve ; cinq juments clyde servies par un étalon clyde, vont mettre bas au printemps.

Enfin, je pourrais vous citer l'opinion de plus d'un expert d'Ontario et de Québec qui ont maintes fois déclaré n'avoir jamais vu ferme plus complète.

La fromagerie et beurrerie, la seule qui existe à Sainte-Anne, absorbe par jour 4 à 5000 lbs de lait fourni par les cultivateurs du lieu. Le produit de la fabrique est de première classe, et le beurre en particulier commande le marché. Il a obtenu le premier prix à l'exposition et sa réputation s'est répandue au loin. Récemment on a consigné 40 tinettes à la Colombie Anglaise, à 27 cts la livre. La capacité de la fabrique est de 300 à 400 vaches. L'exploitation de l'industrie laitière sur un pareil pied d'efficacité est le meilleur moyen d'améliorer la race bovine.

L'exploitation entière se fait avec une rare économie. Le travail mécanique, rapide, parfait, simplifie la main d'œuvre qui, du reste, n'est pas coûteuse. Les hommes de ferme et ouvriers sont engagés à raison de 4 à 5 piastres par semaine en été, sans frais de nourriture et leur journée est de 8 heures du matin à 7 heures du soir; en hiver ils travaillent de 8 heures à 6, pour \$3 par semaine; ce sont des travailleurs de première classe.

En terminant ce mémoire, dont vous voudrez bien me pardonner la longueur, à raison de son importance, je désire qu'il soit bien compris que ce n'est pas de ma part une sollicitation indue et importune que j'ai l'intention de vous adresser. Croyant savoir que c'est l'intention du gouvernement de doter la province d'un enseignement agricole pratique, j'ai cru qu'il jetterait favorablement les yeux sur l'établissement de Sainte-Anne-de-la-Pérade, situé au centre géographique exact de la Province, à distance convenable de Québec et de Montréal, sur le bord du Saint-Laurent, le long d'un grand chemin de fer, au sein d'une des régions les plus fertiles du pays et d'une paroisse qui compte une population de 4,000 âmes.

J'ai aussi cru que ce serait de ma part une omission, en quelque sorte coupable, que de ne pas porter officiellement à la connaissance du gouvernement, par votre aimable entremise, l'existence d'une ferme modèle d'initiative privée, digne de devenir la propriété de la Province.

Tout ce que je réclame respectueusement de vous et de la commission, dont vous êtes le digne président, c'est d'examiner avec soin et attention les faits que j'ai l'honneur de vous soumettre et que je pourrai, au besoin, si vous m'en exprimez le désir, appuyer de requêtes pressantes signées par les principaux citoyens de notre district, qui s'étend de Québec à Montréal, vous laissant ensuite toute liberté sur l'opportunité de faire une recommandation favorable au gouvernement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le président,

Votre humble et obéissant serviteur,

(Signé), F. N. RITCHIE.

